

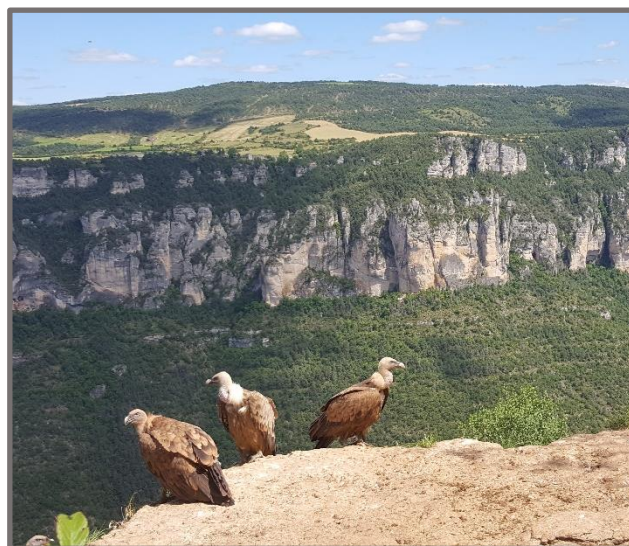
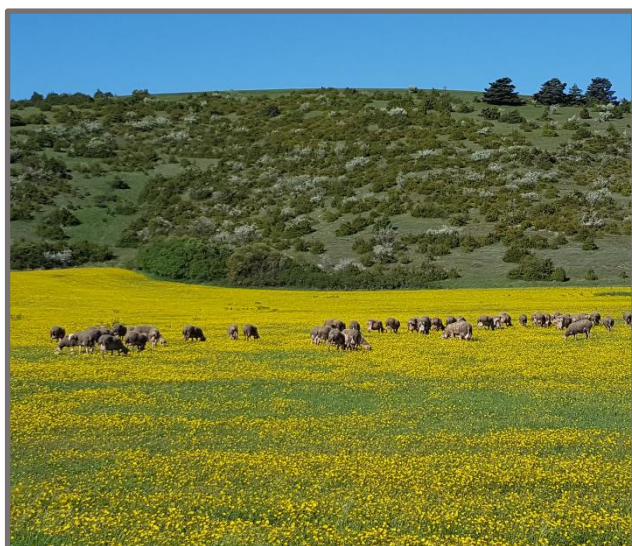
Rapport de fin d'études

présenté pour l'obtention de la Licence Professionnelle Gestion Agricole des
Espaces Naturels Ruraux

Accompagnement des éleveurs sur le sujet des interactions entre les vautours fauves et les activités d'élevage

Exemple de la création d'un poste de médiateur au sein de la LPO Grands
Causses à destination des éleveurs de l'Aveyron

Confidentiel jusqu'au : 10 septembre 2024



©Camille BODOT

par Camille BODOT

Session 2020-2021

Organisme d'accueil : LPO Grands Causses



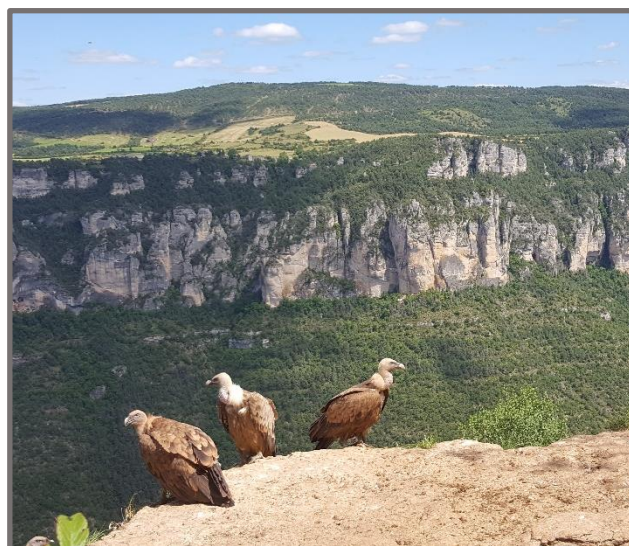
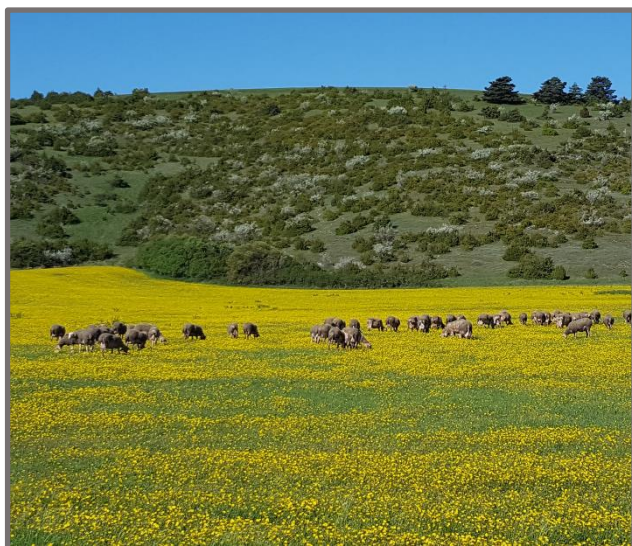
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Rapport de fin d'études

présenté pour l'obtention de la Licence professionnel Gestion Agricole des
Espaces Naturels Ruraux

Accompagnement des éleveurs sur le sujet des interactions entre les vautours fauves et les activités d'élevage

Exemple de la création d'un poste de médiateur au sein de la LPO Grands
Causses à destination des éleveurs de l'Aveyron



©Camille BODOT

Confidentiel jusqu'au 10 septembre 2024

par Camille BODOT

Année de soutenance : 2021

Enseignant tuteur : Aurélie JAVELLE

Présenté le : 16/09/2021

Devant le jury :

Iris BUMB

Hervé PICQ

**Organisme d'accueil : LPO Grands
Causses**

Maître de stage : Bruno VEILLET

RESUME

L'Aveyron est un département abritant de multiples enjeux agricoles et environnementaux. La relation entre les vautours et les activités d'élevage cristallise une partie de ces enjeux, notamment lors d'interactions négatives.

Ces interactions ne sont pas nouvelles en Aveyron. Cependant, les signalements les concernant ont augmenté au cours de l'année 2020, notamment sur des territoires éloignés de la colonie des vautours fauves des Grands Causses. La LPO Grands Causses, référente technique du PNA vautour fauve et activité d'élevage pour le Massif Central, a décidé, en concertation avec les principales administrations concernées (DREAL Nouvelle Aquitaine, DDT Aveyron...), de créer un poste de médiateur durant trois mois en 2021, afin d'accompagner les éleveurs du département sur ce sujet.

Ce rapport s'applique, à présenter le contexte de la création du poste et les missions réalisées. Il porte également un regard critique sur les différents accompagnements, qu'ils fassent suite à un signalement d'interaction entre les vautours et les activités d'élevage, ou dans le cadre de la création d'un bulletin d'information à destination d'éleveurs.

La prise de recul sur cette expérience, permet de souligner des points forts et des points faibles de l'accompagnement. Ainsi, différentes propositions d'améliorations sont mises en avant, afin de perfectionner l'accompagnement des éleveurs sur le sujet des interactions entre les vautours fauves et les activités d'élevage.

Mots clés

Vautours fauves, activités d'élevage, interactions, Aveyron, accompagnement

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Bruno VEILLET, mon maître de stage et collègue pendant trois mois à la LPO Grands Causses, pour son accompagnement, sa confiance, et la relecture. Je souhaite également remercier ma tutrice pédagogique, Aurélie JAVELLE, pour sa disponibilité, ses précieux conseils, et l'aide apportée durant la rédaction de ce rapport.

Merci aussi à tout le reste de l'équipe de la LPO Grands Causses, Noémie, Cynthia, Renaud, Philippe, Thierry, et Robert, pour l'accueil, les moments d'échanges et de soutiens durant ces trois mois.

Par ailleurs, je remercie également l'équipe pédagogique de l'Institut Agro de Florac pour cette année riche en apprentissages.

Merci aux agents de la DDT et l'OFB de l'Aveyron, sans qui certaines difficultés n'auraient probablement pas pu être surmontées.

Un sincère merci à Céline et Pierrick pour les nombreux échanges et la relecture.

Je ne peux oublier de remercier les éleveurs qui ont accepté de me recevoir et d'échanger malgré un contexte pas toujours évident.

Enfin, un grand merci à ma petite famille, qui s'est d'ailleurs agrandie au cours de la rédaction de ce rapport, pour m'avoir supporté et soutenu...

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	8
I. Contexte.....	9
A. L’Aveyron.....	9
1. Un département d’élevage.....	9
2. Des systèmes à tendance pastorale.....	10
3. Des paysages, des milieux diversifiés, et deux PNR.....	11
B. Les vautours fauves.....	13
1. Présentation.....	13
2. Distribution.....	15
3. Statut de protection et état de conservation.....	16
C. La colonie des Grands Causses.....	16
1. La LPO Grands Causses.....	16
2. La répartition dans le massif central.....	17
3. Une population en augmentation.....	18
4. La ressource alimentaire dans les Grands Causses.....	19
D. Les vautours fauves et les activités d’élevage.....	20
1. Un lien historique.....	20
2. Des interactions.....	20
3. Le traitement médiatique.....	23
4. Zoom sur 2020 en Aveyron et sur l’Aubrac.....	24
E. Problématique.....	25
II. Démarche à la mise en place du poste et des missions.....	26
A. La création du poste de médiateur.....	26
1. Les missions.....	26
2. Les partenaires : une logique d’acteurs.....	27
3. Le calendrier et les principales étapes.....	27
4. Les moyens.....	27
B. Une communication et une posture à adapter.....	28
1. Une communication en amont.....	28
2. Une posture d’accompagnant.....	28
C. L’accompagnement suite à un signalement.....	29

1.	Procédure mise en place avec les partenaires.....	29
2.	En amont : contact téléphonique	29
3.	Les rencontres.....	30
4.	Le partage de l'information	30
D.	La stratégie d'accompagnement hors signalement	30
1.	Priorité à l'Aubrac	30
2.	Des acteurs déjà impliqués	30
E.	Le bulletin d'information du PNR des Grands Causses.....	31
1.	Phase préparatoire	31
2.	Les rencontres.....	31
3.	Retranscription et validation	31
III.	Les résultats	32
A.	Des accompagnements	32
1.	L'accompagnement suite à un signalement.....	32
2.	L'accompagnement hors signalement	34
3.	L'accompagnement dans le cadre du bulletin d'information	35
B.	Des témoignages	36
1.	Les témoignages suite à un signalement	36
2.	Les témoignages dans le cadre du bulletin d'information.....	38
3.	Analyse croisée.....	41
4.	L'expérience des éleveurs au service d'autres éleveurs	43
IV.	Analyse du poste de médiateur	43
A.	Des atouts et des faiblesses	43
1.	Les points forts	44
2.	Les points faibles.....	46
B.	Propositions d'améliorations à l'accompagnement	46
1.	Adapter l'accompagnement de la LPO	46
2.	Impliquer d'avantage le monde agricole	47
3.	S'appuyer sur d'autres acteurs.....	48
4.	Affiner les connaissances	49
5.	Médiatiser et communiquer.....	49
V.	Bilan personnel	50
	CONCLUSION.....	51

GLOSSAIRE

Une interaction : Ce terme signifie une intervention de vautours sur le bétail domestique, mort ou vivant. A lui seul, il ne permet pas d'établir le degré de responsabilité des vautours dans la mort de l'animal ou sur les blessures occasionnées.

Une interaction post-mortem : Cette expression indique une intervention des vautours sur un animal déjà mort.

Une interaction ante-mortem : En opposition à l'interaction sus nommée, celle-ci indique une intervention des vautours réalisée du vivant de l'animal.

Un signalement : C'est la déclaration par l'éleveur, d'une interaction quelle qu'elle soit. Cela n'indique donc pas de manière certaine, une intervention de vautours.

Une attaque : Ce terme est à proscrire sur le sujet des interactions entre les vautours et les activités d'élevage. Les vautours ne sont pas des prédateurs, et même dans les cas d'interactions sur un animal vivant, cela ne s'apparente pas à une action de prédation, mais à une consommation ante-mortem opportuniste. C'est la consommation, qui cause la mort de l'animal.

Equarrissage naturel : Le régime charognard et le système digestif des vautours fauves, en font des équarrisseurs naturels hors pair. Ainsi, ils permettent l'élimination de tous les germes pathogènes. L'espèce est considérée comme un " cul-de-sac épidémiologique " (LPO Grands Causses, [s d]).

Médiation : Elle a pour objectif de mettre d'accord différents partenaires ou de trouver une solution à un différend. Elle demande l'intervention d'un tiers extérieur et neutre pour mener les débats (Guiheneuf, [s d]).

Accompagnement : Au sein de ce rapport, ce terme indique une posture mixte entre de l'écoute, du recueil de témoignage, et de l'information, sur le sujet des vautours et des interactions avec les activités d'élevages.

SIGLES ET ACRONYMES

AOP : Appellation d'origine protégée

BPREA : Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole

CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CVO : Contribution volontaire obligatoire

DDT : Direction départementale des Territoires

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FIR : Fonds d'intervention pour les rapaces

GPS : Global Positioning System

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux

MSA : Mutualité sociale agricole

OFB : Office français de la biodiversité

PAC : Politique agricole commune

PNA : Plan national d'actions

PNC : Parc national des Cévennes

PNR : Parc naturel régional

RGPD : Règlement général sur la protection des données

RPG : Registre parcellaire graphique

SAU : Surface agricole utile

STH : Surface toujours en herbe

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

INTRODUCTION

Dans l'histoire de l'humanité, les liens entre les activités humaines et la faune sauvage ont souvent été source de bénéfices, mais aussi de conflits. La relation entre les activités d'élevage et les vautours fauves (*Gyps fulvus*) en est l'illustration, comme c'est le cas en Aveyron, où les vautours fauves survolent à nouveau le territoire des Grands Causses depuis leur réintroduction dans les années 1980.

Aujourd'hui, la population se porte bien et est toujours en augmentation. Certains éleveurs possèdent une véritable relation à bénéfices réciproques avec ces charognards, quand d'autres les accusent d'interventions sur des animaux vivants en bonne santé.

Dans un contexte d'augmentation des signalements d'interactions entre les vautours fauves et le bétail en Aveyron en 2020, la LPO Grands Causses a créé un poste de médiateur vautour et activités d'élevage, de mai à juillet 2021. Le poste avait pour principale mission d'accompagner les éleveurs sur le sujet des interactions. J'ai ainsi été choisi pour ce poste, et profité de cette expérience pour réaliser mon rapport de fin d'étude de la licence professionnelle GENA.

Ce rapport a pour objectifs de présenter le poste, de l'analyser, et d'y proposer des pistes d'améliorations, et ainsi répondre à la problématique suivante :

Pourquoi et comment accompagner les éleveurs sur le sujet des interactions entre les vautours fauves et les activités d'élevage ?

Exemple de la création d'un poste de médiateur vautours et activités d'élevage à la LPO Grands Causses à destination des éleveurs de l'Aveyron et notamment ceux du PNR de l'Aubrac et du PNR des Grands Causses.

Pour répondre à cette question, je vais tout d'abord présenter les principaux éléments du contexte du poste :

L'Aveyron et notamment ces pratiques d'élevage et ces milieux naturels ; les vautours fauves et plus particulièrement la colonie des Grands Causses ; les liens entre les activités d'élevage et les vautours fauves, et spécifiquement les différentes études sur les interactions ; les événements en Aveyron en 2020, éléments déclencheurs à la création du poste de médiateur.

Ensuite, je révélerai les différentes missions du poste et les démarches réalisées à leurs mises en place, notamment celles concernant les accompagnements et les recueils de témoignages des éleveurs. Par la suite, j'exposerai les différents résultats de ces rencontres et interviews, et je les analyserai en mettant en perspective les points forts et les points faibles du poste, afin de proposer des pistes d'améliorations. Et enfin, je présenterai mon bilan personnel de cette expérience.

I. Contexte

A. L'Aveyron

L'Aveyron est un département Français de la région Occitanie (Figure 1). Il comptait 279 206 habitants en 2020, et il voit sa population augmenter depuis la fin des années 1990. Avec 32 habitants au kilomètre carré, il est parmi les départements les moins densément peuplés d'Occitanie et de France. Sa surface est de 8 735 km² répartie sur 285 communes (Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2021). C'est le 5^{ème} département de France métropolitaine en surface.

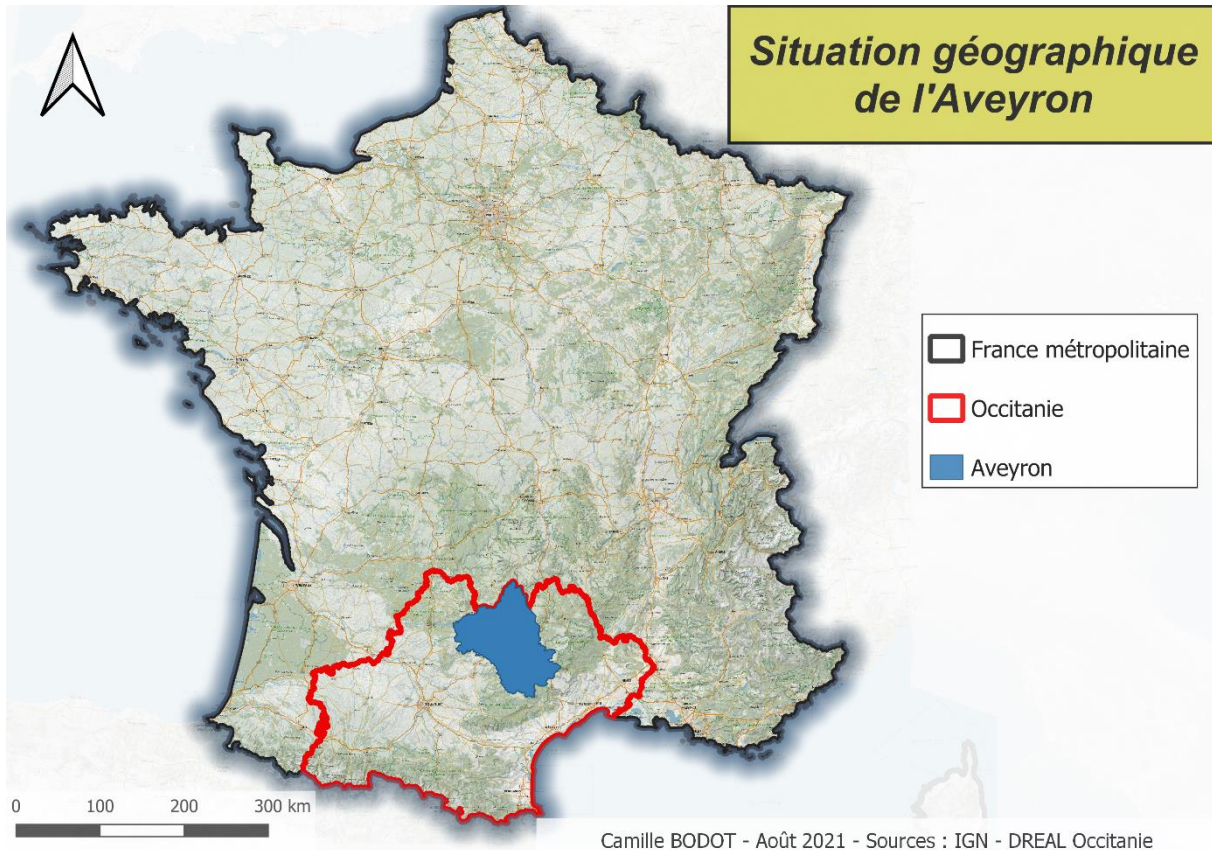


Figure 1 : Situation géographique de l'Aveyron (Sources IGN, DREAL Occitanie)

1. Un département d'élevage

L'agriculture a une place très importante en Aveyron. En effet, la surface agricole utile (SAU) représente 518 001 hectares soit 59 % du territoire, et 9 % des emplois sont dans le domaine de l'agriculture (4.8 % en Occitanie, 2.4 % en France). Plus de 94 % du territoire de l'Aveyron est classé en zone montagne, l'élevage y est donc important et permet notamment de valoriser ces espaces montagnards. La production agricole du département est très fortement spécialisée en élevage, bovin et ovin, lait et viande mais également en caprin et porcine (Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2021).

Les filières bovine et ovine, sont néanmoins majoritaires au sein du département. En effet, à elles deux, elles représentent près de 65 % de la production du département. Les systèmes bovin viande et ovin lait, sont les plus nombreux (Agreste, 2011).

En 2018, 5 057 exploitations bovines étaient recensées en Aveyron, avec un effectif de 215 062 vaches. Entre 2010 et 2018, les détenteurs de bovin en Aveyron ont baissé de 17 %, soit 1030 éleveurs en moins, ce qui correspond à une baisse de plus de 2 % par an. Le système allaitant est le plus présent, avec près de 70 % des exploitations et 74 % du cheptel, représenté par les deux races dominantes, la Limousine et l'Aubrac (Institut de l'élevage, 2018).

Concernant la production ovine, en 2018, le département comptait environ 950 élevages ovins viande et 94 000 brebis allaitantes. Néanmoins, l'élevage ovin est dominé par la production laitière, dû à la présence du bassin de Roquefort, avec près de 1 400 exploitations et 630 000 brebis laitières (Chambre d'agriculture de l'Aveyron, [s d]).

On retrouve une majorité d'exploitations bovines dans le nord Aveyron et l'ouest, alors que le sud du département est caractérisé par l'élevage ovin, et notamment ovin lait, de par la présence de l'AOP Roquefort (Figure 2) (Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2017).

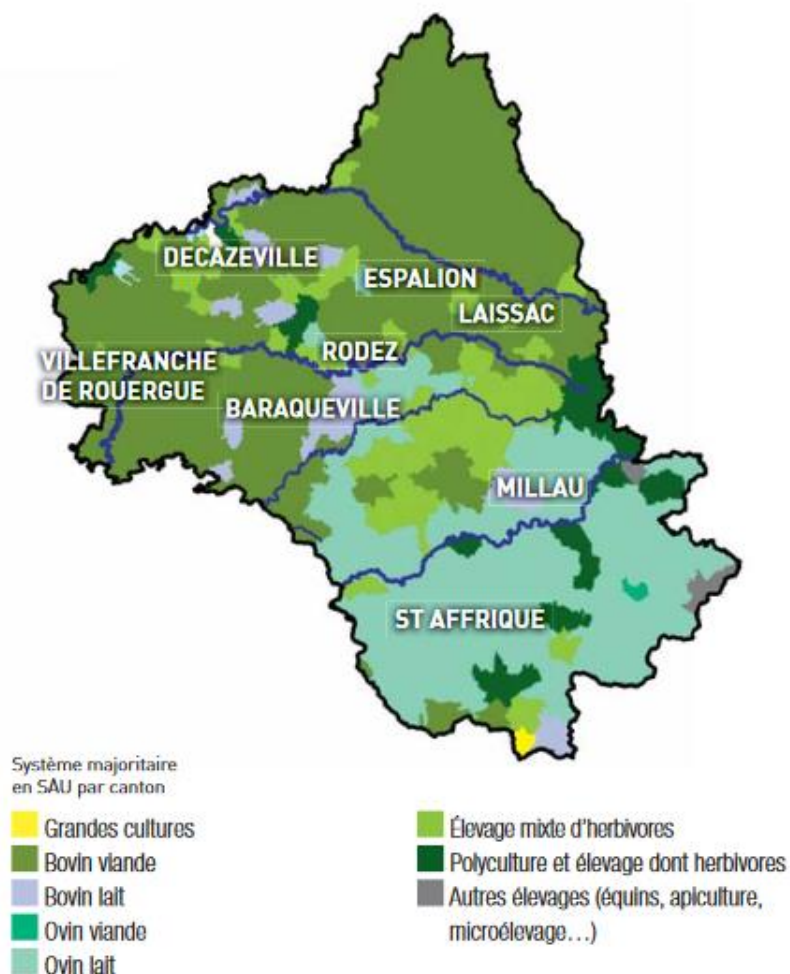


Figure 2 : Orientation agricole des communes d'Aveyron en 2010 (Source RA 2010/INOSYS)

2. Des systèmes à tendance pastorale

Le système d'élevage du département est en partie orienté vers les pratiques pastorales. En effet, la surface toujours en herbe (STH), qui correspond à la SAU occupée en herbe, semée depuis au moins 5 ans ou naturelle, représentait 44 % de la SAU du département en 2010, alors qu'elle ne couvrait que de 27 % de celle de la région Occitanie (Agreste, 2011).

De plus, les estives et les prairies permanentes sont présentes sur une grande partie du département, signe de pratiques pastorales marquées (Figure 3).

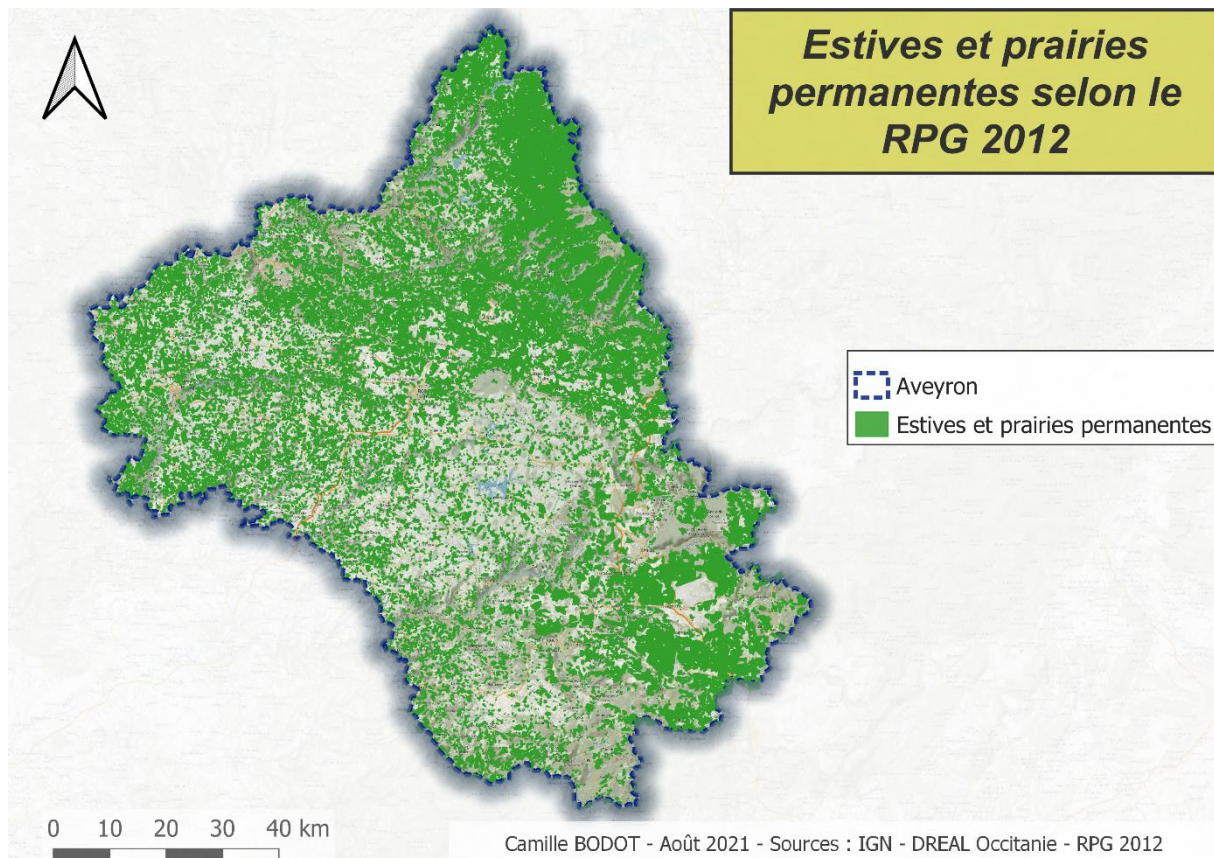


Figure 3 : Localisation des estives et des prairies permanentes en Aveyron (Sources IGN, DREAL Occitanie, RPG 2012)

Outre son impact positif sur la biodiversité lorsque qu'elles sont bien menées, ces pratiques pastorales ont également contribué à inscrire les territoires des Causses et des Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011 sous l'intitulé « Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen » (UNESCO, [s d]).

3. Des paysages, des milieux diversifiés, et deux PNR

Plusieurs entités paysagères caractéristiques composent ces espaces pastoraux (Figure 4), dans lesquelles y subsistent des milieux riches et diversifiés. Notamment, les prairies et les parcours, riches en espèces caractéristiques comme des orchidées ou des rapaces liés aux milieux ouverts, comme par exemple le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*). Ces milieux sont directement liés aux pratiques pastorales, ainsi l'action du pâturage favorise le maintien du milieu. On retrouve également les milieux rocheux et les falaises qui abritent des espèces à grande valeur patrimoniale comme le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*), le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*).

La diversité des paysages et des milieux naturels de l'Aveyron, a permis la mise en place de deux parcs naturels régionaux, le PNR des Grands Causses et le PNR de l'Aubrac (Figure 4).

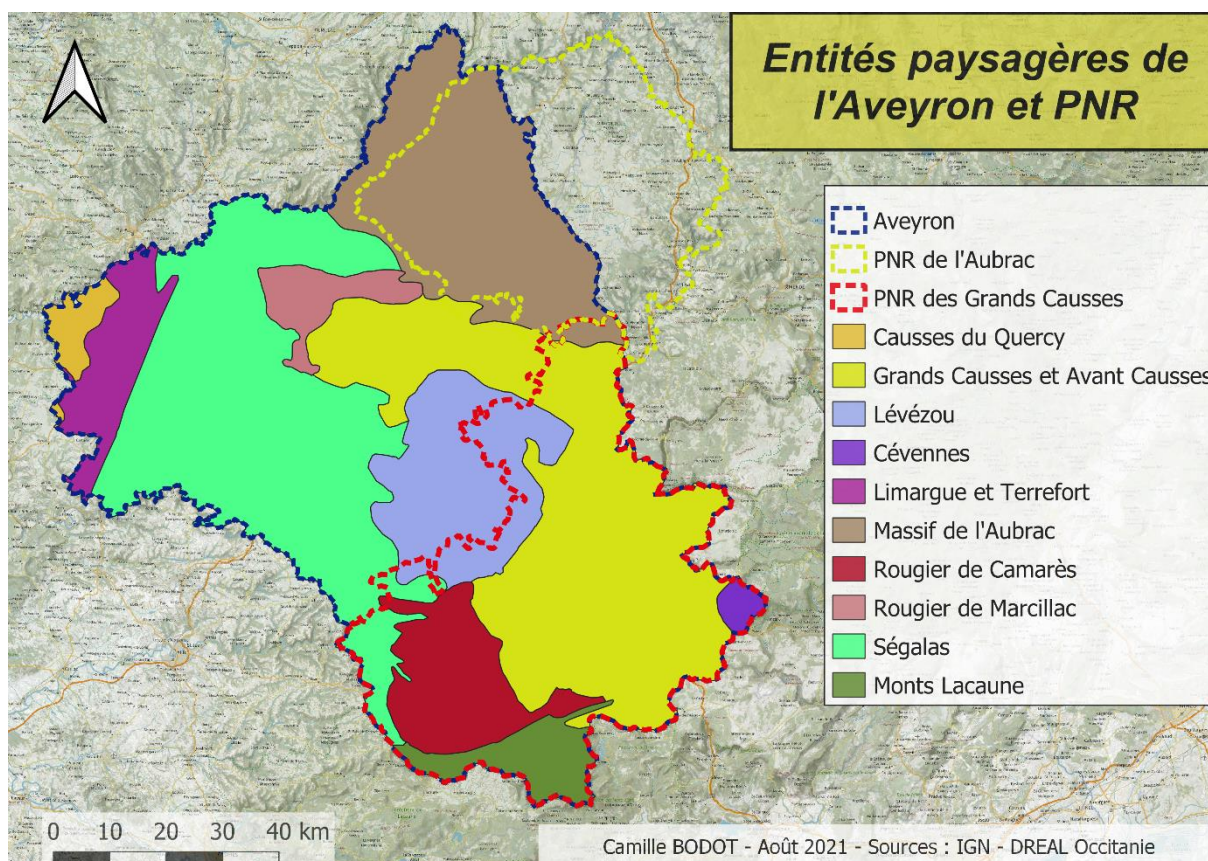


Figure 4 : Les entités paysagères de l'Aveyron et deux PNR (Sources IGN, DREAL Occitanie)

➤ Le PNR de l'Aubrac

Le PNR de l'Aubrac, créé en mai 2018, est situé au nord-est du département, sur une surface de 228 200 ha. Il est réparti sur 64 communes de trois départements, l'Aveyron, la Lozère et le Cantal. Il est le 53^e parc naturel régional français.

Le haut plateau, composé d'estives, ne se prête pas aux cultures, et est aujourd'hui réservé à l'élevage bovin allaitant (Syndicat mixte de préfiguration du PNR de l'Aubrac, 2018).

Différents systèmes d'élevages bovin allaitant demeurent au sein du PNR de l'Aubrac (Vidal *et al.*, 2018), cependant ils reposent tous sur un système fortement extensif, valorisant au maximum l'herbe par le pâturage. En moyenne, 70 vaches de race Aubrac composent l'exploitation. Les mises bas ont lieu en bâtiment de novembre à mars, et les troupeaux rejoignent les estives d'altitude de fin mai à fin d'octobre.

➤ Le PNR des Grands Causses

Le PNR des Grands Causses, créé en 1995, est d'une superficie de près de 330 000 ha, ce qui en fait le troisième parc le plus grands de France. Il s'étend sur 97 communes au sud du département de l'Aveyron. (PNR des Grands Causses, [s d]).

L'élevage ovin lait est dominant au sein de ce territoire. Il est caractérisé par un troupeau moyen de 450 brebis laitières de race Lacaune présentes à la mise bas, en général se déroulant fin janvier. Ce système repose sur une alimentation à base de foin, et sur la valorisation des surfaces pastorales l'été (Institut de l'élevage, 2011).

Les systèmes d'élevages des deux PNR, et leurs paysages, sont propices à la présence des vautours, et notamment du Vautour fauve.

B. Les vautours fauves

1. Présentation

Le Vautour fauve (Figure 5), est un grand rapace, qui appartient à la famille des Accipitridés, et à la guilde des nécrophages au même titre que les trois autres espèces de vautours présentes en France et dans les Grands Causses, le Vautour moine (*Aegypius monachus*), le Vautour percnoptère, et le Gypaète barbu. Sa morphologie est adaptée à la consommation de charogne, (principalement de bétail domestique) dont il ingère en priorité les tissus mous (viscères, masses musculaires), et qu'il repère grâce à une prospection de groupe optimisée et une excellente vision.



Photo B. Berthemy ©

Figure 5 : Un vautour fauve en vol (Source LPO Grands Causses)

D'une envergure allant de 2.40 m à 2.80 m, et d'un poids situé entre 7 et 11 kg, sa taille est imposante, et il possède des ailes larges avec de longues rémiges digitées, et une queue courte en éventail. Ses pattes sont composées de doigts longs terminés par des griffes courtes et non de serres à la différence des rapaces prédateurs. Son bec est crochu et très tranchant, lui permettant le dépeçage des charognes. Il a un plumage caractérisé par des dégradés de bruns, de beiges et de noirs, qui évolue du roux brunâtre chez l'immaturo au beige grisâtre chez le vieil adulte. Les rémiges et les rectrices sont toujours marron foncé. De son cou reptilien, émerge une collerette de plumes duveteuses blanches chez l'adulte, et brunes et plus denses chez le juvénile (LPO Grands Causses, [s d] ; Poudré *et al.*, 2017 ; Eliotout, 2007).

➤ Reproduction et cycle de vie

Les vautours fauves sont monogames, et nichent en falaise en plus ou moins grandes colonies de reproduction, de début décembre à fin juillet. Chaque couple peut produire un poussin par an. Ce dernier prend son envol à l'âge de 4 mois, et il va par la suite entamer un erratisme de plusieurs années, jusqu'à sa maturité sexuelle autour des 4-5 ans. L'espèce a une stratégie dite longévive, avec une espérance de vie maximale observée en captivité de 37 ans (LPO Grands Causses, [s d] ; Poudré *et al.*, 2017 ; Lorand, 2019).

➤ Une prospection collective

Les vautours fauves utilisent un vol économe en énergie, en exploitant les courants ascendants thermiques et dynamiques, pour ensuite planer. Ils peuvent ainsi parcourir des centaines de kilomètres en une journée (LPO Grands Causses, [s d]). Ils ont également une technique de prospection collective. En effet, ils quadrillent le territoire en groupe, en gardant un contact visuel permanent entre congénères. Dès que l'un d'eux repère une charogne (ou un autre oiseau l'ayant également repéré), celui-ci descend en vol spiralé, indiquant aux autres la présence d'une charogne (Figure 6). Rapidement, un grand nombre de vautours fauves peut se retrouver au sol. Ce délai d'arrivée sur la charogne, s'est d'ailleurs fortement raccourcis depuis une dizaine d'années, passant de plusieurs jours ou heures dans les années 1980-2000, à aujourd'hui quelques dizaines de minutes dans certains cas (Zuberogoitia *et al.*, 2010).

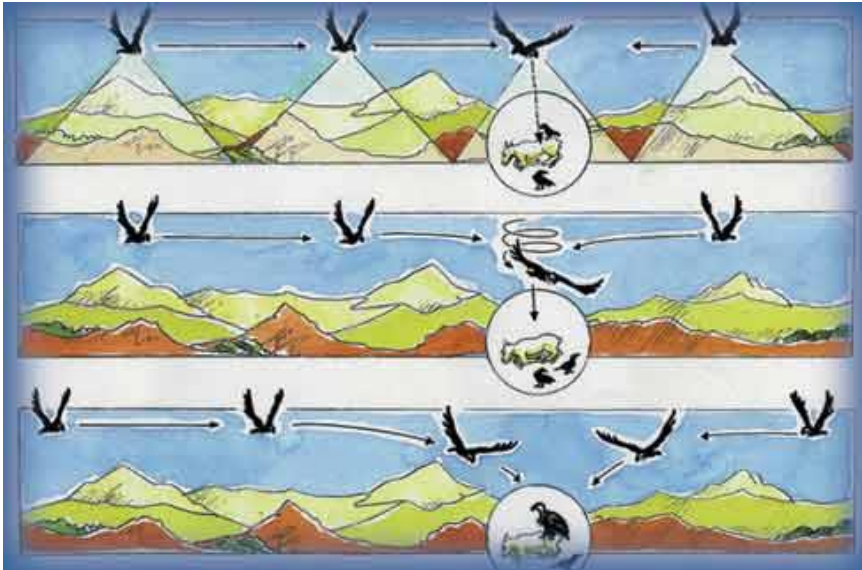


Figure 6 : Prospection collective des vautours fauves (Source LPO)

➤ La curée

De la guildes des vautours, les vautours fauves sont les premiers à arriver sur la curée. Après avoir repérés la carcasse, s'être posés, et une fois sûrs qu'il n'y a aucun danger, ils entament par les orifices, les viscères et autres parties molles de la bête morte.

Selon la littérature ancienne, le besoin quotidien d'un vautour fauve est à ce jour estimé à 500 g (Poudré *et al.*, 2017), cependant l'espèce peut faire face à des fluctuations liées la disponibilité des ressources alimentaires, en effectuant un jeûne prolongé sur plusieurs semaines. Ainsi au moment de la curée, un vautour peut ingérer jusqu'à un kilo et demi de nourriture.

Ce moment est accompagné de cris, de postures d'intimidation, voire de bagarres entre individus. On peut voir les têtes et les cous des vautours s'enfoncer dans la carcasse, et le tout est accompagné de l'odeur de putréfaction de la charogne. Si les vautours fauves sont présents en nombre, la carcasse peut être consommée en quelques dizaines de minutes. La scène peut paraître impressionnante et inquiétante quand on ne la connaît pas, mais elle reflète le comportement naturel des vautours fauves.

➤ Un équarrisseur naturel

Le système digestif du Vautour fauve permet l'élimination de tous les germes pathogènes, du fait de l'acidité de son pH gastrique. Il est ce qu'on appelle un " cul-de-sac épidémiologique ". Ainsi, en éliminant rapidement des cadavres provenant de la faune sauvage et des troupeaux domestiques, il permet d'assainir le milieu.

De plus, il existe aujourd'hui, un système dérogatoire au système d'équarrissage industriel, qui est autorisé et réglementé par arrêté préfectoral dans l'aire de nidification ou de prospection des vautours ainsi que sur les couloirs de déplacement entre populations. Les exploitations agricoles présentes sur ces territoires peuvent donc mettre en place une placette d'équarrissage naturel. A noter qu'à ce jour, seul le dépôt de petit ruminant est autorisé (ovin et caprin).

Cette placette, confère plusieurs avantages : les cadavres domestiques sont rapidement éliminés par les vautours alors que le délai d'enlèvement par les services d'équarrissages conventionnels peut parfois être long, de plus, les éleveurs ayant une placette bénéficient d'un abattement de 60 % sur la taxe d'équarrissage (la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) rendu obligatoire pour tous les éleveurs de ruminants depuis 2007), et enfin, sa mise en place évite le déplacement du camion d'équarrissage, permettant de ce fait une diminution des émissions des gaz à effet de serre (DDT 48, 2018 ; Billard, 2020).

2. Distribution

Au début du XIX^{ème} siècle, les vautours fauves avaient une distribution beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui (Figure 7). Leur aire de distribution s'est fortement réduite au cours du XX^{ème} siècle, et la population a presque complètement disparu en France entre les années 1920 et 1950, en raison de persécutions via l'usage de poisons, de tirs et de la mise en place de mesures sanitaires d'équarrissage obligatoire. Seule une petite colonie subsistait dans les Pyrénées, en vallée d'Ossau. La mise en place de programme de réintroductions dans plusieurs pays d'Europe dont la France, a permis de sauver l'espèce de l'extinction, et l'aire de répartition connue en France au début du XX^{ème} siècle a pu être reconstituée. Rapidement, les effectifs nationaux ont augmenté, et des nouvelles colonies sont apparues. Ce phénomène de recolonisation est toujours en cours (LPO Grands Causses, [s d] ; Poudré *et al.*, 2017).

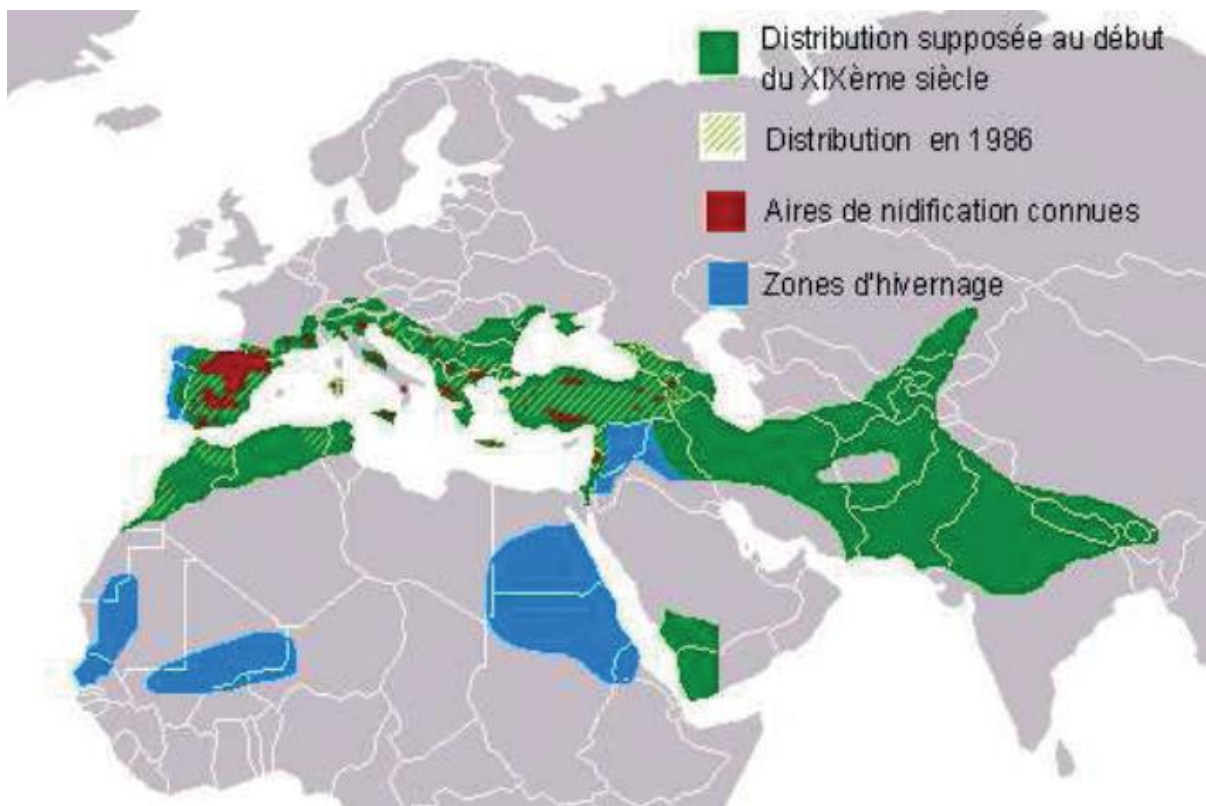


Figure 7 : Carte de la distribution ancienne et récente du Vautour Fauve (Source LPO GC)

3. Statut de protection et état de conservation

L'état de conservation du Vautour fauve est jugé satisfaisant à ce jour en Europe, avec des effectifs en augmentation, même si la très grande majorité de la population nicheuse se trouve en Espagne. Il est classé préoccupation mineure sur la liste rouge de l'UICN dans le monde, en Europe, et en France, mais Vulnérable dans l'ancienne région Languedoc Roussillon, et Quasi menacé dans l'ancienne région Midi-Pyrénées (Muséum national d'Histoire naturelle, 2021c). L'espèce reste vulnérable à des menaces, notamment d'origine anthropiques, comme l'empoisonnement, la collision, ou la destruction (Poudré *et al.*, 2017).

Le Vautour fauve, au même titre que les trois autres espèces présentes dans les Grands Causses, est une espèce protégée en France par la loi de 1972 et de la loi de protection de la nature de 1976, mais également au niveau international de par la Convention CITES, et au sein de l'Union Européenne avec la Directive Oiseaux (Muséum national d'Histoire naturelle, 2021c).

Les trois autres espèces, revêtent cependant des enjeux de conservation très importants en France et dans les Grands Causses, au vu de leurs faibles effectifs (Muséum national d'Histoire naturelle, 2021a ; Muséum national d'Histoire naturelle, 2021b ; Muséum national d'Histoire naturelle, 2021d).

C. La colonie des Grands Causses

Le Vautour fauve a disparu des Grands Causses dans les années 1940. Au début des années 1980, le FIR, et le PNC mettent en œuvre des réintroductions de vautours fauves dans les gorges de la Jonte. Ces opérations se sont déroulées avec succès, puisque plusieurs individus s'établirent rapidement dans les gorges de la Jonte, et une première reproduction est identifiée en 1982 (Terrasse *et al.*, 1994).

1. La LPO Grands Causses

Connue historiquement comme FIR, avant la fusion en 1998 du FIR et de la LPO France, la LPO des Grands Causses est une antenne technique de la LPO France. Elle est, en outre, référente technique du PNA Vautours fauves et activités d'élevage, et son équipe suit activement les quatre espèces de vautours des Grands Causses.

Les bureaux sont situés à Peyreleau, à la confluence des Gorges du Tarn et de la Jonte.

Elle mène notamment des programmes de réintroduction (Vautour fauve dans les années 70-80, Vautour moine dans les années 90 et Gypaète barbu en cours) et de conservation des populations de vautours dans les Grands Causses. Une grande partie des missions concerne les suivis de la reproduction des vautours, l'étude de leurs déplacements, de leurs régimes alimentaires, et de l'évolution générale des colonies. De plus, l'équipe accompagne des éleveurs à la création de placette d'équarrissage, et lors d'interactions entre les vautours et les troupeaux.

Le suivi quasi exhaustif de la population nicheuse de vautours fauves, mis en œuvre depuis la réintroduction, permet de connaître l'évolution des colonies dans les Grands Causses. Chaque année, tous les nids connus sont contrôlés au moins une fois par semaine, jusqu'à l'envol des jeunes vautours. De plus, un programme de baguage est réalisé en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, et il apporte de précieuses informations. Cela permet notamment d'évaluer la longévité des oiseaux, l'âge de la première reproduction, et les taux de survie de la colonie. Plus d'une vingtaine d'oiseaux ont également été équipés de balises GPS pour suivre leurs déplacements. Ce programme, mené en collaboration avec des chercheurs du CEFECNRS et de l'Université de Montpellier, permet, en outre, de mieux apprécier les stratégies de

prospection des vautours, et leurs domaines vitaux (LPO Grands Causses, [s d]).

2. La répartition dans le massif central

Il est difficile de connaître précisément la distribution historique des vautours fauves dans le massif central, cependant des écrits anciens mentionnent d'importantes populations de vautours jusque dans le Puy de Dôme, notamment en période estivale (Paulus, 1944).

Aujourd'hui, la colonie, divisée en plusieurs sous colonies, est située dans les gorges du Tarn, de la Jonte, de la Dourbie et dans la vallée du Tarn entre le Rozier et Millau. Cependant, le territoire prospecté est lui beaucoup plus vaste. Ainsi, l'analyse des données GPS de 54 vautours fauves équipés entre 2010 et 2019, a permis de préciser l'aire de prospection alimentaire de la population au sein du territoire du massif central (Figure 8) (Assali, Giraud, et Duriez, 2019).

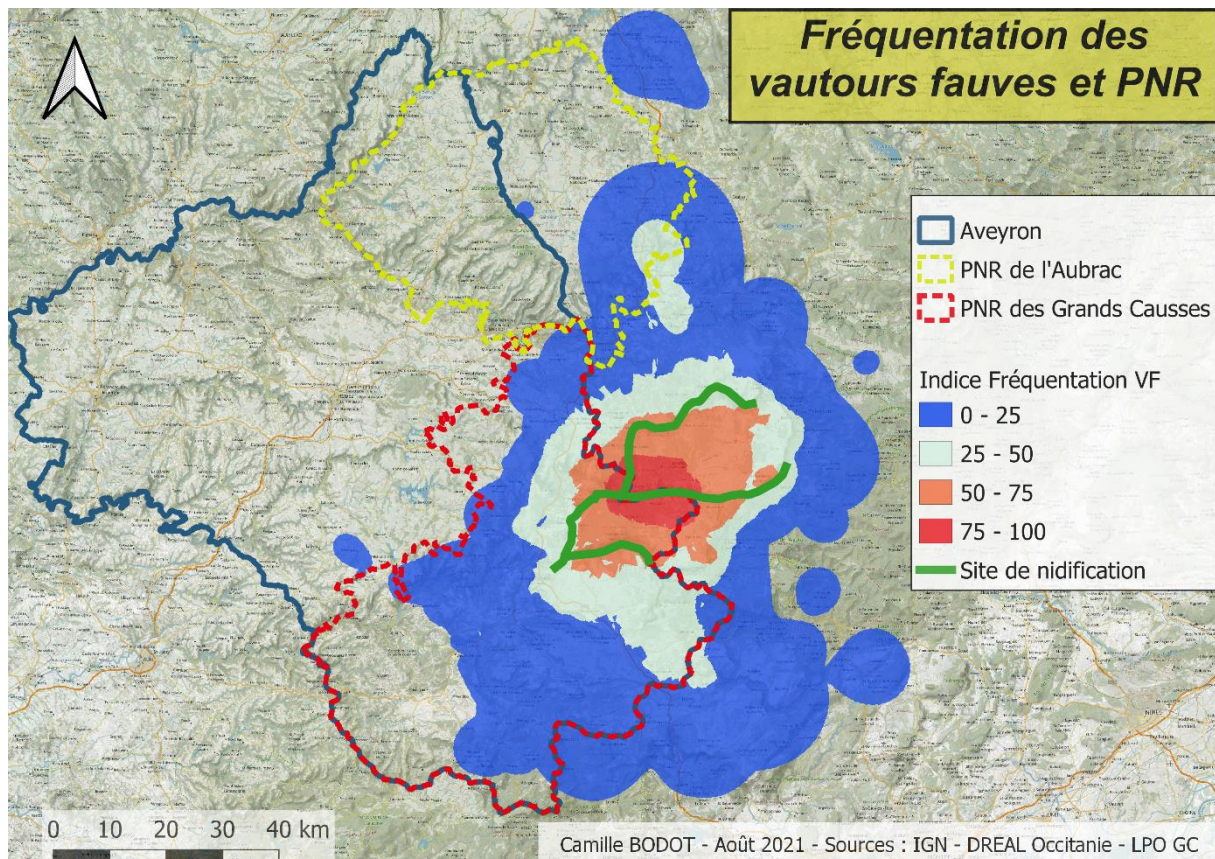


Figure 8 : Carte de la fréquentation des vautours fauves en Aveyron entre 2010 et 2019 (Source IGN, DREAL Occitanie, LPO Grands Causses)

Cette aire s'étend de la bordure du PNR de l'Aubrac jusqu'au nord de l'Hérault, en couvrant une large partie du PNR des Grands Causses. Les sites de nidification semblent cependant concentrer une grande partie de l'activité des vautours fauves, puisqu'ils sont situés au sein de la zone dans laquelle il est probable de rencontrer plus de 50 % de la population. Le PNR de l'Aubrac paraît lui peu fréquenté par rapport au PNR des Grands Causses.

A noter que cette analyse ne prend en compte que les oiseaux équipés de GPS, elle n'est donc peut-être pas généralisable à l'ensemble de la population.

Néanmoins les données issues du réseau des observateurs de la LPO, semblent confirmer l'aire de prospection des vautours fauves, même si quelques observations apparaissent sur des zones plus éloignées (LPO Aveyron, LPO Lot, et LPO Tarn, 2021).

3. Une population en augmentation

La population de vautours fauves des Grands Causses augmente de manière constante de près de 10 % par an depuis la réintroduction. La barre des 800 couples reproducteurs a été franchie en 2020 (LPO Grands Causses, [s d]). La population devrait suivre une courbe théorique (Figure 9) : après une forte augmentation, elle devrait se stabiliser naturellement.

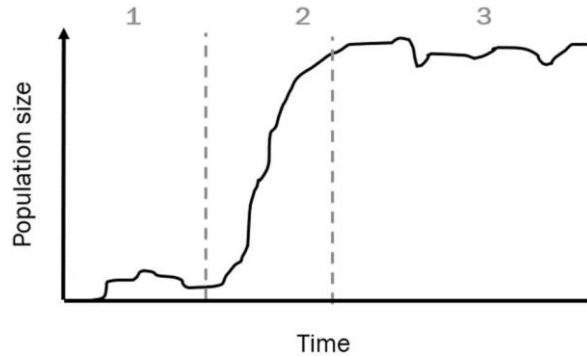


Figure 9 : Dynamique théorique d'une population réintroduite (Sarrazin 2007. *Ecoscience*; Robert et al. 2015. *Anim.Cons.*)

Les facteurs limitant la croissance de la population devraient, selon la littérature, être la disponibilité alimentaire et les sites de nidifications. Le manque de nourriture ou de site de reproduction, influeraient les taux de reproduction et les taux de survie des jeunes. Une récente étude (Lorand, 2019) a analysé ces paramètres, et a montré que depuis la réintroduction, les taux de reproduction et les taux de survie des jeunes n'ont pas significativement changés (Figure 10). La population des vautours fauves ne semble donc pas, pour le moment, être limitée par la disponibilité alimentaire ou les sites de nidifications.

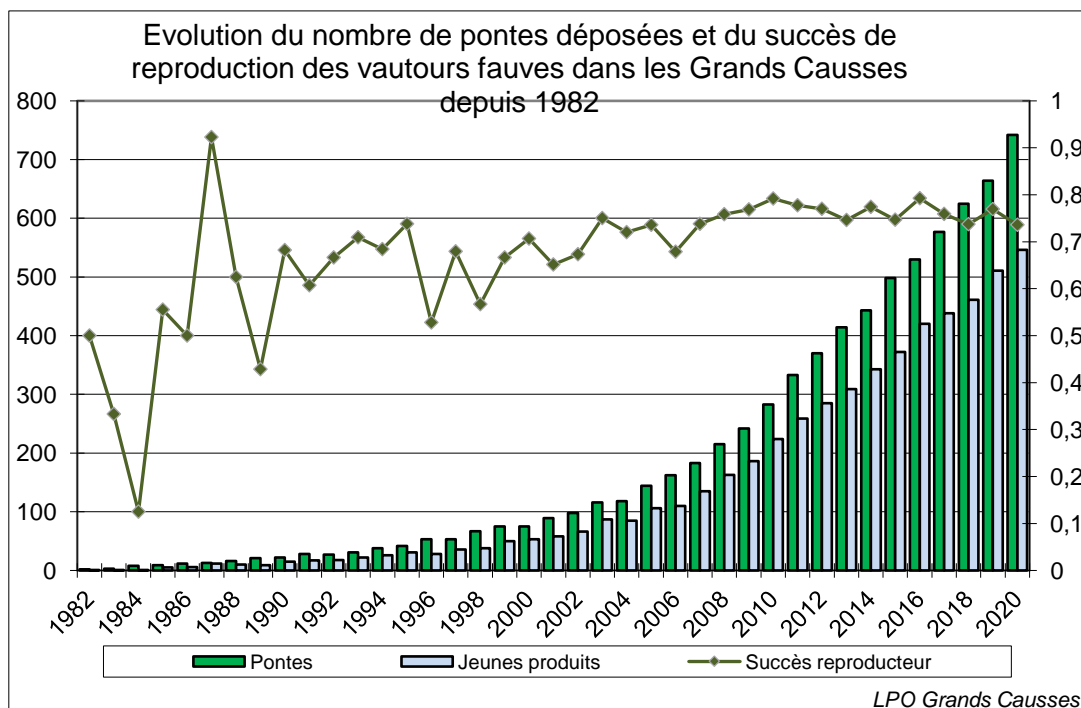


Figure 10 : Evolution du nombre de pontes et du succès de reproduction des vautours fauves dans les Grands Causses (Source LPO GC)

4. La ressource alimentaire dans les Grands Causses

Si la présence de sites favorables à la reproduction, et non encore utilisés par les vautours, semble ne poser aucune limite à l'augmentation de la population à moyen terme, la question de la disponibilité alimentaire est, en revanche, régulièrement discutée.

A ce jour, sur les Grands Causses, une part importante de la ressource alimentaire provient du réseau de placettes d'équarrissage naturel alimentées par les éleveurs grâce à la mortalité dans leurs troupeaux d'ovin. Ainsi, en 2021, sont présentes environ 115 placettes d'équarrissage naturel individuel sur les Grands Causses, ainsi que deux charniers collectifs gérés et alimentés par la LPO Grands Causses avec des cadavres provenant de 20 exploitations agricoles du territoire (LPO Grands Causses, [s d]).

En Aveyron, ces placettes sont situées dans la partie Est du PNR des Grands Causses, à proximité des sites de reproduction des vautours fauves (Figure 11).

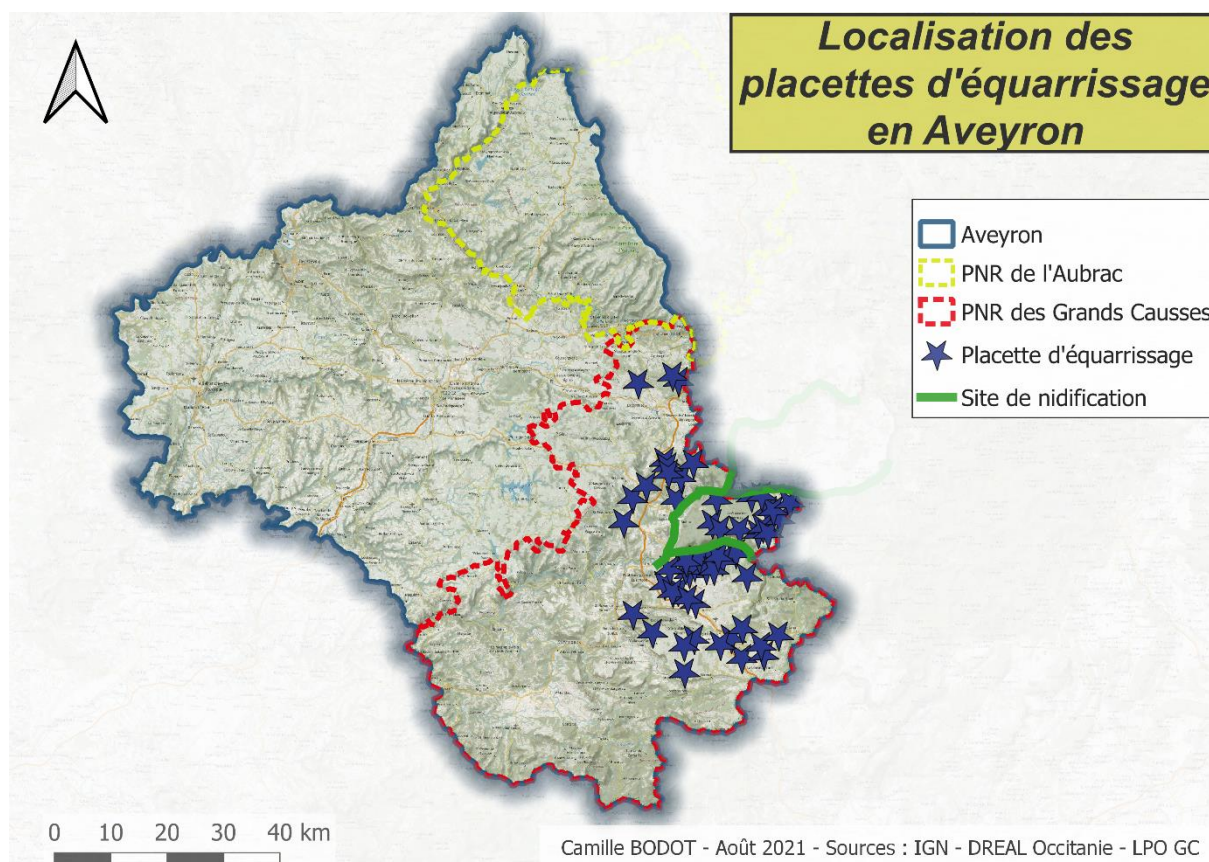


Figure 11 : Carte de la localisation des placettes d'équarrissage naturel en 2021 (Sources IGN, DREAL Occitanie, LPO GC)

Néanmoins, les placettes ne répondent pas à elles seules aux besoins des vautours fauves. Ainsi, plus de 50 % des curées de vautours fauves équipés de GPS ont été détectées hors placettes d'équarrissage officiel. La présence de ces curées sauvages révèle donc une part importante, souvent sous-estimée, de carcasses consommées hors des sites d'équarrissage naturel. Ces carcasses sont probablement issues du bétail mort aux pâturages, de mortalité issue de la faune sauvage, déchets de chasse, animaux tirés non retrouvés, collisions routières, mais aussi du dépôt sauvage de carcasses par des éleveurs ne disposant pas d'autorisations de placettes (Billard, 2020). Il est aujourd'hui très difficile de quantifier précisément les ressources

alimentaires disponibles pour la colonie des Grands Causses, et donc d'estimer quand sera atteint le plafond d'évolution des colonies.

Cependant, les taux de reproduction et de survie, semblent indiquer la présence de ressources alimentaires en quantité suffisante pour la taille actuelle de la colonie.

D. Les vautours fauves et les activités d'élevage

Ce sujet a fait l'objet d'un Plan National d'Actions intitulé « Vautours fauve et activités d'élevage 2017-2026 » (Poudré *et al.*, 2017). Ce PNA a pour objectif de solutionner la problématique des interactions entre le Vautour fauve et le bétail afin de préserver la relation à bénéfices réciproques entre les activités d'élevage et les vautours, et également permettre la restauration de cette relation là où elle s'est dégradée.

1. Un lien historique

« *Ubi pecora, ibi vultures !* » : « *Où il y a du bétail, il y a des vautours* »
(LPO Grands Causses, [s d])

Cette citation datant de l'époque romaine reflète le lien historique entre les vautours et les activités d'élevage. Néanmoins, jusqu'à la fin du paléolithique, il y a 11 000 ans, la ressource alimentaire provenait des cadavres d'ongulés sauvages. Ce n'est qu'au néolithique (9 000 ans), à l'époque de la domestication des animaux sauvages par l'homme, que les vautours ont commencé à se nourrir des mortalités issues des troupeaux domestiques. Ainsi un lien de plusieurs milliers d'années est né, et perdure encore de nos jours.

Si les vautours sont bien des animaux sauvages, ils dépendent donc, en partie des activités d'élevage pour leur ressource alimentaire. En échange ils effectuent un équarrissage rapide et gratuit. C'est une véritable relation à bénéfices réciproques (LPO Grands Causses, [s d]).

2. Des interactions

➤ L'historique

Les interactions sur animaux vivants entre les vautours et les activités d'élevage sont des situations qui ne sont pas nouvelles en France. En effet, les premières ont été signalées en 1993 dans les Pyrénées, et dans les années 2000 dans les Grands Causses, même si des récits mentionnent des phénomènes similaires au cours du XX^{ème} siècle (Poudré *et al.*, 2017). Néanmoins les interactions ont connu une augmentation au cours de la fin des années 2000, et l'hypothèse d'un changement de comportement des vautours devenant des « prédateurs » est régulièrement mise en avant, notamment par une partie du monde agricole.

➤ Des termes spécifiques

L'utilisation d'une sémantique adaptée est primordiale sur ce sujet.

Une « **interaction** » signifie une intervention de vautours sur le bétail domestique, mort ou vivant. A lui seul, ce terme ne permet pas d'établir le degré de responsabilité des vautours dans la mort de l'animal ou sur les blessures occasionnées.

Un « **signalement** » est la déclaration par l'éleveur, d'une interaction quelle qu'elle soit. Cela n'indique donc pas de manière certaine, une intervention de vautours.

Le terme « **attaque** » est à proscrire sur le sujet des interactions entre les vautours et les activités d'élevage. Les vautours ne sont pas des prédateurs, et même dans les cas d'interactions sur un animal vivant, cela ne s'apparente pas à une action de prédation, mais à une consommation

ante-mortem opportuniste. C'est la consommation, qui cause la mort de l'animal.

➤ Des expertises vétérinaires et des constats

Suite à l'augmentation des signalements, et afin de mieux comprendre le phénomène des interactions, un dispositif de constatations (recueil téléphonique ou de terrain) a été mis en place sur le massif Pyrénéens, et dans les Grands Causses. En complément, depuis 2007, des campagnes d'expertises vétérinaires ont également été menées afin de déterminer avec précision le rôle des vautours dans la mort de l'animal. Ainsi, 83 expertises ont été menées dans les Pyrénées et 82 dans les Grands Causses. Celles-ci consistaient à analyser les éléments présents et à émettre un diagnostic sur le déroulement des événements (Figure 12).

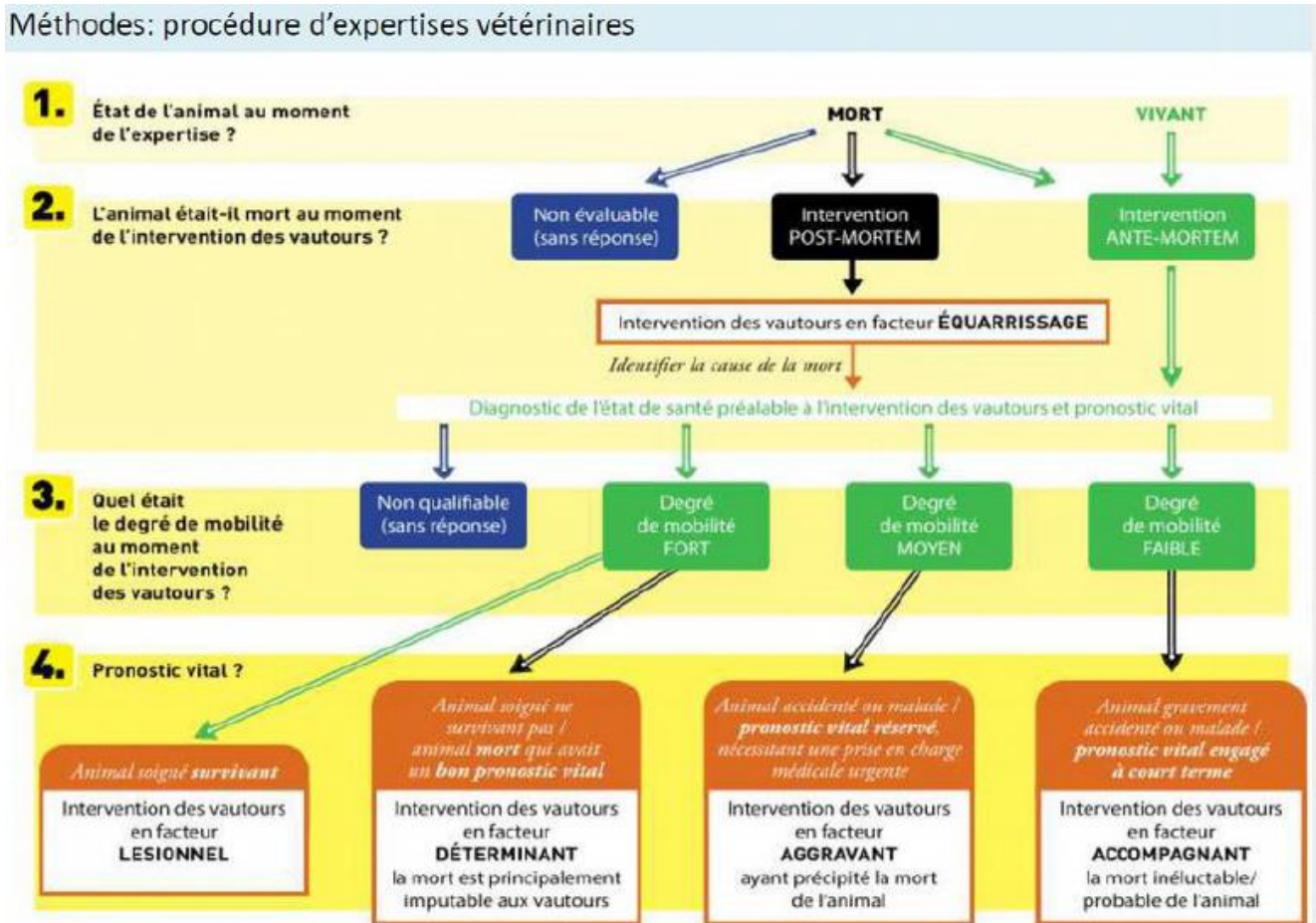


Figure 12 : Procédure des expertises vétérinaires (Source Duriez et al., 2017)

De plus, elles permettaient de diagnostiquer l'état de l'animal avant l'intervention des vautours, et de classer plus finement le degré de responsabilité des vautours fauves dans l'interaction. Ainsi, ces derniers peuvent être considérés comme un facteur nul, d'équarrissage, lésionnel, accompagnant, aggravant, déterminant, non qualifiable, ou non évaluable (Poudré et al., 2017).

Sur la base de ces expertises, plusieurs études ont été réalisées sur le sujet, dans les Pyrénées (Labouyrie, 2007 ; Arthur et Zenoni, 2010) et les Grands Causses (Duriez et al., 2016 , 2017 , 2019). Les conclusions de ces études étant proches, je vais ici présenter plus en détails celles des Grands Causses. Ainsi, sur la base des 156 constats dont 82 expertises réalisées entre 2007 et 2014, ces études ont permis de mieux comprendre le phénomène des interactions sur les Grands Causses (Duriez et al., 2016 , 2017 , 2019).

➤ L'analyse des expertises

En premier lieu, il a été montré que sur les 82 expertises, les vautours fauves ne sont intervenus véritablement que sur 63 cas. Ainsi, un nombre significatif de signalement est fait, alors qu'il n'y a eu aucune intervention de vautours. Sur les 63 cas avec intervention avérée de vautours, seuls 15 ont mis en avant une intervention ante-mortem des vautours sur l'animal (Figure 13). Ce qui équivaut à deux interactions ante-mortem par an sur les Grands Causses.

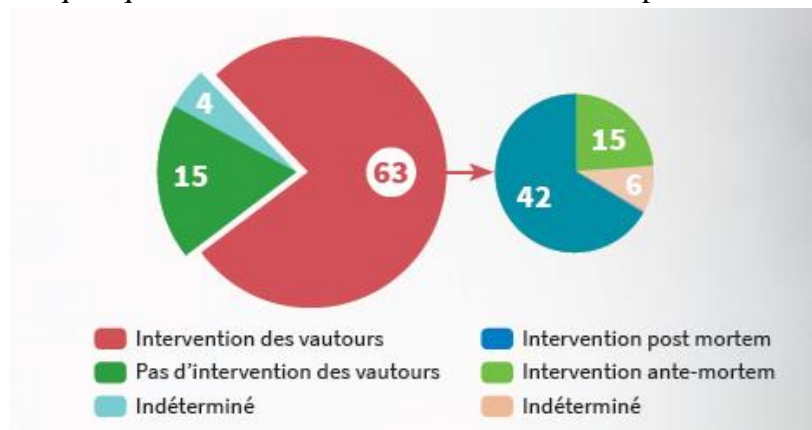


Figure 13 : Répartition des interventions des vautours fauves (Source Duriez, et al., 2017)

De plus, le diagnostic des 15 cas d'intervention ante-mortem ne révèle aucun cas de facteur déterminant. L'action des vautours a consisté pour sept cas à accompagner la mort de l'animal, pour trois à aggraver l'état de l'animal, et pour trois autres l'action des vautours s'est limitée à un facteur lésionnel sur un animal sain. Trois cas sont restés indéterminés. Dans tous les cas, la perte de mobilité de l'animal a été mise en avant, et dans plus de la moitié des cas, était présent un élément attractif comme le placenta suite à une mise bas ou un animal mort à proximité.

Ainsi les vautours sont intervenus dans la majorité des cas dans leur rôle, normal et classique, d'équarrisseurs naturels, en consommant des animaux morts. Et dans les rares interventions ante-mortem, les vautours n'ont pas été le facteur déterminant de la mort d'un animal, et rarement un facteur aggravant. Ils ont donc été accompagnants d'un animal condamné.

De plus des situations à risques ont été mises en évidences, comme la perte de mobilité, et la présence de placenta ou d'un cadavre à proximité (Poudré et al., 2017).

➤ Aucun lien entre la dynamique de population et les signalements (constats)

La population de vautours fauves des Grands Causses entre 2007 et 2014 (période d'étude) a augmenté de manière constante, à l'inverse du nombre de signalements (Figure 14).

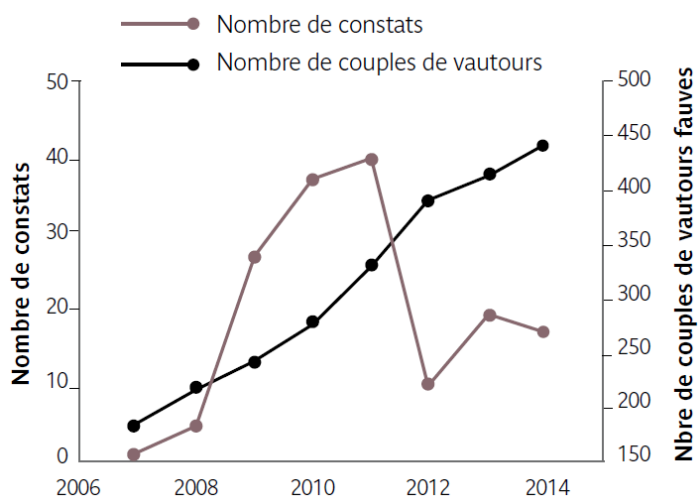


Figure 14 : : Évolution temporelle du nombre de constats et de la démographie de la population de vautours (nombre de pontes) entre 2007 et 2014 dans les Causses (Duriez et al., 2016)

En effet, les signalements ont connu une forte augmentation entre 2010 et 2011, puis une baisse presque aussi importante en 2012. L'étude a donc montré que la variation annuelle du nombre de signalements et la croissance de la population ne sont pas corrélés, et qu'aucun lien statistique significatif n'était établi (Duriez *et al.*, 2016). Ainsi, à priori, l'augmentation de la population, n'engendre pas plus de signalements.

➤ Un biais de perception

L'hypothèse d'un « biais de perception » a été mise en évidence (Duriez *et al.*, 2019). Aussi, aucun élément ne permettrait d'étayer l'hypothèse d'un changement de comportement de la part des vautours fauves devenus des « prédateurs ». Ce biais, serait notamment dû aux comportements naturels des vautours consommant un animal mort, particulièrement spectaculaires, et pouvant être mal interprétés quand ils sont peu connus. De plus, au fil des années, les localisations des signalements concernent des territoires éloignés de la colonie des Grands Causses, donc des zones rarement prospectées par les vautours fauves et où leurs modes d'intervention ne sont que peu ou mal connus.

3. Le traitement médiatique

Les médias et les réseaux sociaux ont un rôle important dans la diffusion de l'information sur le sujet des interactions entre les vautours et les activités d'élevage. Suite à un signalement d'éleveurs, l'information est, souvent aujourd'hui, rapidement relayée sans qu'il n'y ait toujours de vérification. Ainsi, des fausses informations, peuvent être largement diffusées, y compris par des médias pouvant être considérés comme « sérieux » (Lambertucci *et al.*, 2021).

En Aveyron, entre le 20 avril 2021 et le 30 juin 2021, au moins 24 articles de presse ont couvert le sujet des interactions (Annexe 1). Les termes « attaques » ou « tués » ont été utilisés dans le titre de 17 de ces articles, en utilisant pour la plupart (15) la forme affirmative (Figure 15). A la lecture de ces titres d'articles, les « attaques » ne font aucun doute, alors que les recueils de l'OFB ou les expertises vétérinaires n'avaient pas encore donné leurs conclusions. Aucun démenti n'a été réalisé à ce jour, même après la confirmation d'interaction post-mortem.

Actu > Occitanie > Aveyron > Rodez

Sud Aveyron : des vaches et des veaux tués par des vautours

Attaques inédites, mais, inquiétantes dans le sud Aveyron : des vautours ont attaqué des troupeaux de vaches et de veaux.

Centre Presse.fr
Aveyron

Nouvelles attaques de vautours sur l'Aubrac

Faits divers - Justice

Au moins 150 vautours s'attaquent à une jument vivante, l'effroi des agriculteurs d'Aveyron

Figure 15 : Exemple de titre de la presse suite à un signalement d'interaction (Aubert, 2021 ; Centre Presse Aveyron, 2021b ; Morin, 2021)

4. Zoom sur 2020 en Aveyron et sur l'Aubrac

Alors qu'en 2019, 10 signalements avaient été déclarés en Aveyron dont un seul au sein du PNR de l'Aubrac, l'année 2020 a connu une forte augmentation. Ainsi l'OFB Occitanie a relevé 26 signalements d'interactions entre les vautours fauves et les activités d'élevage en Aveyron et huit sur une commune limitrophe dans le département du Cantal (Figure 16). Douze de ces signalements ont eu lieu au sein du PNR de l'Aubrac (quatre en Aveyron et huit dans le Cantal) et huit au sein du PNR des Grands Causses (deux à l'extrême Sud et six à l'extrême nord du PNR).

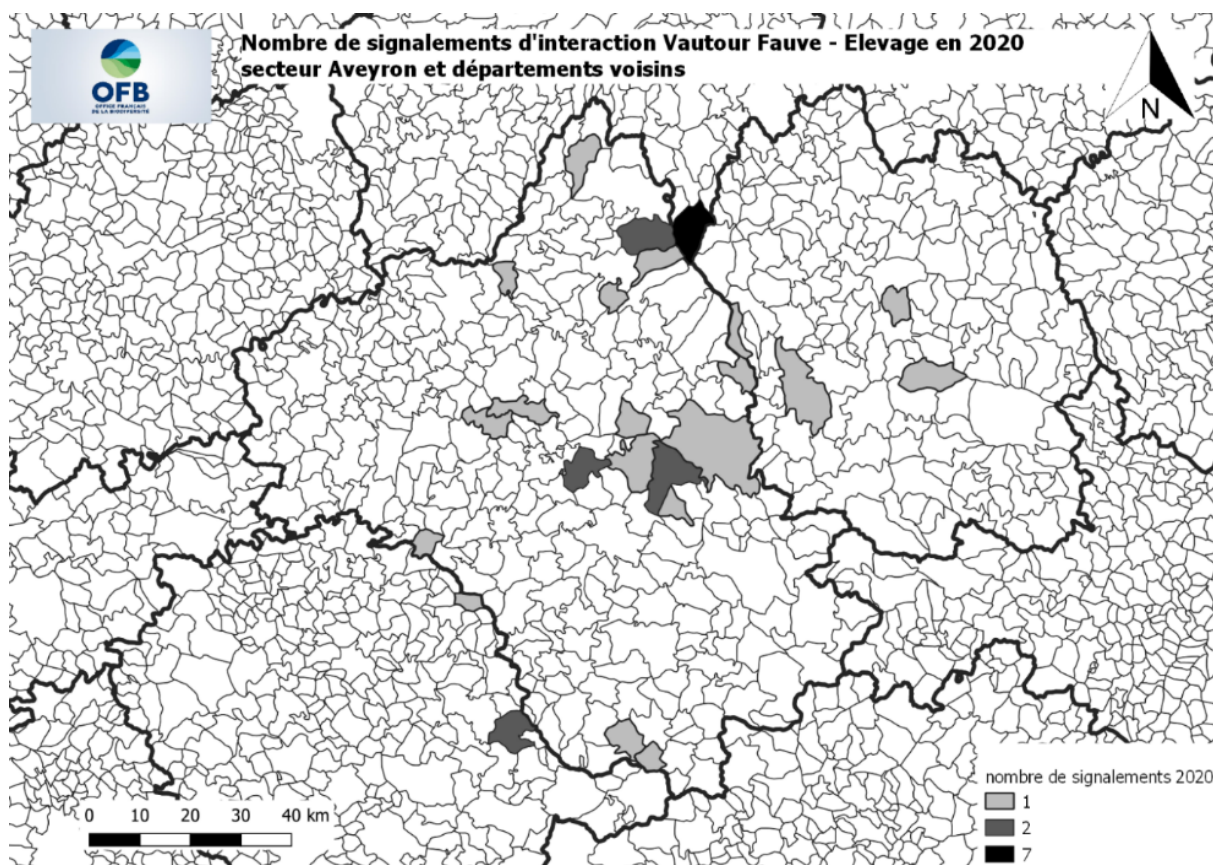


Figure 16 : Carte des signalements d'interaction en 2020 en Aveyron et départements voisins (Source OFB)

Des articles de presse ont également été publiés suite aux évènements sur l'Aubrac (Centre Presse Aveyron, 2020 ; Richaud, 2021), montrant la crispation d'une partie du monde agricole sur le sujet. Une réunion publique s'est notamment tenue sur le massif (La Dépêche, 2020) entre une centaine d'éleveurs, les services de l'état (DDT12, OFB12, OFB DR Occitanie), des élus locaux, la LPO et le CNRS, afin d'échanger et d'apporter des éléments de connaissance des vautours aux éleveurs de l'Aubrac.

Mais malgré tout, certains éleveurs sont restés peu favorable à la présence des vautours « *Des éléments qui sont loin de convaincre sur l'Aubrac. Car, après l'épisode estival, il est désormais établi pour les éleveurs que « des vautours, de toute façon, il y en a trop », assure Marie-Claude Bras. « Quand ils ont réintroduit l'espèce, jamais ils ne nous ont dit qu'ils viendraient jusqu'ici et si nombreux. »* » (Souhay, 2020).

E. Problématique

Au vu des éléments scientifiques des différentes études sur les interactions dans les Grands Causses, l'hypothèse principale de la LPO Grands Causses est que la polémique et la crispation qui en découle, sont dues avant tout à un biais de perception de la part des éleveurs et du grand public, mais aussi, parfois, à une mauvaise identification des causes de mortalité du bétail en pâture (épisodes sanitaires non détectés). Le manque de connaissances sur le comportement des vautours au sein de ces territoires est un élément déterminant.

L'accompagnement des éleveurs semble donc essentiel au maintien de la relation à bénéfices réciproques entre les vautours et les activités d'élevage. D'autant plus qu'elle regroupe plusieurs enjeux environnementaux et agricoles. Ainsi, l'élevage a une place importante en Aveyron, avec des systèmes en grande partie tournés vers les pratiques pastorales, permettant à la biodiversité associée de s'y maintenir. Et le vautour fauve, également lié à ces pratiques, est une espèce protégée, et encore sensible à de nombreuses menaces. Sont également présents dans les Grands Causses, les trois autres espèces de vautours, qui sont, elles aussi, intimement liées aux pratiques pastorales du département, et qui ont des enjeux de conservations supérieurs, de par leur moindre effectif (LPO Grands Causses, [s d]).

Désireuse d'avancer sur le sujet, et à la suite de plusieurs rencontres avec des acteurs du territoire de l'Aubrac, la LPO Grands Causses a proposé de créer un poste pour la saison d'estive 2021, afin d'accompagner les éleveurs sur le sujet des vautours fauves et des interactions avec les activités d'élevage.

Le poste, intitulé « médiateur vautours et activités d'élevage » a ainsi été créé au sein de la LPO Grands Causses, et a été financé par la DREAL Nouvelle Aquitaine dans le cadre du PNA Vautour fauve et activités d'élevage.

Pour la première fois en France, un poste a été créé sur le sujet des interactions entre les vautours fauves et les activités d'élevage.

Souhaitant avoir un profil mixte alliant connaissances naturalistes et agricoles, cette mission m'a été proposée par la LPO Grands Causses, dans le cadre du stage de fin d'étude de la licence professionnelle GENA.

Ce rapport, n'a pas pour objectif de valider ou infirmer les hypothèses émises par les différentes études sur les interactions entre les vautours et les activités d'élevage. Mais, il s'efforcera de présenter les missions réalisées, les analyser, et proposer des pistes d'améliorations à l'accompagnement des éleveurs sur le sujet des interactions.

Ce rapport se propose de répondre à la problématique suivante :

Pourquoi et comment accompagner les éleveurs sur le sujet des interactions entre les vautours fauves et les activités d'élevage ?

Exemple de la création d'un poste de médiateur vautours et activités d'élevage à la LPO Grands Causses à destination des éleveurs de l'Aveyron et notamment ceux du PNR de l'Aubrac et du PNR des Grands Causses.

II. Démarche à la mise en place du poste et des missions

A. *La création du poste de médiateur*

1. Les missions

J'ai effectué ma prise de poste le 03 mai 2021, pour une durée de trois mois.

Intitulé « Médiateur Vautours et activités d'élevage », et intégré à l'équipe de la LPO Grands Causses, le poste était composé de quatre missions principales (Figure 17) :

- l'accompagnement des éleveurs du département à la suite du signalement d'une interaction
- la participation à l'élaboration d'un bulletin d'information à destination des éleveurs du PNR des Grands Causses
- la mise en place d'une stratégie d'accompagnement hors signalement à destination, notamment des éleveurs de l'Aubrac
- le suivi de terrain des vautours sur l'Aubrac

J'ai également participé, et représenté la LPO Grands Causses, au cours de réunions et lors du comité départemental vautour et activités d'élevage de l'Aveyron, et du comité interdépartemental vautour et activités d'élevage du Massif Central. J'étais également la veille informationnelle sur le sujet, au sein de l'équipe de la LPO Grands Causses. J'échangeais de ce fait, régulièrement avec l'équipe, et j'archivais les informations récoltées au cours des missions.

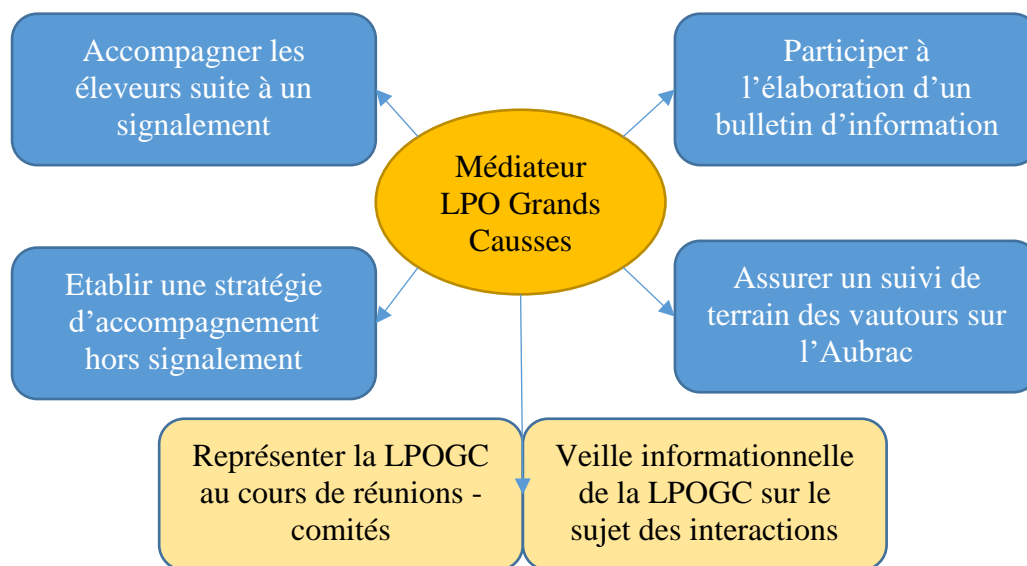


Figure 17 : Schéma des missions du poste de médiateur de la LPO Grands Causses (Source Bodot 2021)

Ce rapport ayant pour ambition d'améliorer l'accompagnement des éleveurs sur le sujet des interactions, j'ai fait le choix de ne présenter et analyser, uniquement les missions d'accompagnements, et les rencontres d'éleveurs dans le cadre du bulletin d'information. Ainsi, les missions de représentations, et la mission de suivi de terrain des vautours ne seront pas abordées.

2. Les partenaires : une logique d'acteurs

Ces missions ont été réalisées en collaboration avec des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat, dont des établissements publics et des groupements de collectivités territoriales. Ainsi, dès les prémices de ma mission, j'ai rencontré et échangé avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la DDT de l'Aveyron, l'OFB de l'Aveyron et d'Occitanie, le PNR des Grands Causses, et le PNR de l'Aubrac (Annexe 2). Une procédure d'accompagnement des éleveurs a été mise en place avec la DDT et l'OFB. Des réunions, ont eu lieu au cours des trois mois, afin d'ajuster l'accompagnement, et me permettre d'être dans les meilleures conditions possibles pour mener à bien les missions, et ce malgré un contexte pas toujours simple.

3. Le calendrier et les principales étapes

Les missions ont été conduites en plusieurs étapes (Figure 18). Elles ont débuté par des recherches et des lectures bibliographiques sur le sujet des interactions. En parallèle, les partenaires ont été contactés, et rencontrés pour mettre en place les missions en totale collaboration. Ensuite, j'ai pu commencer les accompagnements, des éleveurs et des acteurs du territoire de l'Aubrac, ainsi que des éleveurs ayant fait un signalement. Enfin, lorsque le temps le permettait, j'effectuais du suivi de terrain afin d'observer des vautours sur l'Aubrac. L'élaboration du bulletin d'information du PNR des Grands Causses, a été menée dans un deuxième temps. Au cours de ces trois mois, des réunions avec les partenaires, l'équipe de la LPO Grands Causses, et ma tutrice de l'Institut Agro, ont eu lieu régulièrement.

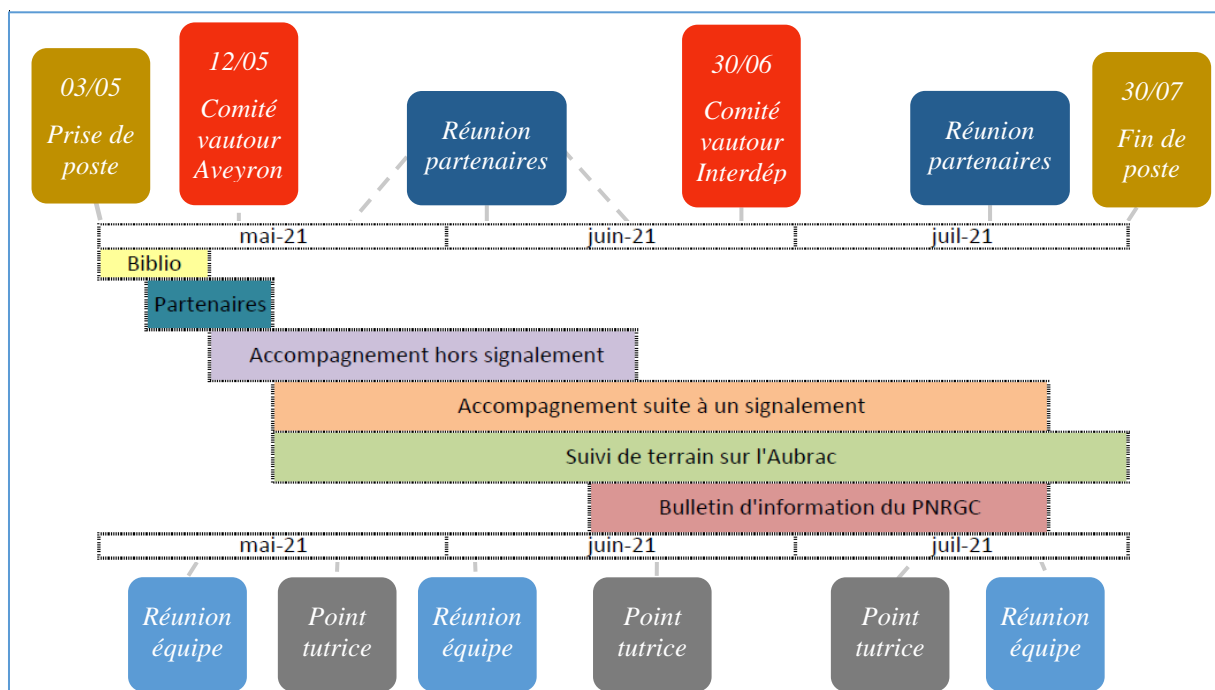


Figure 18 : Calendrier et étapes du poste de médiateur de la LPO Grands Causses (Source Bodot 2021)

4. Les moyens

Mon bureau était situé dans les locaux de la LPO Grands Causses, sur la commune de Peyreleau. J'ai pu bénéficier d'un véhicule de service de location pour mes déplacements, d'un ordinateur fixe et portable et d'un appareil photo et vidéo. J'étais également équipé de ma longue vue personnelle, et d'un enregistreur audio emprunté à l'Institut Agro de Florac.

B. Une communication et une posture à adapter

Le poste étant le premier existant sur ce sujet, j'ai dû adapter ma communication et ma posture en fonction des événements et de l'expérience acquise.

1. Une communication en amont

Dès la première semaine de prise de poste, un article de presse non prévu a été publié « Un médiateur pour rassurer les éleveurs de l'Aubrac » (La Dépêche, 2021). Cet article a été mal perçu par une partie du monde agricole du département. En effet, il laissait penser que mes missions allaient seulement consister à rencontrer les éleveurs de l'Aubrac afin de les rassurer sur la présence des vautours.

Il semblait donc important de communiquer sur la réalité de mes missions pour les mener à bien. Pour cela, j'ai pu présenter et échanger sur mon poste de médiateur, au cours du comité départemental vautour et activités d'élevage de l'Aveyron, en présence d'élus de la chambre d'agriculture, et des principaux syndicats agricole. Ainsi que lors d'une interview pour un quotidien local, et enfin lors de rencontres avec des éleveurs et des acteurs du territoire de l'Aubrac.

2. Une posture d'accompagnant

L'intitulé du poste « Médiateur vautours et activités d'élevage », laissait penser qu'une médiation allait être réalisée auprès des éleveurs. Cependant, plusieurs éléments ont montré que la posture de médiateur n'était pas adaptée à la situation.

Voici une définition de la médiation : « *La médiation a pour but de mettre d'accord des partenaires sur une perspective commune (médiation de projet) ou de trouver une solution mutuellement acceptée à leurs différends (médiation de conflit). Elle fait appel à un tiers extérieur et neutre qui conduit les débats.* » (Guiheneuf, [s d]).

Elle doit être réalisée par un organisme neutre. La LPO Grands Causses, directement impliquée en tant que référent technique, n'est pas, de fait, en position de neutralité sur le sujet.

De plus, les rencontres suite à un signalement, engendrent beaucoup d'émotions chez les éleveurs impactés. Et selon le triangle des positions, qui représente le cheminement fondamental de la médiation (Figure 19), cette émotion ne permet pas d'être en situation de médiation (Barret, 2012).

Ainsi, malgré l'intitulé de « médiateur », ma posture a été celle d'un accompagnant, proposant une écoute, et des connaissances techniques sur le sujet des vautours et des interactions.

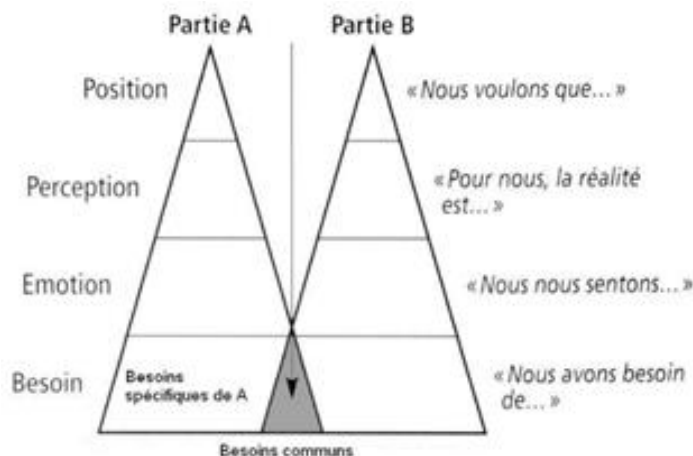


Figure 19 : Triangle des positions (Source Barret, 2012)

C. L'accompagnement suite à un signalement

La découverte d'un de leurs animaux morts et la suspicion d'une interaction avec les vautours, est assurément un moment difficile pour les éleveurs. L'accompagnement consistait à recueillir le témoignage de l'éleveur en ayant une position d'écoute, le faire remonter aux différents partenaires, et échanger sur le sujet des vautours et des interactions avec les activités d'élevage. Cette rencontre permettait également de montrer l'implication de la LPO sur le sujet.

1. Procédure mise en place avec les partenaires

Dès le début de la mission, une procédure a été mise en place pour les signalements d'une suspicion d'interaction (Figure 20).

L'éleveur suspectant une interaction, effectuait un signalement, en appelant un numéro unique « vautour » de la DDT 12. Cette dernière, recueillait les premiers éléments de l'interaction, et informait l'OFB, qui, en fonction des éléments, réalisait un recueil de témoignage par téléphone ou sur le terrain. Si la situation le permettait (notamment la présence d'éléments suffisamment analysables sur le cadavre), une expertise vétérinaire était réalisée par un vétérinaire indépendant et formé à la problématique des interactions. A la fin du recueil de l'OFB, l'agent de l'état demandait à l'éleveur s'il souhaitait rencontrer le médiateur vautours et activités d'élevage de la LPO Grands Causses. La décision de l'éleveur m'était ensuite communiquée par mail ou téléphone, par un agent de l'OFB.

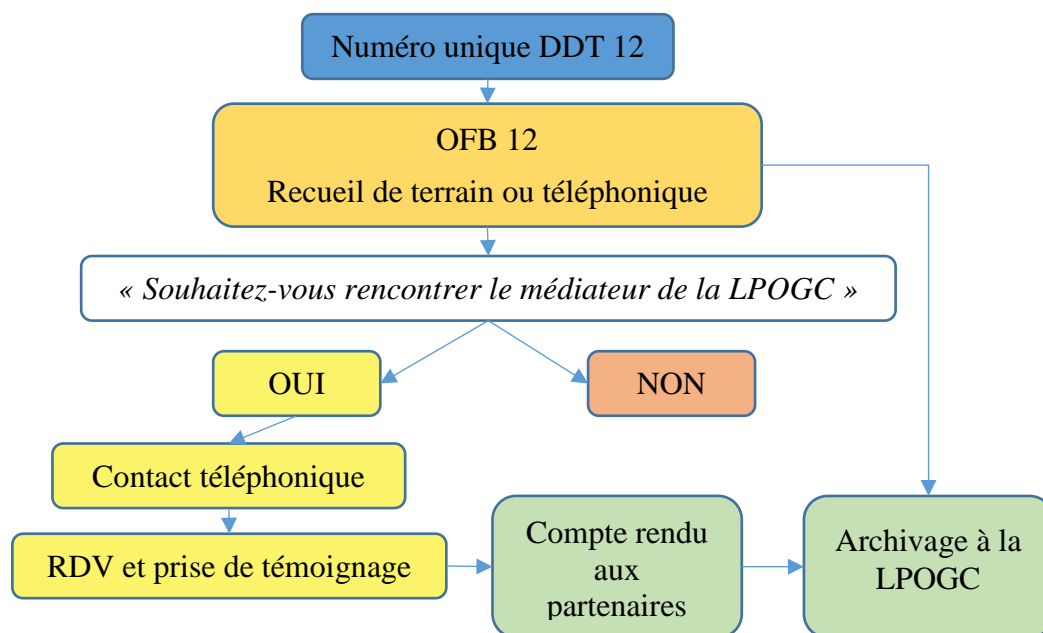


Figure 20 : Schéma de la procédure de signalement et d'intervention (Source Bodot, 2021)

2. En amont : contact téléphonique

Dès que j'avais connaissance de la volonté de l'éleveur, un premier contact par téléphone était réalisé, et un rendez-vous était pris suivant les disponibilités de chacun. Ce premier contact permettait de mieux connaître le contexte de l'interaction, et également l'état d'esprit de l'éleveur. Le recueil de l'OFB, contenant les premiers éléments de l'interaction, était collecté et archivé informatiquement au sein de la LPO Grands Causses. Avant chaque rencontre, j'informais les partenaires du lieu et de la date du rendez-vous.

3. Les rencontres

Un guide d'entretien semi directif spécifique à ces rencontres a été réalisé (Annexe 3).

Au début de ma mission, les prises de témoignage étaient effectuées sans enregistreur audio mais en prenant des notes écrites. Il s'est vite avéré qu'il était difficile d'interagir avec l'éleveur, et en même temps de prendre des notes. Un enregistreur audio a donc été emprunté à l'Institut Agro de Florac afin d'enregistrer les rencontres.

Leur accord, selon le RGPD (Règlement général sur la protection des données) était demandé et enregistré avant chaque interview. Cependant, lors des premières rencontres, j'ai voulu adopter une posture la plus professionnelle possible, en me présentant avec la casquette de médiateur vautour et activité d'élevage de la LPO Grands Causses, et pas comme un étudiant en licence professionnelle GENA. Je n'ai donc, pas toujours, demandé l'accord des éleveurs pour utiliser leur témoignage dans le cadre de ce rapport. J'ai dû par la suite, rappeler chaque éleveur, pour présenter la licence professionnelle GENA, et enregistrer leur accord selon le RGPD, afin de pouvoir utiliser leur témoignage.

Lors des rencontres, la première phase consistait à me présenter, et expliquer mon parcours et mes missions. Ensuite, je récoltais le témoignage de l'éleveur en ayant une posture d'écoute active, en le laissant raconter le plus précisément possible le contexte de l'interaction, et son ressenti sur la situation. Dans la majorité des cas, la rencontre était ponctuée d'échanges sur des éléments de connaissances sur les vautours et les interactions avec les activités d'élevage.

L'objectif principal était de récolter les éléments de contexte mais également d'avoir un temps d'échange, et répondre aux éventuelles interrogations des éleveurs.

4. Le partage de l'information

Suite à la rencontre, une synthèse de l'entretien était produite, précisant le témoignage de l'éleveur, les sujets des échanges abordés, et le climat dans lequel s'est déroulée la rencontre. Cette synthèse, partagée aux partenaires, permettait d'avoir des compléments d'information au recueil de l'OFB 12. Je l'archivais ensuite sur le serveur de la LPO Grands Causses.

D. La stratégie d'accompagnement hors signalement

Il s'agissait ici d'accompagner des éleveurs et des acteurs du territoire, dans un contexte hors signalement, sur le sujet des vautours et des interactions avec les activités d'élevage.

1. Priorité à l'Aubrac

Au vu du contexte sur l'Aubrac, la priorité a été donnée à ce territoire. Ainsi, l'objectif était de rencontrer un maximum d'acteurs du territoire de l'Aubrac, des éleveurs, des élus, des vétérinaires, des naturalistes. Afin d'échanger sur le sujet, de répondre à leurs interrogations, et d'établir une relation de confiance, dans le but de créer un réseau d'acteurs à l'écoute et impliqués.

2. Des acteurs déjà impliqués

Il n'a pas été décidé de réaliser les rencontres de manière aléatoire, mais en utilisant les réseaux de la LPO et de nos partenaires. De ce fait, les acteurs du territoire rencontrés sur l'Aubrac, étaient, à priori, plus susceptibles d'être intéressés et ouverts pour échanger avec la LPO sur le sujet des vautours et des activités d'élevage.

E. Le bulletin d'information du PNR des Grands Causses

Le PNR des Grands Causses avait sollicité la LPO Grands Causses afin d'éditer un bulletin d'information sur les vautours à destination des éleveurs du PNR. Sa volonté était de mettre en avant des témoignages d'éleveurs côtoyant les vautours sur le territoire. Une partie de la mission a donc consisté à réaliser les prises de témoignages de ces éleveurs. Ces échanges, avec des éleveurs ayant une relation positive avec les vautours, m'ont enrichi de récits d'expériences de terrain, que j'ai pu utiliser lors des accompagnements.

1. Phase préparatoire

Une réunion de travail avec le PNR, mon responsable, et moi-même, a permis de préciser les attentes du PNR des Grands Causses par rapport au bulletin d'information. Au cours de cette réunion, on m'a chargé de récolter les témoignages des éleveurs et il a été décidé qu'un minimum de quatre témoignages composerait le bulletin d'information. Le PNR a ainsi cité quelques noms d'éleveurs qu'il suggérait de rencontrer.

J'ai ensuite contacté ces éleveurs, du réseau du PNR des Grands Causses, et d'autre issus du réseau de la LPO, afin de leur demander s'ils accepteraient de témoigner dans le cadre du bulletin d'information. J'ai rapidement eu des réponses positives d'éleveurs de six exploitations agricoles.

2. Les rencontres

La prise de témoignage était réalisée à l'aide de l'enregistreur audio zoom. Un guide d'entretien (Annexe 4) semi directif a été rédigé pour mener au mieux les rencontres. Ce guide a été élaboré avec l'objectif principal de récolter des récits pouvant intégrer le bulletin d'information. Ainsi, tous les sujets n'ont pas été abordés au cours des échanges.

Lors des rencontres, la mission et ses objectifs étaient tout d'abord présentés, et leur accord, selon le RGPD, était demandé aux éleveurs pour enregistrer les échanges. Ensuite, les éleveurs présentaient brièvement leur système d'élevage et leur exploitation. Et enfin, un long temps d'échange était consacré aux vautours, le lien qu'ils entretenaient, les anecdotes vécues, leur avis sur le sujet des interactions.

Il est également apparu, qu'au vu de la médiatisation des interactions entre les vautours et les activités d'élevage, les éleveurs rencontrés avaient de nombreuses interrogations sur le sujet. Une partie des entrevues, était donc consacrée à des échanges et des apports de connaissances.

3. Retranscription et validation

Chaque enregistrement était retranscrit, adapté et réorganisé pour convenir au format du bulletin d'information. Le texte final était ensuite envoyé par mail à chaque éleveur pour qu'il soit validé. Des modifications ont pu ainsi être réalisées par certains éleveurs.

Lors de l'envoi de la version finale, je demandais par mail l'autorisation pour utiliser le témoignage dans le cadre de ce rapport, et leur réponse était ensuite archivée.

III. Les résultats

Ces différentes missions réalisées dans le cadre du poste de médiateur, m'ont permis d'accompagner des éleveurs et de récolter leurs témoignages dans des contextes différents. Je vais donc présenter les principaux résultats des différents accompagnements, et des témoignages récoltés (Figure 21).

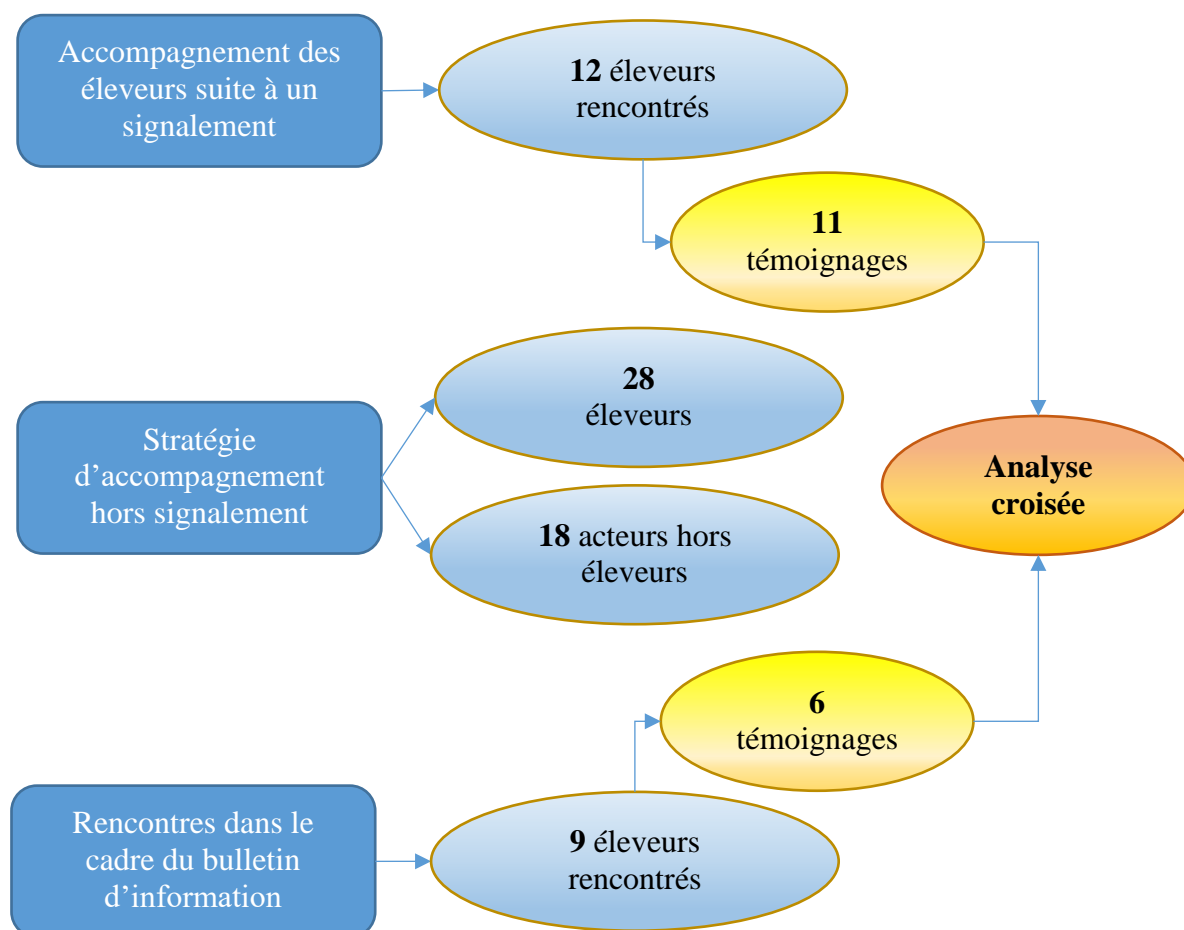


Figure 21 : Schéma résumant l'accompagnement et les prises de témoignages (Source Bodot 2021)

A. **Des accompagnements**

Au cours de cette mission, j'ai pu accompagner des éleveurs suite au signalement d'une interaction entre les vautours et leurs troupeaux, et également dans un cadre hors signalement.

1. **L'accompagnement suite à un signalement**

Durant les trois mois de ma mission, entre mai et juillet 2021, ont eu lieu 36 signalements en Aveyron, alors que pour rappel, 26 avaient été réalisés au cours de toute l'année 2021. Les signalements ont concerné des équins (1), des caprins (2), des ovins (12), et des bovins (21).

Ils étaient localisés sur l'ensemble du département, dont 12 au sein du PNR des Grands Causses, et huit au sein du PNR de l'Aubrac. Cependant, on peut noter qu'on retrouve peu de

signalements sur les territoires fréquemment prospectés par la colonie de vautours fauves (Figure 22).

Sur les 36 signalements, j'ai réalisé 13 accompagnements car 23 éleveurs n'ont pas souhaité me rencontrer, dont quatre malgré un échange téléphonique, et un éleveur a effectué deux signalements. J'ai donc rencontré 12 éleveurs ayant réalisés un signalement.

J'ai pu accompagner tous les éleveurs qui ont fait un signalement sur équin (un accompagnement sur un signalement) et tous ceux qui ont fait un signalement sur caprin (deux sur deux), en revanche j'ai accompagné deux éleveurs sur ovin (pour 12 signalements) et huit sur bovins (pour 21 signalements). (Figure 22).

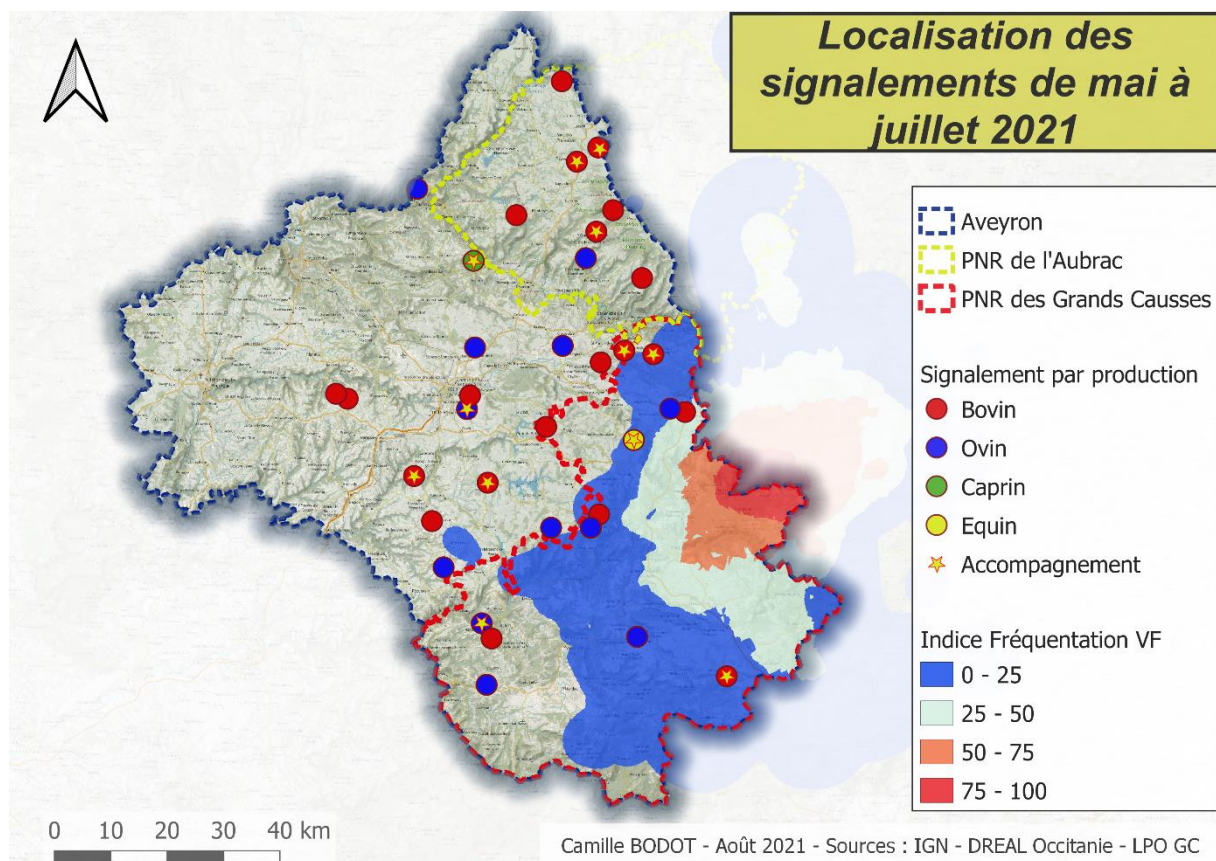


Figure 22 : Localisation des signalements et de leurs accompagnements entre mai et juillet 2021 (Source IGN, DREAL Occitanie, LPO GC)

➤ Le climat des rencontres

La majorité des rencontres s'est déroulée dans un climat apaisé, et a été ponctuée de nombreux échanges sur les vautours. Cependant, la plupart des éleveurs semblaient inquiets par la situation. Une seule rencontre s'est déroulée dans un climat tendu, et n'a pas permis d'échanger avec l'éleveur sur le sujet des vautours et des interactions avec les activités d'élevage.

➤ Les principaux sujets d'échanges

Le sujet le plus abordé était celui des interactions sur animaux vivants et notamment les différentes études sur ces interactions. Ce sujet permettait d'échanger sur les situations à risque et les facteurs attractifs pouvant amener une interaction, mais également sur les premiers résultats des expertises vétérinaires en 2021. De plus, certains éleveurs pensaient que les

placettes d'équarrissage naturel étaient fermées, cela m'a permis de les informer de leur bon fonctionnement et de leur nombre sur les Grands Causses. Ensuite, j'ai souvent apporté des connaissances sur la population des vautours fauves sur les Grands Causses, comme le nombre de couples présents, leurs habitats, et la ressource alimentaire à leur disposition.

Des éléments plus généraux sur le vautour fauve pouvaient être donnés, comme la morphologie de l'espèce, la stratégie de prospection collective, la technique de vol, et le déroulé et le fonctionnement d'une curée. Dû à la présence des vautours, les sujets de l'effarouchement des troupeaux et du souillage des abreuvoirs destinés au bétail, ont été abordés très régulièrement. Des échanges ont également eu lieu sur les missions de la LPO, la procédure mise en place en 2021 suite à un signalement.

➤ Des expertises vétérinaires

Sur l'ensemble des 36 signalements, 13 expertises vétérinaires ont été réalisées. Les résultats sont : dix interactions post-mortem, une interaction ante-mortem et deux expertises indéterminées.

Concernant les signalements des 12 éleveurs rencontrés, cinq expertises ont eu lieu. Deux expertises concluent à une interaction post-mortem, deux sont indéterminées, et une conclut à une interaction ante-mortem.

2. L'accompagnement hors signalement

Ces rencontres, se sont déroulées, en majorité, au cours de la première moitié de ma mission. J'ai rencontré et échangé avec 46 personnes : 28 éleveurs dont 17 sur l'Aubrac, 18 acteurs du territoire hors éleveurs (vétérinaires, habitants, naturalistes, élus...). J'ai également pu échanger par mail ou téléphone avec cinq éleveurs et une secrétaire de mairie.

➤ Climat des rencontres

Ces rencontres se sont toujours passées dans un climat très cordial, malgré l'inquiétude ressentie. Et ont amenées de nouvelles prises de contacts souvent téléphoniques pour m'informer sur des événements sur l'Aubrac, ou pour avoir des compléments d'information sur les vautours.

➤ Sujets d'échanges

Chez tous les éleveurs rencontrés, de nombreuses interrogations ont émané au fil des échanges, notamment concernant le nombre de vautours présents sur le territoire, leurs comportements, leurs stratégies de prospection, les possibles interactions avec les activités d'élevage. Tous les éleveurs rencontrés, étaient intéressés par le poste de médiateur, et en particulier par la mission de suivi de terrain des vautours sur l'Aubrac. Au-delà de l'interaction en elle-même, le principal sujet de préoccupation était l'effarouchement des troupeaux suite à la présence des vautours.

➤ Un contexte idéal pour accompagner

Ces rencontres hors interaction, semblent particulièrement adaptées pour apporter des éléments de connaissance sur les vautours et les interactions avec les activités d'élevage. En effet, « l'étiquette LPO Grands Causses » ne semblait pas être un frein, mais au contraire pouvait apparaître comme un gage de confiance et de qualité de l'information apportée.

➤ Des éleveurs souvent déjà impliqués

Les éleveurs rencontrés, ont, pour majorité, été contactés grâce au réseau de la LPO, et des PNR. Et souvent, ils étaient déjà impliqués sur d'autres sujets en lien avec l'environnement, et n'avaient, a priori, pas d'avis négatif sur la LPO.

➤ Les vétérinaires

J'ai aussi rencontré des vétérinaires, notamment de l'Aubrac. Ils ont semblé intéressés et volontaires pour s'impliquer sur le sujet des interactions. Certains ont même participé à une formation d'une journée sur le sujet des vautours et des activités d'élevage, dans le but de réaliser des expertises vétérinaires suite à des signalements.

J'ai eu des contacts réguliers avec certains, afin d'échanger sur l'avancée de mes missions, sur des éléments de connaissances des vautours, et sur l'importance et la position stratégique de leur activité professionnelle pour accompagner au mieux les éleveurs.

3. L'accompagnement dans le cadre du bulletin d'information

Les rencontres dans ce contexte, n'avaient pas comme objectif principal d'accompagner les éleveurs sur le sujet des interactions entre les vautours fauves et les activités d'élevage. Cependant, au vu de la médiatisation sur le sujet, il est apparu que certains éleveurs verbalisaient de nombreuses interrogations. Ces entretiens m'ont donc permis d'échanger et d'apporter des éléments de connaissance sur le sujet.

J'ai rencontré neuf éleveurs issus de six exploitations agricoles. Deux sont en système bovin allaitant, une en système caprin lait, une en système mixte ovin lait et bovin allaitant, une autre en système également mixte mais porcin et bovin allaitant, et une dernière en système ovin lait.

Elles sont toutes situées au sein du territoire du PNR des Grands Causses, dont une qui a une partie de son siège d'exploitation localisé hors PNR (Figure 23).

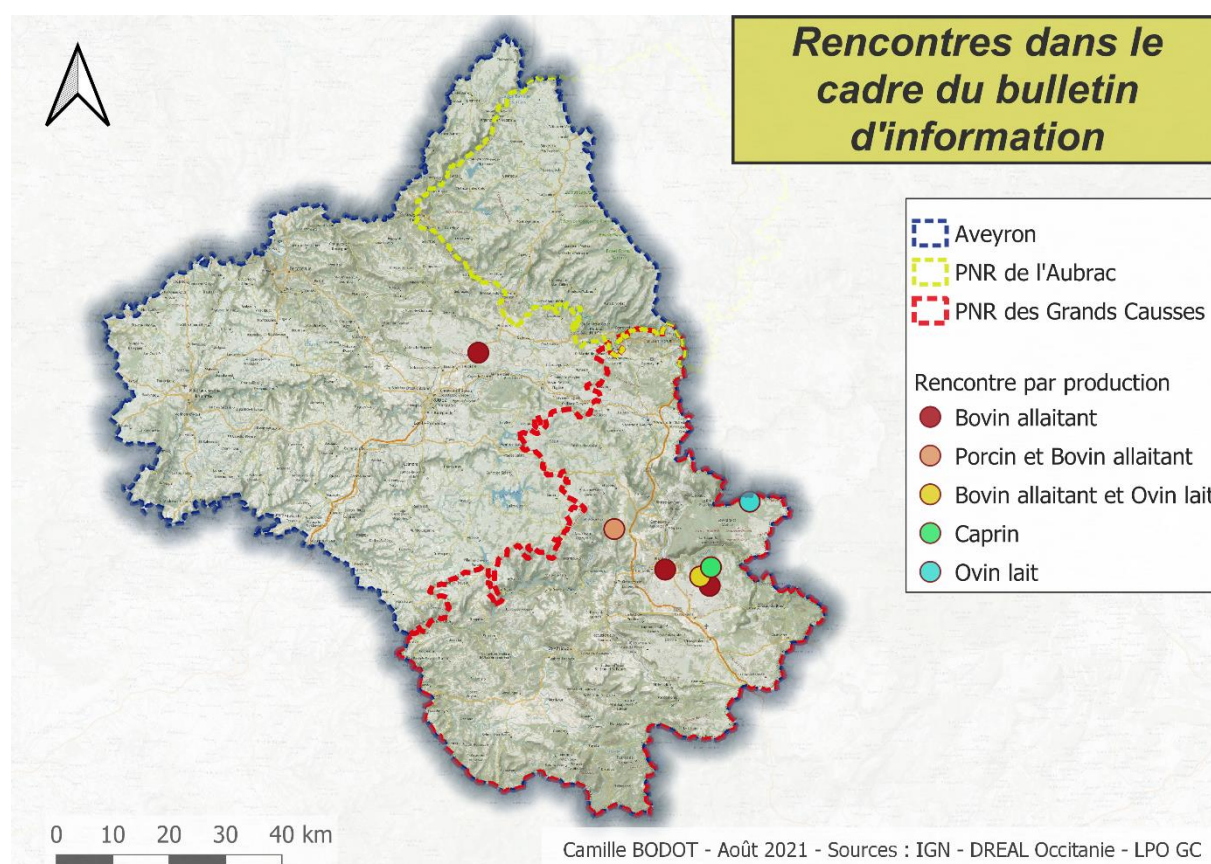


Figure 23 : Localisation des rencontres en 2021 dans le cadre du bulletin d'information (Sources IGN, DREAL Occitanie, LPO GC)

➤ Climat des rencontres

Toutes les rencontres se sont déroulées dans un climat très cordial, et ont amené de nombreux échanges sur le sujet des vautours fauves et des activités d'élevage. Les éleveurs ne semblaient pas particulièrement inquiets par la polémique actuelle.

➤ Des éleveurs impliqués

Comme les éleveurs accompagnés hors signalements, ceux rencontrés dans le cadre du bulletin d'information, ont été contactés grâce au réseau de la LPO et du PNR des Grands Causses. Ils étaient donc déjà impliqués dans différents projets avec ces deux structures.

➤ Un besoin d'information

Ils ont souhaité avoir des compléments d'informations. Notamment à propos, de la dynamique de la population des vautours dans les Grands Causses, des études sur les interactions, et du bilan des signalements et des conclusions des expertises vétérinaires en Aveyron en 2021.

➤ Un lien à consolider

Ces éleveurs se sont montrés très satisfaits par les échanges d'informations. Et ces moments leurs a paru d'autant plus importants qu'ils se déroulaient avec la LPO Grands Causses. Un lien régulier avec la LPO Grands Causses semblait leur paraître nécessaire.

B. Des témoignages

Les rencontres des éleveurs suite à un signalement, et celles dans le cadre du bulletin d'information du PNR des Grands Causses, m'ont permis de recueillir des témoignages sur le sujet des vautours et des interactions avec les activités d'élevage (Annexe 5 et 6), au contraire des accompagnements hors signalement qui n'ont pas fait l'objet d'interview.

J'ai donc décidé de réaliser une analyse de ces témoignages, avec l'objectif de récolter des informations permettant d'améliorer l'accompagnement des éleveurs.

Il est important de préciser que les guides d'entretien ont été construits pour accompagner au mieux les éleveurs suite à un signalement, et dans le but de nourrir le bulletin d'information du PNR des Grands Causses, et pas à une fin d'analyse de témoignage. De plus, ces entrevues s'étant déroulées dans des contextes et avec des objectifs différents, il ne m'a pas semblé adapté d'analyser ces deux types de témoignages simultanément.

Je vais donc commencer par présenter l'analyse qualitative des témoignages des éleveurs suite à une interaction, puis celle des éleveurs dans le cadre du bulletin d'information du PNRGC, et dans un troisième temps, je croiserai ces analyses.

1. Les témoignages suite à un signalement

Suite à un signalement, j'ai rencontré 12 éleveurs. Un accompagnement n'a pas fait l'objet de prise de témoignage mais a seulement été jalonné d'échanges sur les vautours fauves. Au final, j'ai récolté 11 témoignages lors de ces accompagnements.

J'ai analysé ces témoignages, en croisant les récits des éleveurs selon les principales thématiques abordées. En voici la synthèse :

➤ L'habitude des éleveurs à la présence des vautours

Quatre témoignages mettent en avant le fait qu'ils sont peu habitués à la présence des vautours, « *Puis je n'avais jamais vu de vautours de près surtout au sol, dans le ciel j'en avais vu passer, mais au sol je n'aurais jamais cru que c'était des animaux comme ça* ».

➤ Leur rapport à la nature

Quatre témoignages évoquent leur rapport à la nature ou à une espèce sauvage. Ils mettent en avant qu'ils n'ont rien contre la nature, un dit même « *Je pense que chaque animal a sa place, et il faut qu'on apprenne tous à travailler ensemble* ». Mais, pour beaucoup, la nature doit être maîtrisée, « *Je n'ai rien contre la réintroduction de tous les animaux, à partir du moment où c'est cadré et que ça ne parte pas dans tous les sens* », « *Les vautours il faut qu'il y en ait, comme toute espèce, mais quand il y en a trop, il y a des dégâts, comme les sangliers, les loups* ».

➤ Leur avis sur les vautours et les interactions

Ce rapport à la nature semble être proche de celui qu'ils ont avec les vautours. Ainsi l'augmentation de la population des vautours fauves, inquiètent la majorité des éleveurs, et la gestion par l'homme semble être la seule manière de maîtriser la population, « *Le problème, c'est qu'on a des problèmes parce qu'on en a trop. Comme toute population, s'ils ne font pas une gestion, je pense que ça va très mal se passer* ». Le terme « *gestion* » signifie ici la régulation de la population des vautours.

Selon certains éleveurs, les vautours n'auraient pas assez de ressources alimentaires, « *ce que beaucoup de gens disent, c'est qu'en fin de compte, on a laissé reproduire les vautours, et maintenant ils n'ont plus de quoi se nourrir* », et donc par manque de nourriture, les vautours changeraient leur comportement « *Parce que s'ils ne trouvent pas assez à manger, est ce qu'ils ne peuvent pas s'attaquer aux animaux vivants ?* ».

Un éleveur nuance cependant ces propos, « *je pense que s'ils n'avaient pas assez à manger, ils ne se reproduiraient pas. Tous les gens qui prétendent que les vautours attaquent les animaux vivants, je suis sceptique* ».

➤ L'état de l'animal avant l'interaction

La bonne santé des animaux, et le fait que « *tout allait bien* » avant l'interaction est mise en avant chez l'ensemble des éleveurs rencontrés. Pour les cas d'interactions sur des animaux naissants, les éleveurs supposent la viabilité de l'animal par le fait qu'il ait tété la mère, « *en fait le veau, il devait avoir tété parce que la vache a été tété. C'est la preuve que le veau était vivant à un moment donné* ». Un seul éleveur met en avant l'âge de son animal comme pouvant être un facteur de faiblesse amenant l'intervention des vautours.

Deux témoignages déclarent que l'animal était encore vivant au moment de la découverte par l'éleveur de l'interaction, et un témoignage met en avant la parole d'un voisin ayant observé directement l'interaction « *Et il y a un voisin qui a vu quand les vautours ont attaqué, c'est là qu'il nous a appelé* ».

➤ Le moment de la découverte du cadavre

Dans la majorité des témoignages, les vautours ont été les indicateurs de la découverte de l'interaction, souvent vus en vol mais aussi posés au sol. Néanmoins, dans deux témoignages, les vautours n'ont pas été observés et aucune trace de leur passage n'a été trouvée sur site, mais un signalement d'interaction à quand même était effectué par les éleveurs.

➤ La vision de la curée

L'observation de la curée a impressionné certains éleveurs. Des témoignages décrivent la curée avec le mot « *impressionnant* », souvent dû au nombre de vautours présents « *Il y avait une cinquantaine de vautours, c'était énorme le truc* », mais aussi dû aux comportements des vautours à ce moment-là « *Pourtant il n'y en avait pas beaucoup, une dizaine de vautours, mais c'est la bataille* ».

➤ Le sentiment de l'éleveur sur l'interaction vécue

L'ensemble des témoignages pointe la responsabilité des vautours sur la mort de l'animal ou sur les blessures. Même quand aucun vautour ni aucune trace de leur passage n'est récoltée sur le site de l'interaction, le fait que le cadavre ait été rapidement et totalement consommé, amène l'éleveur à suspecter les vautours « *Quand on est arrivé sur le site, il y avait un renard qui était en train de manger le veau, mais bon un renard qui mange un veau entier, ça paraissait un peu bizarre. Je me suis dit « Qui a pu manger aussi vite le veau » »*.

Certains témoignages, pointent l'utilisation de stratégie de la part des vautours pour isoler volontairement un individu, ou effaroucher le troupeau. Même si aucun des éleveurs rencontrés n'a observé ce phénomène.

D'autres mettent en avant la faiblesse supposée de l'animal pour justifier l'interaction, « *Un petit veau jumeau, ce n'est pas dégourdi* ». Enfin, le terme « *attaque* » est presque systématiquement utilisé par les éleveurs pour parler de l'interaction, même quand la présence des vautours sur site n'est pas certaine.

➤ Les placettes d'équarrissage naturel

La majorité des éleveurs pensait que les placettes d'équarrissage n'étaient plus autorisées ou fermées. Ce sujet était donc régulièrement mis en avant comme une des sources du problème, « *maintenant ils n'ont plus de quoi se nourrir* ». Cependant même si certains évoquent le fait que la mise en place de nouvelles placettes pourrait augmenter la ressource alimentaire, selon beaucoup, cela entraînerait également une augmentation de la population des vautours fauves, et pourrait donc amener les vautours à prospecter plus régulièrement aux abords de leur exploitation. Pour eux, il n'est à l'heure actuelle pas envisageable de créer des placettes d'équarrissage.

➤ Les impacts indirects de l'interaction

Le principal impact indirect évoqué est l'effarouchement des vautours sur le troupeau. Il est mis en avant dans six témoignages, « *Ça les a rendues complètement folles ... les bourrettes depuis ce jour-là on ne peut plus les tenir. Dès qu'on y va, elles sautent les clôtures* ». Un seul éleveur a fait part de son inquiétude concernant l'impact de l'utilisation des points d'eau, destinés aux troupeaux, par les vautours, sur la santé de ses animaux.

➤ Les autres problèmes évoqués

Au cours des témoignages, certains éleveurs ont abordé d'autres problèmes. Les difficultés rencontrées par la filière bovine en Aveyron ont été mis en avant, et « *le vautour est la goutte d'eau qui fait déborder le vase* ». Le peu de visibilité dû à la PAC a également été évoqué. De plus, certains ressentent un manque de reconnaissance de la société vis-à-vis de leur métier. Ils se sentent de plus en plus pointés du doigt et critiqués, notamment de par le monde de l'environnement, avec qui, pour certain éleveur, la discussion n'est plus possible.

2. Les témoignages dans le cadre du bulletin d'information

Dans le cadre du bulletin d'information, j'ai rencontré neuf éleveurs de six exploitations différentes. J'ai regroupé les témoignages des éleveurs d'une même exploitation, j'en ai donc obtenu six au bout du compte.

Comme pour les rencontres suite à un signalement, j'ai analysé ces témoignages selon les principales thématiques relevées, en croisant les récits des éleveurs :

➤ L'habitude des éleveurs à la présence des vautours

Tous les éleveurs rencontrés fréquentent les vautours régulièrement, même quotidiennement

pour certains, « *Les vautours, je les connais, ils viennent souvent ici, je les vois, ils passent, ils s'en vont, ils repassent. Je les vois presque tous les jours, les gorges du Tarn ne sont pas loin d'ici.* », « *Ça fait 25 ans qu'ils survolent le Larzac et nous les voyons au quotidien.* », « *Pour nous les vautours, ils font parties du local, et on y fait presque plus attention. Ils viennent régulièrement prospecter ici, tous les matins ils passent dans le coin.* ».

➤ Leur lien avec les vautours

Quatre des éleveurs interviewés disposent d'une placette d'équarrissage naturel, et mettent en avant le service rendu par les vautours, « *Pour nous les vautours, c'est des nettoyeurs, ça ne traîne pas, et c'est propre après leur passage.* », « *Nos animaux naissent ici, vivent ici, meurent ici, et sont recyclés par les vautours ici.* ».

Certains, en plus de louer le service d'équarrissage des vautours, apprécient juste leur présence, « *On est plein ici à être content de les voir, déjà parce que c'est un service d'équarrissage gratuit, et en plus, un vautour c'est beau.* ». Pour tous, les vautours semblent faire partie intégrante de leur environnement, « *J'y fais même plus attention, les vautours pour moi, c'est un oiseau comme les autres.* ».

Pour un éleveur, les vautours semblent également être un atout touristique pour ses activités, « *Et puis c'est un attrait touristique relativement important et qui va bien avec notre lieu. On a beaucoup de gens qui viennent ici pour prendre des photos, pour les observer.* ». La présence de vautours peut également être un indicateur de mortalité au pâturage, « *Ils peuvent même être indicateur d'une bête morte. S'ils se posent dans le champ, c'est qu'il y a une bête morte.* ».

➤ Le rapport à la nature

Un témoignage donne une hypothèse à la polémique actuelle sur les vautours, en pointant le rapport à la nature d'une partie du monde agricole, « *C'est un des rares oiseaux en expansion en France, et on devrait en être content. Pour beaucoup d'agriculteurs, la nature est devenue une ennemie. C'est un symptôme, dû à plein de choses, du désarroi des agriculteurs, qui existe et qui est réel, notamment chez les éleveurs, et puis d'un rapport à la nature qui est de plus en plus désincarné. Il faut connaître pour pouvoir protéger, quand tu ne connais pas, tu peux avoir des refus.* ».

Ce même éleveur évoque également son propre rapport à la nature, « *Nous, on fait de l'agriculture sur de la nature, et on essaie de ne pas trop l'esquinter, et de concilier les deux.* ».

➤ Leur expérience sur le sujet des interactions

Les six témoignages récoltés mettent en avant le fait qu'ils n'ont jamais eu « *d'attaque* » sur leurs troupeaux, « *Nous n'avons jamais constaté la moindre attaque ou tentative d'attaque. Même chez nos voisins, nous n'avons jamais entendu parler d'un moindre problème avec les vautours* ».

Malgré le fait que la plupart ont un système de conduite de troupeau en plein air, pour certain intégral durant l'année, « *Et il y en a des troupeaux autour de nous, avec certains qui sont en plein air intégral, et qui mettent bas en extérieur* ».

Certains témoignent de situations à risques n'aboutissant pas à une interaction, « *Un jour, on a une vache qui est restée couchée trois semaines d'affilées en plein été sur le Causse du Larzac... Et au bout de trois semaines, elle a fini par réussir à se lever. Les vautours ont guetté pendant tout ce temps sans s'approcher, sans attaquer, et quand ils ont vu que la vache ne mourrait pas, ils ont fini par partir* ».

Un témoignage décrit une situation à « *problème* » avec des vautours immatures, mais sans que cela entraîne d'interaction avec le troupeau, « *Pour ce qui est des dégâts, on a eu des problèmes certaines fois avec des vautours immatures au mois d'août après leur envol, des jeunes qui ne savent pas décoller. Une fois, un est tombé du toit, un autre est rentré dans la bergerie. Mais, on n'a pas eu d'attaque, c'était des animaux isolés, complètement perdus, immatures.* ».

➤ La vision de la curée

Certains éleveurs rencontrés parlent du moment de la curée. Un utilise le terme « *impressionnant* », et met en avant l'émotion que peut provoquer la vision de ce moment, surtout quand on le connaît peu, « *La première fois que tu les vois, c'est impressionnant, et si tu ne le connais pas bien, tu peux t'imaginer n'importe quoi. Entre le bruit qu'ils peuvent faire pendant la curée et quand ils décollent, puis tu poses la chèvre, tu reviens deux heures après, et il n'y a pas plus rien.* ». Un autre va également dans ce sens en disant, « *un paysan qui n'a jamais vu de vautours, et qui d'un coup en voit 30 ou 40 dans son champ, on peut comprendre qu'il ait peur* ».

➤ Leur avis sur les vautours et les interactions

Les éleveurs, donnant leur avis sur le sujet, ne pensent pas possible une interaction sur un animal vivant et en bonne santé « *Et une attaque de vautours sur un animal vivant en bonne santé, moi j'y crois pas du tout, mais alors pas du tout. Effectivement si il y a des bêtes qui ont des problèmes de mobilité ou des plaies, ça les attirent, et peut être il peut y avoir un accident, bien que je ne l'ai jamais vu, mais hormis ça, je n'y crois pas.* ».

Pour ceux qui ont des bovins, le fait que leur animaux puissent se défendre est mis en avant, « *Une vache, si les vautours l'attaque, elle va se défendre quand même je pense.* ». Un pointe le fait que la présence des vautours puisse entraîner un accident mais que, selon lui, l'accident n'est pas occasionné volontairement par les vautours, « *On ne pense pas qu'ils soient assez intelligents, assez organisés pour faire une sorte de battue, ou jeter le troupeau sur une falaise ou sur un barbelé, ou créer un affolement volontairement. On pense que ce n'est pas assez futé pour faire ce genre de chose* ».

➤ Leur vécu concernant l'effarouchement des troupeaux par les vautours

Le sujet de l'effarouchement est abordé au sein de cinq témoignages. Trois relatent qu'ils n'ont jamais observé de problème d'effarouchement de leurs troupeaux en présence des vautours, même lorsqu'ils les survolent ou en sont proches, « *Après ça arrive qu'ils survolent les troupeaux et nos brebis ne bougent pas.* », « *Quand ils ne peuvent pas s'envoler parce qu'ils sont trop bas dans le pré, ils montent en sautant, et quand ils sont en haut, ils s'envolent. Et les vaches sont en bas, elles ne lèvent même pas la tête. Les vaches ne s'approchent pas des vautours, quand elles les voient elles n'y vont pas, et les vautours ils ne vont pas vers elles non plus. Je n'ai jamais eu d'affolement du troupeau par les vautours.* ».

Un témoignage raconte le moment où le troupeau passe à proximité des vautours, entraînant de la « *peur* » au sein du troupeau mais également chez les vautours, « *Quand il y a une curée sur la placette, et qu'on passe à côté avec les chèvres, alors tu as l'effet « surprise ». Les vautours ont peur, les chèvres ont peur, et nous aussi. Et après, au bout d'un moment, tout le monde se calme, et repart faire son truc.* ».

Un témoignage pointe les différences de comportements entre un troupeau habitué et un autre non habitué à la présence des vautours, « *J'ai déjà vu mes vaches venues du Causse Comtal, avoir cette réaction excessive et farouche, alors que de l'autre côté du chemin de terre, dans la parcelle d'en face, des vaches nées sur la Larzac rumaient. Les vautours prenaient leur envol maladroitement en frôlant le troupeau, et elles n'ont pas bronché.* ».

➤ Leur avis sur l'affolement

Trois témoignages donnent leur avis sur l'affolement des troupeaux par les vautours. Ils pensent possible l'effarouchement des troupeaux quand ces derniers y sont peu habitués, « *On veut bien comprendre que des troupeaux, survolés pour la première fois, ou présents près d'une curée, ou n'ayant jamais vu de vautours, puissent être affolés.* ». Pour certains, le comportement des troupeaux devrait évoluer à force de côtoyer les vautours, « *Il faut que les gens s'habituent, et les bêtes aussi.* ».

3. Analyse croisée

Cette analyse croisée a pour objectif de faire paraître des similitudes et des divergences entre les témoignages issus des rencontres suite à un signalement, et ceux récoltés dans le cadre du bulletin d'information.

➤ Préalable : les limites de cette analyse

Ces témoignages ne sont pas issus d'un véritable travail d'enquête : les éleveurs n'ont pas été sélectionnés selon un modèle méthodologique, et les guides d'entretien avaient une autre finalité. En effet, les témoignages proviennent de rencontres ayant d'autres objectifs : l'accompagnement suite à un signalement d'une part, et la création d'un bulletin d'information, d'autre part.

Les deux contextes émotionnels sont également totalement différents : les éleveurs interviewés dans le cadre du bulletin d'information, entretiennent une relation positive avec les vautours, alors que les éleveurs rencontrés suite à un signalement peuvent encore être sous le coup de l'émotion dû à l'interaction entre leur bétail et les vautours fauves.

Une autre limite notable, est, que le discours de certains organismes agricole a pu orienter le témoignage des éleveurs.

De plus, au moment de la récolte des témoignages, je représentais la LPO, et cette étiquette a pu influencer le récit des éleveurs. L'utilisation d'un enregistreur a pu également gêner et donc modifier les récits.

Tous ces éléments engendrent des biais à cette analyse croisée. Malgré cela, les résultats pourront peut-être permettre de donner des pistes d'explications aux différences de visions et de relations vis-à-vis des vautours, ils seront à prendre avec grande précaution.

➤ Des habitudes et des relations différentes avec les vautours

On peut remarquer des différences importantes concernant l'habitude et le rapport aux vautours en fonction du contexte de témoignage.

Ainsi les éleveurs rencontrés dans le cadre du bulletin d'information sont plus habitués aux vautours, que les éleveurs interviewés suite à un signalement, même si tous n'ont pas abordé cette thématique. La localisation des exploitations pourrait expliquer cette différence.

En effet, la situation géographique des exploitations des éleveurs rencontrés suite à un signalement, est plus éloignée des sites de reproductions, et également moins fréquentée, que celle des éleveurs rencontrés dans le cadre du bulletin d'information (Figure 24).

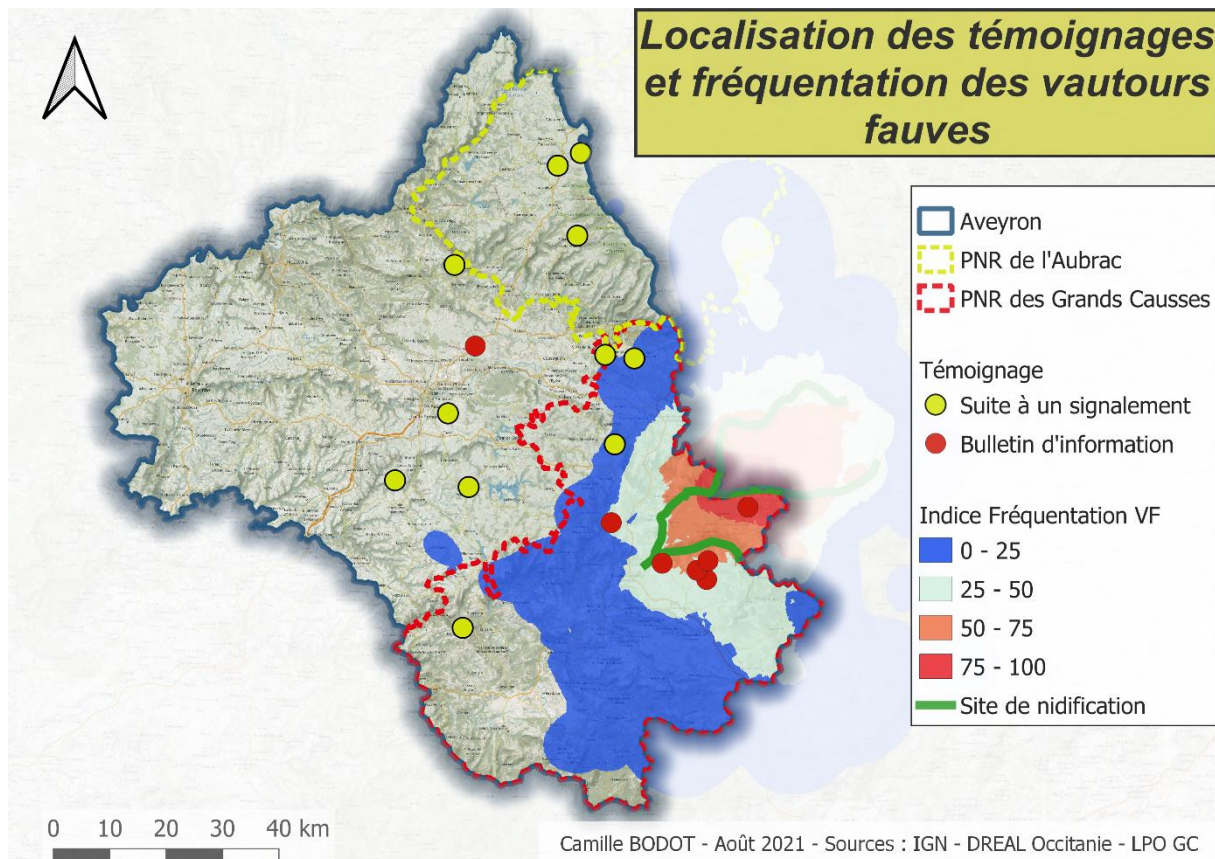


Figure 24 : Localisation des témoignages et fréquentation des vautours fauves, 2021 (Sources IGN, DREAL Occitanie, LPO GC)

De plus, aucun éleveur rencontré suite à un signalement n'a, selon leurs témoignages, de lien positif avec les vautours. Ils n'ont pas de placette d'équarrissage, et la majorité les pensait même interdites. A l'inverse, les éleveurs rencontrés dans le cadre du bulletin d'information, ont tous une placette d'équarrissage, quand sa mise en place a été possible. Leurs témoignages mettent également en avant la relation à bénéfices réciproques entretenue avec les vautours, que ce soit en tant qu'équarrisseur naturel, comme indicateur de mortalité ou comme plus valu touristique.

➤ Un rapport différent avec la nature ?

Il semblerait qu'il existe une différence entre les deux contextes de témoignages dans le rapport à la nature des éleveurs. Ceux rencontrés suite à un signalement, semblent avoir une vision d'une nature maîtrisée et gérée par l'homme. La nature n'est qu'un outil de travail. Alors que les éleveurs rencontrés dans le cadre du bulletin d'information, semblent concevoir leur activité d'élevage avec la « nature », en recueillant les bénéfices mais aussi les inconvénients.

➤ Un avis différents sur les interactions

Cette thématique est un point de divergence important entre les deux contextes de témoignages. Ainsi, la majorité des éleveurs rencontrés suite à une interaction, adhère à l'hypothèse d'une population de vautours fauves devenue trop importante, et que par manque de ressources alimentaire, les vautours auraient changé de comportement, et pourraient maintenant « attaquer » un animal vivant en bonne santé. D'ailleurs tous leurs témoignages relatent une bonne santé de l'animal avant l'interaction.

Cette hypothèse est rejetée par l'ensemble des témoignages récoltés dans le cadre du bulletin d'information. Même si certains pensent qu'une interaction est possible sur un animal vivant

en situation de faiblesse, et également qu'une création involontaire d'accident dû à la présence des vautours peut arriver, ils balayent l'hypothèse de vautours devenus prédateurs.

➤ **Des expériences des interactions différentes**

Les témoignages des éleveurs du bulletin d'information, sont sans équivoques, ils n'ont jamais eu de problème « d'attaque » avec les vautours. En revanche, si tous les éleveurs rencontrés suite à un signalement, ne pointent pas la responsabilité des vautours, la majorité reste persuadée du rôle déterminant des vautours dans la mort de leur animal.

➤ **L'affolement : une question d'habitude ?**

L'affolement des troupeaux dû à la présence des vautours est un impact régulièrement mis en avant chez les éleveurs rencontrés suite à un signalement, et qui semble prendre une part importante dans la polémique actuelle. Des témoignages dans le cadre du bulletin d'information évoquent ce sujet. Même si la plupart n'ont pas observé de problème d'affolement, ils pensent néanmoins la situation possible dans un contexte de curée ou d'envol des vautours, et notamment sur des troupeaux peu habitués à leur présence. Certains ont même déjà observé des comportements différents entre des troupeaux habitués et non habitués.

➤ **La même vision de la curée**

L'aspect spectaculaire et inquiétant d'une curée, est mis en avant chez l'ensemble des éleveurs évoquant ce sujet. Certains éleveurs interviewés dans le cadre du bulletin d'information, malgré l'habitude qu'ils ont des vautours, sont toujours saisis par la vision d'une curée, et mettent en avant la difficulté de bien interpréter ce moment, quand on le connaît peu.

4. L'expérience des éleveurs au service d'autres éleveurs

Les témoignages des éleveurs rencontrés dans le cadre du bulletin d'information, peuvent, de par leur expérience et leur habitude des vautours, répondre à des interrogations d'éleveurs rencontrés suite à un signalement.

Notamment, en évoquant la difficulté d'une bonne interprétation d'une curée, de par la rapidité d'intervention et le grand nombre de vautours fauves intervenant sur le cadavre, et également du fait du spectacle impressionnant d'une curée. L'expérience de certains sur l'affolement, permet aussi de s'orienter vers un effarouchement involontaire des troupeaux par les vautours, et qui s'atténuerait au fil du temps grâce à l'accoutumance des troupeaux.

IV. Analyse du poste de médiateur

Le poste de médiateur vautour et activités d'élevage était une première en France. Ce qui explique le manque d'aboutissement de certaines missions.

Je vais donc présenter une analyse de l'accompagnement réalisé au cours des trois mois, et proposer des pistes d'améliorations, en vue d'optimiser l'accompagnement des éleveurs sur le sujet des vautours et des interactions avec les activités d'élevage.

A. Des atouts et des faiblesses

Tout d'abord, je vais énoncer, selon mon analyse, les points forts et les points faibles de l'accompagnement réalisé (Figure 25).

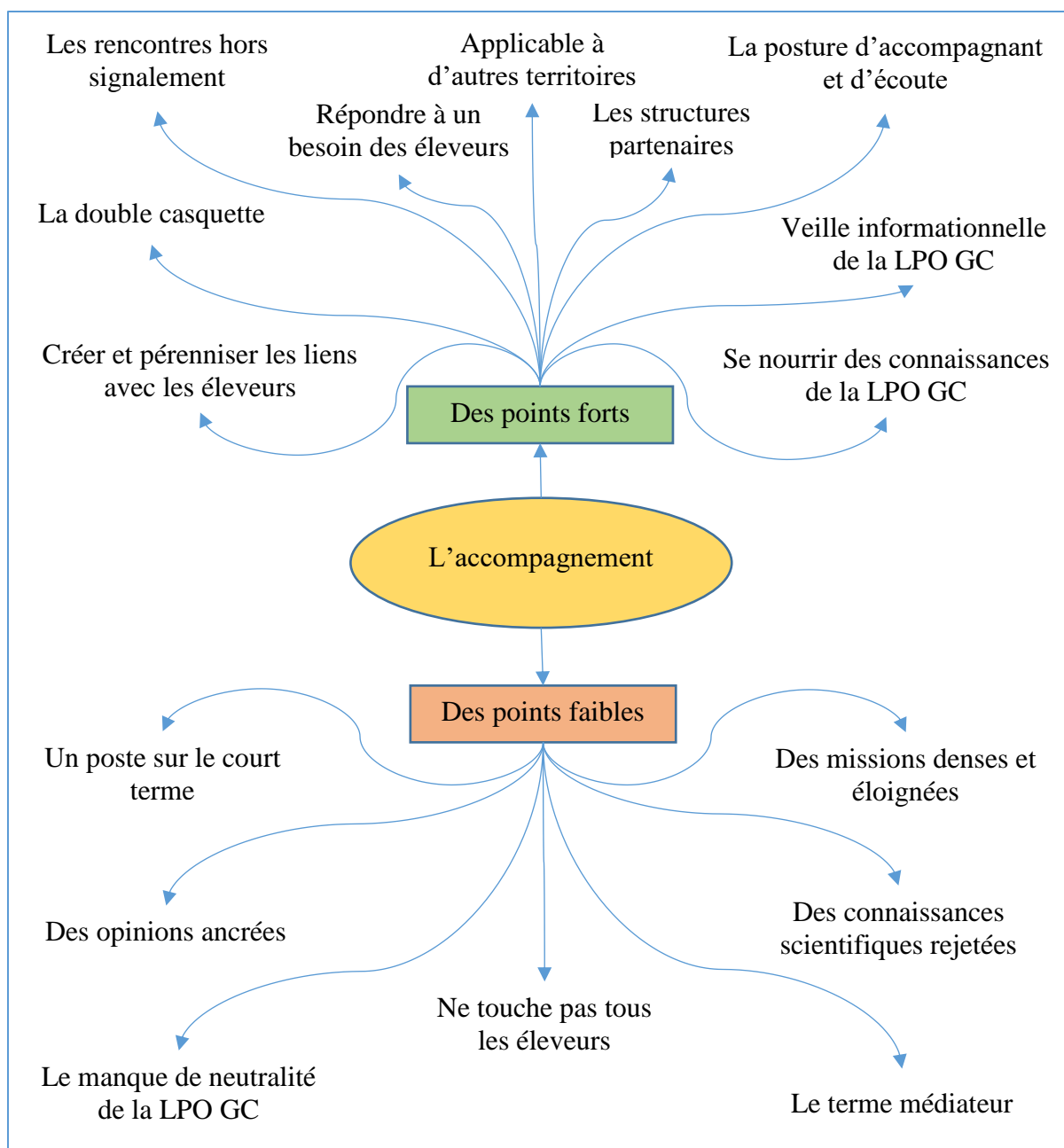


Figure 25 : Les points forts et des points faibles de l'accompagnement (Source Bodot 2021)

1. Les points forts

➤ Répondre à un réel besoin des éleveurs

L'augmentation des signalements de suspicions d'interaction entre 2019 et 2020, et surtout en 2021, montre la nécessité de prendre en considération ce sujet, en accompagnant les éleveurs sur le long terme. Les besoins d'informations des éleveurs sont nombreux, car certains comportements des vautours peuvent être mal perçus et interprétés. Les articles de presses, souvent à sensation, et l'emballement médiatique autour des interactions, peuvent aussi engendrer de la confusion chez certains éleveurs. L'accompagnement réalisé a ainsi permis de répondre à un réel besoin d'information d'une partie du monde agricole du département.

➤ **Des rencontres, hors contexte de signalement, très constructives**

Les rencontres hors signalement ont toutes été positives, j'ai pu avoir de nombreux échanges avec les éleveurs et leurs apporter des éléments de connaissances des vautours. En plus de la sensibilisation amenée, ces rencontres ont débouché, avec certains éleveurs et autres acteurs du territoire, sur des échanges réguliers au cours des trois mois, créant ainsi une relation de confiance, et un terreau pour travailler en réseau sur le long terme.

➤ **Une posture d'accompagnant et d'écoute**

Elle m'a permis de conduire les rencontres et les moments d'échanges, dans un climat apaisé, même dans le cadre de l'accompagnement suite à un signalement. L'écoute active et l'empathie ont favorisé la création d'une relation de confiance, permettant ainsi aux éleveurs de s'exprimer librement. Cette posture semble donc être parfaitement adaptée dans le cadre d'un accompagnement d'éleveurs sur le sujet des interactions.

➤ **Un profil avec une double casquette : agricole et naturaliste**

Mes différentes formations et expériences agricoles et naturalistes, ont été un réel atout pour mener à bien les missions. En effet, cela a favorisé la mise en place d'une relation de confiance avec les éleveurs. De plus, mon intérêt pour les vautours et mon expérience naturaliste sur le sujet, m'ont accordé une légitimité vis-à-vis de la LPO Grands Causses, et des naturalistes rencontrés.

➤ **De nombreux échanges avec les structures partenaires**

Ces missions n'auraient pu être tenues sans le partenariat et l'implication d'autres structures. En effet, les échanges avec la DDT 12 et l'OFB 12, ont été une vraie plus-value pour le poste. De plus, les liens avec les PNR et la LPO de l'Aveyron, ont également été d'une grande aide, ils m'ont notamment permis d'identifier et de rencontrer des éleveurs et des acteurs du territoire déjà impliqués sur le sujet.

➤ **Permettre à la LPO de créer et pérenniser les liens avec les éleveurs**

La LPO Grands Causses a aussi des avantages à tirer des missions réalisées. En effet, les différentes rencontres avec les éleveurs, permettent de créer et de pérenniser les liens entre les éleveurs et la LPO Grands Causses. Ces liens sont indispensables pour faciliter les échanges, et communiquer dans un climat de confiance. Une bonne entente avec des éleveurs ayant une relation positive avec les vautours, est également indispensable pour avancer sur le sujet, et notamment en utilisant leurs expériences et témoignages comme renforts à l'accompagnement.

➤ **Les connaissances techniques et scientifiques de la LPO Grands Causses**

L'intégration du poste à l'équipe de la LPO Grands Causses, m'a permis d'avoir accès aux éléments techniques et scientifiques les plus récents sur le sujet. De plus, cela permettait de nombreux échanges avec le reste de l'équipe, et ainsi d'enrichir mes connaissances, sur les vautours et les interactions, pour répondre au mieux aux interrogations des éleveurs.

➤ **Permettre à la LPO Grands Causses d'être une veille informationnelle sur le sujet**

Ce poste, pleinement dédié au sujet des interactions et à l'accompagnement des éleveurs, permettait au reste de l'équipe de la LPO Grands Causses, de réaliser leurs missions diverses, tout en restant régulièrement informé de la situation concernant les interactions entre les vautours et les activités d'élevage.

➤ **Applicable à d'autres territoires**

L'accompagnement, mené au cours de ces trois mois, est applicable à d'autres territoires. En effet, les missions réalisées peuvent être déployées dans d'autres départements où la relation entre les vautours et les activités d'élevage questionne.

2. Les points faibles

➤ Ne permet pas de toucher l'ensemble des éleveurs

L'accompagnement suite à un signalement, n'a pas été souhaité par la majorité des éleveurs. En effet, près de deux éleveurs sur trois n'ont pas désiré me rencontrer. Cette forme d'accompagnement, porté par la LPO Grands Causses, ne permet donc pas de toucher l'ensemble des éleveurs du département, et notamment ceux ayant effectués un signalement.

➤ Le manque de neutralité du poste pointé par une partie du monde agricole

Le fait que le poste soit porté par la LPO Grands Causses, semble être une des principales causes du refus des éleveurs de me rencontrer. Pour beaucoup, la LPO Grands Causses ne peut pas être neutre sur le sujet. Cet élément a été notamment verbalisé, au cours du comité départemental vautour et activités d'élevage, par des représentants et des responsables agricoles.

➤ L'utilisation du terme de « médiateur » inadaptée

Le terme « médiateur » a laissé penser que mes missions consisteraient à réaliser de la médiation auprès des éleveurs. Ce poste ne pouvant être réalisé en position de médiateur, l'intitulé n'était donc pas adéquat. Cela a certainement amené de la confusion chez les éleveurs.

➤ Des opinions ancrées difficiles à changer

La majorité des éleveurs rencontrés, notamment suite à un signalement, avait déjà une opinion avant l'accompagnement, sur l'interaction, et sur la polémique des vautours et des activités d'élevage. L'accompagnement, et les échanges n'ont pas, à priori, permis de faire évoluer leur appréciation sur le sujet.

➤ Des éléments scientifiques souvent rejetés

Les éléments scientifiques, apportés aux éleveurs, n'étaient pas toujours acceptés. En particulier les questions concernant la ressource alimentaire disponible pour les vautours, et le lien avec l'augmentation de la population. Ainsi, la présentation des taux de survies et de reproduction de la population des vautours fauves des Grands Causses, ne permettait pas de répondre à leurs interrogations sur ce sujet.

➤ Un poste en CDD de trois mois

Ce poste, précurseur sur le sujet, était expérimental. Il était donc, limité dans un premier temps à trois mois. Le fait que cette mission ait été temporaire, a été vécu par certains éleveurs comme un frein à sa réussite. En effet, cela ne permettait pas de créer une relation de confiance sur le long terme.

➤ Des missions denses et parfois éloignées

Les missions du poste de médiateur, ont été attribuées après les évènements et les signalements de l'année 2020. Ainsi, avec l'augmentation des signalements en 2021, la charge de travail a augmentée. Par conséquent, certaines missions, notamment le suivi de terrain sur l'Aubrac, n'ont pu être menées aussi régulièrement que prévu. De plus, l'éloignement entre les bureaux de la LPO Grands Causses et le massif de l'Aubrac, ne les a pas facilitées.

B. Propositions d'améliorations à l'accompagnement

Ces pistes d'améliorations peuvent toutes ou parties s'inscrire dans le cadre des actions préconisées au sein du PNA Vautour fauve et activités d'élevage.

1. Adapter l'accompagnement de la LPO

L'accompagnement mené par la LPO semble être primordial, cependant certaines améliorations pourraient être apportées au vu de l'expérience acquise au cours de ces trois mois.

➤ Renforcer l'accompagnement

Même si, à priori, une majorité d'éleveurs ne souhaite pas échanger avec la LPO Grands Causses suite à un signalement, il est important de continuer à proposer un accompagnement dans ce cadre-là, pour écouter et échanger avec les éleveurs le désirant, et également montrer l'attention portée par la LPO Grands Causses sur le sujet des interactions.

Les rencontres et les échanges hors signalement doivent être pérennisés et si possible accentués. Notamment, en continuant l'accompagnement en période estivale au sein de territoires où ont lieu les interactions, mais également en les réalisant en période hivernale sur les nouveaux territoires de prospection des vautours. Au vu de la localisation des signalements, le besoin d'accompagnement semble être présent sur l'ensemble du département, au sein du PNR de l'Aubrac, comme au sein de celui des Grands Causses.

Il paraît aussi important de continuer à échanger avec les éleveurs ayant une relation à bénéfices réciproques avec les vautours, afin de consolider cette relation, et de renforcer leur lien avec la LPO Grands Causses.

➤ Un poste à pérenniser

Avant la création du poste de médiateur, l'accompagnement était, en partie, réalisé par l'équipe en place de la LPO Grands Causses. Cependant, afin de permettre à l'équipe de se concentrer sur ses autres missions, et dans un but d'optimisation, il serait intéressant de créer un poste dédié à l'accompagnement des éleveurs.

Sa pérennisation serait une vraie plus-value à l'accompagnement, et renforcerait certainement la confiance entre la LPO et le monde agricole.

➤ Un poste d'« accompagnant »

Afin d'éviter d'apporter de la confusion à une situation déjà complexe, le poste ne doit pas être nommé « médiateur », mais plutôt « accompagnant », ou « chargé de mission vautours et activités d'élevage », ou « chargé de relation avec le monde agricole ».

➤ D'autres projets pour créer des ponts

La relation des éleveurs à la nature semble avoir un impact sur leur relation avec les vautours. Echanger, sensibiliser sur des thématiques environnementales, faciliterait l'accompagnement sur le sujet des vautours. De plus, un lien entre la LPO et les éleveurs serait déjà créé. Comme exemple, je peux citer le projet ELeVE porté par la LPO Auvergne, qui consiste à accompagner et conseiller les éleveurs pour mieux utiliser les traitements antiparasitaires afin de limiter leurs effets négatifs sur la faune (LPO Auvergne, 2019).

2. Impliquer d'avantage le monde agricole

Un prérequis à une participation à l'accompagnement, est l'acceptation par les acteurs agricoles impliqués, de l'hypothèse du biais de perception.

➤ Une intervention en binôme

Il semblerait intéressant de réaliser l'accompagnement en binôme, en alliant un profil naturaliste de la LPO Grands Causses, et un profil agricole, spécialiste des systèmes d'élevages pastoraux par exemple. Un accompagnement en binôme, avec un vétérinaire serait aussi une piste à approfondir.

➤ Des rencontres entre éleveurs

Les expériences des éleveurs côtoyant les vautours quotidiennement sont à valoriser. La création d'un bulletin d'information est une bonne chose, cependant il serait intéressant d'impliquer pleinement ces éleveurs.

Ainsi, la mise en place de rencontres entre ces éleveurs et ceux des nouveaux territoires de prospections des vautours, pourrait permettre des échanges constructifs entre confrères sur le sujet des interactions. Les PNR pourraient également aider à réaliser ces rencontres, notamment en proposant des groupes de travail ou des ateliers entre éleveurs.

➤ **Impliquer les associations agricoles**

L'implication d'associations d'éleveurs, sensibilisées et informées au sujet des interactions, serait un appui de poids à l'accompagnement. A titre d'exemple, il existe dans le Massif Pyrénéen, La Pastorale Pyrénéenne, qui est une association portée par des éleveurs au service des professionnels du pastoralisme. Dans un contexte de retour des grands prédateurs, d'augmentation des attaques de chiens divagants, et de partage de l'espace avec les activités de loisirs, l'association apporte une aide technique non payante à la mise en place et au développement des mesures de protection des troupeaux (La Pastorale Pyrénéenne, [s d]).

Il serait par exemple intéressant, d'encourager des éleveurs situés au sein du PNR des Grands Causses, et ayant une relation à bénéfices réciproques avec les vautours, de créer une association pour apporter une aide aux éleveurs sur les sujets des vautours et des activités d'élevage.

➤ **L'enseignement agricole**

Des actions de sensibilisation sont à multiplier auprès des lycées et universités agricoles, et particulièrement auprès des futurs éleveurs en BPREA.

➤ **Multiplier les partenariats**

Ces actions de sensibilisations devraient également être dispensées auprès des structures organisationnelles du monde agricole, comme la MSA et la chambre d'agriculture. Avec l'objectif qu'elles puissent, à terme, servir de relais entre la LPO et les éleveurs.

3. S'appuyer sur d'autres acteurs

➤ **Les Parcs**

Les PNR des Grands Causses et de l'Aubrac semblent vouloir s'impliquer sur le sujet, notamment avec la création d'un bulletin d'information à destination des éleveurs des Grands Causses, et la création d'un groupe de travail sur le sujet des vautours au sein du PNR de l'Aubrac. De la même manière que les parcs nationaux, ces structures paraissent adaptées à l'accompagnement des éleveurs sur leur territoire car elles ont déjà un réseau existant et une bonne connaissance du territoire. Cependant, pour une partie du monde agricole, elles ne sont, peut-être pas, des structures suffisamment neutres.

➤ **Un organisme de concertation/médiation**

En effet, l'intervention d'un acteur neutre sur le sujet des interactions, a été une demande d'une partie du monde agricole au cours de la mission. L'appui d'un organisme de concertation et de médiation, serait en mesure de répondre à cette demande, et pourrait également permettre de renouer le dialogue entre la LPO et certains acteurs agricoles.

Ainsi, l'organisme DIALTER, spécialisé dans le dialogue territorial (Dialter, [s d]), qui m'a été présenté au cours de la licence professionnelle GENA, semblerait convenir parfaitement pour répondre aux besoins de concertation et/ou médiation.

➤ **Les vétérinaires**

Déjà impliqués sur le sujet, ils ont un rôle central à jouer dans l'accompagnement et la sensibilisation des éleveurs. Il est primordial de continuer à échanger, et il serait intéressant de mettre en place un accompagnement en binôme avec la LPO.

4. Affiner les connaissances

➤ Une étude sociologique

Les témoignages d'éleveurs réalisés dans le cadre de ce rapport, mettent en avant des différences de perceptions et de relations vis-à-vis des vautours fauves. Cependant, les prises de témoignages font face à plusieurs biais. Il serait donc important et intéressant, de réaliser une véritable étude sociologique à l'échelle départementale, afin d'affiner les leviers qui occasionnent ces écarts.

➤ L'étude des vautours fauves

La colonie des vautours fauves des Grands Causses est extrêmement bien suivie, et de nombreuses études sont assidûment réalisées. Ces études permettent d'affiner nos connaissances de l'espèce, et donc de parfaire l'accompagnement des éleveurs. Il paraît donc aujourd'hui primordial de les poursuivre, notamment sur le sujet de la ressource alimentaire disponible pour la colonie, en permettant l'accès et la compréhension des conclusions au plus grand nombre.

➤ L'étude des pratiques d'élevages

De la même manière, une meilleure connaissance et compréhension, des systèmes d'élevages et particulièrement des pratiques pastorales, est indispensable à un accompagnement efficace des éleveurs. Il serait également intéressant de faire le lien entre les pratiques d'élevage et les interactions. Aussi, il paraît important d'étudier les différentes causes de mortalités au pâturage.

5. Médiatiser et communiquer

La médiatisation des interactions, de la presse à sensation mais aussi de médias locaux et nationaux sérieux, a une portée non négligeable sur les éleveurs et le grand public. Au préalable de l'accompagnement, il semble capital, d'apporter une juste information.

Ainsi, il s'avère nécessaire de mettre en avant la relation à bénéfices réciproques dont profitent certains éleveurs, mais également d'amener un rectificatif en cas de propagation de fausses informations. Enfin, il paraît aussi fondamental que les résultats des expertises vétérinaires, réalisées suite à un signalement, soient régulièrement portés à connaissance des services de l'état, à l'ensemble des éleveurs et du grand public, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La médiatisation par voie de presse paraît être l'outil incontournable pour cela, mais également les réseaux sociaux, devenus inévitables comme outils de communication de nos jours.

V. Bilan personnel

Cette expérience professionnelle, malgré des difficultés, m'a été très enrichissante à plusieurs égards, et s'inscrivait parfaitement dans le cadre de la licence professionnelle GENA, en étant à l'interface entre l'agriculture (et notamment les enjeux pastoraux) et l'environnement.

➤ Au cœur de la GENA

Ainsi, j'ai pu mobiliser des compétences et des connaissances acquises au cours de ma licence. En effet, les nombreux interlocuteurs et partenaires rencontrés durant les trois mois, m'ont permis de mieux appréhender les logiques d'acteurs, particulièrement entre les services déconcentrés et décentralisés. J'ai pu observer les postures de chacune et chacun, par exemple au cours des comités départemental et interdépartemental vautours et activités d'élevage. De plus, pour faire face à la pression pouvant être importante lors de rencontres avec des éleveurs, j'ai pu mobiliser mes ressources personnelles issues de mes expériences professionnelles passées, mais j'ai également utilisé des outils découverts au cours de la licence GENA, comme la posture d'accompagnant, et l'écoute active. J'ai pu aussi mettre à contribution les apports sur la mise en place d'une enquête, en respectant la norme RGPD, et en utilisant les méthodes d'analyses adaptées.

➤ Des difficultés

La principale contrainte rencontrée a été de faire face aux aprioris des éleveurs sur la LPO, et sur mon accompagnement, notamment à cause de l'article publié en début de mission. J'ai donc dû adapter ma communication et posture pour faire apparaître et connaître la réalité du poste et des missions. Il m'a également été important d'avoir une attitude et des propos adaptés afin d'éviter toutes mauvaises interprétations. J'ai en outre eu des difficultés à mettre en avant ma situation d'étudiant au cours des missions. En effet, il ne me semblait pas toujours approprié de me présenter avec cette casquette, de peur de perdre en légitimité vis-à-vis des éleveurs. Cela a notamment contribué à l'accroc concernant les demandes d'autorisation pour utiliser les témoignages des éleveurs dans le cadre de ce rapport.

➤ En lien avec mon projet professionnel

Ce poste m'a aussi permis d'acquérir de l'expérience en rapport avec mon projet professionnel. Ayant un profil agricole et naturaliste, je suis soucieux de faire le lien entre le monde agricole et le monde de l'environnement. Et depuis quelques années je me suis intensément intéressé à l'ornithologie, et notamment aux vautours présents dans les Grands Causses. Cette expérience m'a permis d'être au contact de l'équipe de la LPO Grands Causses, et donc d'approfondir mes connaissances des vautours, tout en étant au contact des éleveurs du département.

Cette expérience a ainsi renforcé ma volonté d'être un acteur de terrain en lien avec le monde agricole et le monde naturaliste, afin de contribuer à créer des ponts entre ces deux mondes.

CONCLUSION

Ce rapport avait pour objectif de mettre en perspective le contexte et les différentes missions du poste de médiateur vautour et activités d'élevage de la LPO Grands Causses, et de proposer des pistes d'améliorations à l'accompagnement des éleveurs. La présentation du contexte du poste a mis en évidence de nombreux enjeux :

Premièrement, les vautours, notamment le vautour fauve, espèce protégée et sensible à de nombreuses menaces, mais aussi les trois autres espèces présentes dans les Grands Causses qui possèdent des enjeux de conservation très élevés.

Deuxièmement, les activités d'élevage, très présentes au sein du département de l'Aveyron, particulièrement les pratiques pastorales extensives, favorables à un cortège d'espèces associées à ces pratiques. Et enfin, la relation à bénéfiques réciproques, entre les vautours et les activités d'élevage, vieille de plusieurs milliers d'années.

J'ai par la suite profité de l'expérience vécue au cours de ces trois mois, pour analyser l'accompagnement proposé aux éleveurs, et avancer des pistes d'améliorations.

Tout d'abord, plusieurs résultats démontrent la nécessité d'accompagner les éleveurs sur ce sujet. En effet, le nombre d'éleveurs rencontrés, le climat des échanges, et les informations apportées, mettent en évidence le besoin d'accompagnement. L'augmentation des signalements d'interactions en 2020 et en 2021, renforce également ce constat.

Ensuite, j'ai pu mettre en avant des éléments de réussite de l'accompagnement porté par la LPO. Comme la posture d'accompagnant et l'écoute active, la double casquette agricole et naturaliste, la richesse des connaissances apportées par la LPO Grands Causses et son équipe, l'implication des structures partenaire, l'applicabilité de l'accompagnement à d'autres territoires...

Des difficultés ont également émané au cours de cette expérience, notamment le fait que la LPO soit considérée comme une structure non-neutre pour beaucoup d'acteurs agricole du département, mais aussi le terme « médiateur » qui ne correspond pas à la réalité du poste, ou encore la complexité d'apporter des connaissances et des notions scientifiques aux éleveurs...

Enfin, des propositions ont été apportées afin de parfaire l'accompagnement, notamment en perfectionnant celui de la LPO, et en impliquant durablement le monde agricole, par exemple les éleveurs entretenant une relation à bénéfice réciproque avec les vautours. Aussi, l'intervention d'autres structures comme les PNR et un organisme spécialisé dans le dialogue territorial, pourrait participer à l'enrichir. Il semble aussi nécessaire de continuer à étudier, les vautours, les pratiques pastorales, et leurs interactions. Au vu du rôle important de la médiatisation sur le sujet, il paraît primordial que la LPO et les services de l'Etat communiquent également sur les faits médiatisés, en relayant entre autre, les résultats des expertises vétérinaires.

Pour conclure, il est important d'évoquer le possible rôle du rapport à la « nature » des éleveurs, dans la relation qu'ils entretiennent avec les vautours. En effet, deux visions semblent s'opposer, ceux qui font « sur » la « nature » et ceux qui font « avec ». Peut-être qu'une partie de la solution serait d'accompagner les éleveurs à voir la « nature » et leurs activités d'élevage, comme un système global connecté, ayant des interactions pouvant parfois impliquer des contraintes, mais aussi et surtout des bénéfiques.

Références bibliographiques

- Agreste. 2011. *Agreste Midi-Pyrénées Données Aveyron*.
- Arthur C.P. et Zenoni V. 2010. *Les dommages sur bétail domestique attribués au vautour fauve*.
- Assali C., Giraud L., et Duriez O. 2019. *Évaluation de la fréquentation par les vautours et mise en perspective avec le risque de collision entre vautours et éoliennes*.
- Aubert J.-M. 2021. Sud Aveyron : des vaches et des veaux tués par des vautours. Dans : *Actu.fr* [En ligne]. Disponible sur : < https://actu.fr/occitanie/rodez_12202/sud-aveyron-des-troupeaux-de-vaches-et-de-veaux-tues-par-des-vautours_42077182.html > (Consulté le 30 août 2021).
- Barret P. 2012. *Guide pratique du dialogue territorial: concertation et médiation pour l'environnement et le développement local*. La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 228 p. (Monde en cours).
- Billard M. 2020. *Les vautours comme sentinelles de l'environnement pour évaluer les dépôts officieux de carcasses dans les Grands Causses*.
- Centre Presse Aveyron. 2020. Aubrac : huit élevages attaqués par les vautours. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2020/06/21/aubrac-huit-elevages-attaques-par-les-vautours,8942778.php> > (Consulté le 8 avril 2021).
- . 2021. Nouvelles attaques de vautours sur l'Aubrac. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/04/19/nouvelles-attaques-de-vautours-sur-laubrac-9497829.php> > (Consulté le 30 août 2021).
- Chambre d'agriculture de l'Aveyron. [s d]. Ovins. Dans : *Chambre d'agriculture de l'Aveyron* [En ligne]. Disponible sur : < <https://aveyron.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins/> > (Consulté le 15 août 2021).
- Chambre d'agriculture d'Occitanie. 2021. *12 - Aveyron*.
- . 2017. *L'agriculture Aveyronnaise en bref*.
- DDT 48. 2018. *La lettre d'information sur les vautours et l'élevage*.
- Dialter. [s d]. DialTer - Dialogue territorial. Dans : *dialter.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <http://www.dialter.fr/> > (Consulté le 6 septembre 2021).
- Duriez O., Descaves S., Gallais R., Neouze R., Fluhr J., et Decante F. 2019. Vultures attacking livestock: a problem of vulture behavioural change or farmers' perception? *Bird Conservation International*. 29(3), p. 437-453.
- Duriez O., Fluhr J., Gallais R., Descaves S., Neouze R., et Decante F. 2016. Analyse des expertises vétérinaires. *Rapaces de France*. (18), p. 3.

- . 2017. Évaluation des interactions entre le vautour fauve et le cheptel domestique dans la région des Grands Causses. *Faune sauvage*. (315), p. 6.
- Eliotout B. 2007. *Le vautour fauve: description, évolution, répartition, reproduction, observation, protection*. Paris : Delachaux et Niestlé, 191 p.
- Guiheneuf P.-Y. [s d]. Comédie | Qu'est-ce que la concertation? Dans : *Comédie* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.comedie.org/etapes/quest-ce-que-la-concertation/> > (Consulté le 15 août 2021).
- Institut de l'élevage. 2018. *Observatoire de la production de viande bovine 2018 de l'Aveyron*.
- . 2011. *Système spécialisé ovin lait, rayon de roquefort, causses sud*.
- La Dépêche. 2020. Aveyron : la problématique des vautours plane sur l'Aubrac. Dans : *ladepeche.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.ladepeche.fr/2020/08/09/la-problematique-des-vautours-plane-sur-laubrac-9013233.php> > (Consulté le 8 avril 2021).
- . 2021. Vautours en Aubrac : un médiateur pour rassurer les éleveurs aveyronnais. Dans : *ladepeche.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.ladepeche.fr/2021/05/06/vautours-en-aubrac-un-mediateur-pour-rassurer-les-eleveurs-9528956.php> > (Consulté le 4 septembre 2021).
- La Pastorale Pyrénéenne. [s d]. Association d'éleveurs - La Pastorale Pyrénéenne. Dans : *Pastorale Pyrénéenne* [En ligne]. Disponible sur : < <http://www.pastoralepyreneenne.fr/> > (Consulté le 21 août 2021).
- Labouyrie A. 2007. *Analyse méthodologique des dommages attribués aux vautours fauves dans les troupeaux pyrénéens*. other. , 147 p.
- Lambertucci S.A., Margalida A., Speziale K.L., Amar A., Ballejo F., Bildstein K.L., Blanco G., Botha A.J., Bowden C.G.R., Cortés-Avizanda A., Duriez O., Green R.E., Hiraldo F., Ogada D., Plaza P., Sánchez-Zapata J.A., Santangeli A., Selva N., Spiegel O., et Donázar J.A. 2021. Presumed killers? Vultures, stakeholders, misperceptions, and fake news. *Conservation Science and Practice*. 3(6), p. e415.
- Lorand C. 2019. *Estimations des taux de survie au sein d'une population de Vautours fauves (Gyps fulvus) anciennement réintroduite dans les Grands Causses*.
- LPO Auvergne. 2019. ELeVE : Découvrez le projet en vidéo |. Dans : *LPO Auvergne* [En ligne]. Disponible sur : < <http://www.lpo-auvergne.org/actu/eleve-decouvrez-le-projet-en-video> > (Consulté le 5 août 2021).
- LPO Aveyron, LPO Lot, et LPO Tarn. 2021. Vautour fauve 2021. Dans : *www.faune-tarn-aveyron.org* [En ligne]. Disponible sur : < https://www.faune-tarn-aveyron.org/index.php?m_id=30246 > (Consulté le 8 septembre 2021).
- LPO Grands Causses. [s d]. L'antenne LPO Grands Causses. Dans : *La LPO Grands Causses* [En ligne]. Disponible sur : < <http://rapaces.lpo.fr/grands-causses/lantenne-lpo-grands->

- causses > (Consulté le 3 août 2021).
- Morin S. 2021. Au moins 150 vautours s'attaquent à une jument vivante, l'effroi des agriculteurs d'Aveyron. Dans : *France Bleu* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/au-moins-150-vautours-s-attaquent-a-une-jument-vivante-l-effroi-des-agriculteurs-d-aveyron-1621518677> > (Consulté le 30 août 2021).
- Muséum national d'Histoire naturelle. 2021a. *Aegyptius monachus* (Linnaeus, 1766) - Vautour moine. Dans : *Inventaire National du Patrimoine Naturel* [En ligne]. Disponible sur : < https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2869 > (Consulté le 8 septembre 2021).
- . 2021b. *Gypaetus barbatus* (Linnaeus, 1758) - Gypaète barbu. Dans : *Inventaire National du Patrimoine Naturel* [En ligne]. Disponible sur : < https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2852 > (Consulté le 8 septembre 2021).
- . 2021c. *Gyps fulvus* (Hablizl, 1783) - Vautour fauve. Dans : *Inventaire National du Patrimoine Naturel* [En ligne]. Disponible sur : < https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2860 > (Consulté le 14 août 2021).
- . 2021d. *Neophron percnopterus* (Linnaeus, 1758) - Vautour percnoptère. Dans : *Inventaire National du Patrimoine Naturel* [En ligne]. Disponible sur : < https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2856 > (Consulté le 8 septembre 2021).
- Paulus M. 1944. *Les vautours de Provence*.
- PNR des Grands Causses. [s d]. *Le Parc Naturel Régional des Grands Causses*.
- Poudré L., Constantin P., Cugnasse J.-M., et Garde L. 2017. *Plan national d'actions : Vautour fauve et activités d'élevage*. Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- Richaud G. 2021. Des veaux retrouvés morts sur l'Aubrac : les vautours sont-ils responsables ? Dans : *midilibre.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.midilibre.fr/2021/01/10/des-veaux-retrouves-morts-sur-laubrac-les-vautours-sont-ils-responsables-9302340.php> > (Consulté le 3 août 2021).
- Souchay G. 2020. « Équarrisseur naturel » ou tueur de bétail ? Dans l'Aubrac, le vautour fauve divise. Dans : *Reporterre, le quotidien de l'écologie* [En ligne]. Disponible sur : < <https://reporterre.net/Equarrisseur-naturel-ou-tueur-de-betail-dans-l-Aubrac-le-vautour-fauve-divise> > (Consulté le 3 août 2021).
- Syndicat mixte de préfiguration du PNR de l'Aubrac. 2018. *Charte du Parc naturel régional de l'Aubrac 2018 - 2033*.
- Terrasse M., Bagnolini C., Bonnet J., Pinna J.L., et Sarrazin F. 1994. *Reintroduction of the Griffon vulture Gyps fulvus in the Massif Central*.
- UNESCO. [s d]. Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Dans : *UNESCO Centre du patrimoine mondial* [En ligne]. Disponible sur : < <http://whc.unesco.org/fr/list/1153/> > (Consulté le 15 août 2021).

Vidal J.C., Bonestebe M., Bouchard Y., Delarue E., Maigret C., et Balme L. 2018. *Systèmes bovins viande dans le Sud Massif Central (Aveyron, Cantal, Haute-Loire, Lozère)*.

Zuberogitia I., Martínez J.E., Margalida A., Gómez I., Azkona A., et Martínez J.A. 2010. *Reduced food availability induces behavioural changes in Griffon Vulture *Gyps fulvus**.

Index des illustrations

Figure 1 : Situation géographique de l’Aveyron (Sources IGN, DREAL Occitanie).....	9
Figure 2 : Orientation agricole des communes d’Aveyron en 2010 (Source RA 2010/INOSYS)	10
Figure 3 : Localisation des estives et des prairies permanentes en Aveyron (Sources IGN, DREAL Occitanie, RPG 2012)	11
Figure 4 : Les entités paysagères de l’Aveyron et deux PNR (Sources IGN, DREAL Occitanie)	12
Figure 5 : Un vautour fauve en vol (Source LPO Grands Causses).....	13
Figure 6 : Prospection collective des vautours fauves (Source LPO).....	14
Figure 7 : Carte de la distribution ancienne et récente du Vautour Fauve (Source LPO GC) .	15
Figure 8 : Carte de la fréquentation des vautours fauves en Aveyron entre 2010 et 2019 (Source IGN, DREAL Occitanie, LPO Grands Causses).....	17
Figure 9 : Dynamique théorique d’une population réintroduite (Sarrazin 2007. Ecoscience; Robert et al. 2015. Anim.Cons.).....	18
Figure 10 : Evolution du nombre de pontes et du succès de reproduction des vautours fauves dans les Grands Causses (Source LPO GC).....	18
Figure 11 : Carte de la localisation des placettes d’équarrissage naturel en 2021 (Sources IGN, DREAL Occitanie, LPO GC).....	19
Figure 12 : Procédure des expertises vétérinaires (Source Duriez et al., 2017).....	21
Figure 13 : Répartition des interventions des vautours fauves (Source Duriez et al., 2017) ...	22
Figure 14 : : Évolution temporelle du nombre de constats et de la démographie de la population de vautours (nombre de pontes) entre 2007 et 2014 dans les Causses (Duriez et al., 2016) ...	22
Figure 15 : Exemple de titre de la presse suite à un signalement d’interaction (Aubert, 2021 ; Centre Presse Aveyron, 2021b ; Morin, 2021).....	23
Figure 16 : Carte des signalements d’interaction en 2020 en Aveyron et départements voisins (Source OFB)	24
Figure 17 : Schéma des missions du poste de médiateur de la LPO Grands Causses (Source Bodot 2021).....	26
Figure 18 : Calendrier et étapes du poste de médiateur de la LPO Grands Causses (Source Bodot 2021).....	27

Figure 19 : Triangle des positions (Source Barret, 2012)	28
Figure 20 : Schéma de la procédure de signalement et d'intervention (Source Bodot, 2021). 29	
Figure 21 : Schéma résumant l'accompagnement et les prises de témoignages (Source Bodot 2021).....	32
Figure 22 : Localisation des signalements et de leurs accompagnements entre mai et juillet 2021 (Source IGN, DREAL Occitanie, LPO GC)	33
Figure 23 : Localisation des rencontres en 2021 dans le cadre du bulletin d'information (Sources IGN, DREAL Occitanie, LPO GC).....	35
Figure 24 : Localisation des témoignages et fréquentation des vautours fauves, 2021 (Sources IGN, DREAL Occitanie, LPO GC).....	42
Figure 25 : Les points forts et des points faibles de l'accompagnement (Source Bodot 2021)44	

Table des annexes

Annexe 1 : Articles de presse entre avril et juin 2021 sur le sujet des interactions	59
Annexe 2 : Les principaux partenaires	62
Annexe 3 : Guide d'entretien des rencontres suite à un signalement.....	63
Annexe 4 : Guide d'entretien des rencontres dans le cadre du bulletin d'information	64
Annexe 5 : Témoignages des éleveurs suite à un signalement	65
Annexe 6 : Témoignages des éleveurs dans le cadre du bulletin d'information.....	73

Annexe 1 : Articles de presse entre avril et juin 2021 sur le sujet des interactions

- actu.fr. 2021. Sud Aveyron : des vaches et des veaux tués par des vautours. Dans : *actu.fr* [En ligne]. Disponible sur : < https://actu.fr/occitanie/rodez_12202/sud-aveyron-des-troupeaux-de-vaches-et-de-veaux-tues-par-des-vautours_42077182.html > (Consulté le 5 septembre 2021).
- Centre Presse Aveyron. 2021a. Attaques de vautours : un numéro d'appel d'urgence mis à disposition des agriculteurs. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/05/20/attaques-de-vautours-un-numero-dappel-durgence-mis-a-disposition-des-agriculteurs-9555896.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).
- . 2021b. Aveyron : la situation se tend sur la question des vautours. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/05/28/aveyron-la-situation-se-tend-sur-la-question-des-vautours-9572519.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).
- . 2021c. Aveyron : le cadavre d'une jument devant la DDT pour dénoncer une nouvelle attaque de vautours. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/05/17/aveyron-le-cadavre-dune-jument-devant-la-ddt-pour-denoncer-une-nouvelle-attaque-de-vautours-9550373.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).
- . 2021d. Aveyron : l'éleveuse de la jument tuée par des vautours témoigne sur TF1. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/05/19/aveyron-leleveuse-de-la-jument-tuee-par-des-vautours-temoigne-9553966.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).
- . 2021e. Aveyron : un médiateur pour rassurer les éleveurs sur les vautours en Aubrac - *centrepresseaveyron.fr*. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/05/05/aveyron-un-mediateur-pour-rassurer-les-eleveurs-sur-les-vautours-en-aubrac-9527780.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).
- . 2021f. Camille Bodot arpente l'Aveyron pour échanger autour du vautour - *centrepresseaveyron.fr*. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/06/01/camille-bodot-arpente-laveyron-pour-echanger-autour-du-vautour-9579844.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).
- . 2021g. Flavin : une attaque de vautours a eu lieu dimanche aux Bastries.
- . 2021h. Nouvelles attaques de vautours sur l'Aubrac. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/04/19/nouvelles-attaques-de-vautours-sur-laubrac-9497829.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).
- . 2021i. Sainte-Juliette-sur-Viaur : un veau a-t-il été tué par des vautours? Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/06/27/sainte-juliette-sur-viaur-un-veau-a-t-il-ete-tue-par-des-vautours-9634634.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).
- . 2021j. Vautours en Aveyron : la chambre d'agriculture prône tirs et régulation, la LPO est amère. Dans : *centrepresseaveyron.fr* [En ligne]. Disponible sur :

< <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/06/30/vautours-en-aveyron-la-chambre-dagriculture-prone-tirs-et-regulation-la-lpo-est-amere-9642428.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).

---. 2021k. Vautours : un numéro d'appel spécifique précisé par la Préfecture.

Chassons.com. 2021. Aveyron : Les éleveurs réclament le prélèvement des vautours. Dans : *chassons.com* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.chassons.com/actus/aveyron-les-eleveurs-reclament-le-prelevement-des-vautours/364639/> > (Consulté le 5 septembre 2021).

France 3 Occitanie. 2021a. Aveyron : inquiétude des éleveurs suite à l'attaque d'une jument par des vautours. Dans : *France 3 Occitanie* [En ligne]. Disponible sur : < <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/aveyron/rodez/aveyron-inquietude-des-eleveurs-suite-a-l-attaque-d-une-jument-par-des-vautours-2095969.html> > (Consulté le 5 septembre 2021).

---. 2021b. Aveyron : les éleveurs attendent des mesures pour faire face aux attaques de vautours. Dans : *France 3 Occitanie* [En ligne]. Disponible sur : < <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/aveyron/aveyron-les-eleveurs-attendent-des-mesures-pour-faire-face-aux-attaques-de-vautours-2138053.html> > (Consulté le 5 septembre 2021).

France Bleu Occitanie. 2021a. Au moins 150 vautours s'attaquent à une jument vivante, l'effroi des agriculteurs d'Aveyron. Dans : *francebleu.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/au-moins-150-vautours-s-attaquent-a-une-jument-vivante-l-effroi-des-agriculteurs-d-aveyron-1621518677> > (Consulté le 5 septembre 2021).

---. 2021b. Sur le Larzac, incompréhensions autour des accusations d'attaques de vautours. Dans : *francebleu.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.francebleu.fr/infos/societe/sur-le-larzac-incomprehensions-autour-des-accusations-d-attaques-de-vautours-1622651521> > (Consulté le 5 septembre 2021).

Journal de Millau. 2021. Un numéro pour signaler les attaques de vautours. Dans : *journaldemillau.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.journaldemillau.fr/2021/05/30/un-numero-pour-signaler-les-attaques-de-vautours/> > (Consulté le 5 septembre 2021).

La Dépêche. 2021. Aveyron : les éleveurs réclament des mesures pour mettre fin aux attaques de vautours. Dans : *ladepeche.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.ladepeche.fr/2021/06/14/aveyron-les-eleveurs-reclament-des-mesures-pour-mettre-fin-aux-attaques-de-vautours-9605984.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).

LCI. 2021. Une éleveuse de l'Aveyron sous le choc après l'attaque de sa jument par des vautours. Dans : *lci.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.lci.fr/regions/video-aveyron-une-eleveuse-sous-le-choc-apres-l-attaque-de-sa-jument-par-des-vautours-2186375.html> > (Consulté le 5 septembre 2021).

Le Parisien. 2021. Les vautours s'attaquent-ils vraiment aux troupeaux en Aveyron? Dans : *leparisien.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.leparisien.fr/environnement/les-vautours-sattaquent-ils-vraiment-aux-troupeaux-en-aveyron-10-06-2021-5RWVKDEJUVCE5IB6EFYJUAWSJY.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).

Midi Libre. 2021a. Aveyron : les agriculteurs dénoncent une nouvelle attaque de vautours - *midilibre.fr*. Dans : *midilibre.fr* [En ligne]. Disponible sur :

< <https://www.midilibre.fr/2021/05/17/aveyron-les-agriculteurs-denoncent-une-nouvelle-attaque-de-vautours-9550500.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).

---. 2021b. Aveyron : une vache et un veau, victimes d'une « attaque de vautours » à Montclar. Dans : *midilibre.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.midilibre.fr/2021/05/24/aveyron-une-vache-et-un-veau-victimes-dune-attaque-de-vautours-a-montclar-9563162.php> > (Consulté le 5 septembre 2021).

Ouest-France avec. 2021. Une vache et son petit attaqués par des vautours, «j'ai peur que ça recommence» confie l'éleveur. Dans : *Ouest-France.fr* [En ligne]. Disponible sur : < <https://www.ouest-france.fr/region-occitanie/aveyron/une-vache-et-son-petit-attaques-par-des-vautours-j-ai-peur-que-ca-recommence-confie-l-eleveur-7273625> > (Consulté le 5 septembre 2021).

Annexe 2 : Les principaux partenaires



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Annexe 3 : Guide d'entretien des rencontres suite à un signalement

Guide d'entretien dans le cadre des rencontres suite à un signalement

Cadre de l'entretien : rencontre d'éleveur souhaitant rencontrer « le médiateur » de la LPO GC, suite à leur signalement d'une interaction. L'objectif est notamment de récolter leur témoignage sur l'interaction, mais aussi d'appréhender leur rapport aux vautours. Il s'agit également, dans la mesure du possible, d'apporter des éléments de connaissances.

Posture : Accompagnant et non médiateur

Personne interviewé : Eleveur d'Aveyron ayant réalisé un signalement d'interaction

Penser à avoir l'enregistreur avec des piles de rechanges

Première phase de présentation

- Ma présentation : Camille Bodot en CDD pour 3 mois à la LPO GC dans le cadre d'une licence GENA, j'accompagne les éleveurs sur le sujet des vautours et des activités d'élevage.
- Je suis là aujourd'hui pour récolter leur témoignage suite à leur signalement, afin de le faire remonter à la LPO et aux différents partenaires (DDT12 et OFB12). Je peux également répondre à leurs éventuelles interrogations.
- Leur témoignage sera également utilisé de manière anonyme dans le cadre de mon mémoire de fin d'étude.
- Demander l'accord pour utiliser un enregistreur et l'enregistrer.

Deuxième phase de prise de témoignage

Utiliser une posture d'écoute active, éventuellement leur demander de préciser le récit au cours du témoignage, en reformulant les éléments semblant importants.

Intervenir le moins possible. En cas d'interrogation portant sur des éléments de connaissances sur les vautours ou les interactions, apporter l'information.

Dernière phase de conclusion

Préciser que leur témoignage sera relayé aux différents partenaires (LPO, DDT12, OFB12). Et que je reste disponible pour toutes questions ou renseignements.

Annexe 4 : Guide d'entretien des rencontres dans le cadre du bulletin d'information

Guide d'entretien dans le cadre de la prise de témoignage des éleveurs du PNR des Grands Causses

Cadre de l'entretien : l'objectif est de récolter des récits d'éleveurs côtoyant les vautours et possédant une relation positive avec eux. Ces récits seront intégrés dans un bulletin d'information du PNRGC à destination des éleveurs du territoire.

Personne interviewé : Eleveur du PNRGC sur leur relation avec les vautours

Penser à avoir l'enregistreur avec des piles de rechanges + l'appareil photo.

Première phase de présentation

- Ma présentation : Camille Bodot en CDD pour 3 mois à la LPO GC dans le cadre d'une licence GENA, j'accompagne les éleveurs sur le sujet des vautours et des activités d'élevage.
- Je suis là aujourd'hui car la LPO GC est chargée par le PNR des Grands Causses de réaliser un bulletin d'information à destination des éleveurs du PNRGC : ils souhaitent avoir des témoignages d'éleveurs pour mettre en avant leur relation avec les vautours.
- Présenter le déroulé de l'entretien (discussion libre)
- Demander l'accord pour enregistrer et enregistrer leur accord

Deuxième phase de prise de témoignage

Commencer par la présentation de l'exploitation, de leur système d'élevage, et dérouler le fil conducteur, en adoptant une posture d'écoute active, pour parler des vautours, et notamment de :

- Depuis quand ils les côtoient
- Les liens qu'ils ont avec les vautours (placette, indicateur de mortalité...)
- Le comportement du troupeau vis-à-vis des vautours (et inversement)
- La représentation qu'ils ont des vautours et si elle a évolué
- La fréquence d'utilisation de la placette (s'ils en ont une)
- Leur avis sur la polémique actuelle

Dernière phase de conclusion

Le témoignage sera utilisé dans le cadre du bulletin d'information du PNRGC et également dans mon mémoire de licence (où il sera anonyme). Et le contenu de leur témoignage sera validé par eux avant publication. Demander s'il est possible de prendre une photo d'eux ou de leur troupeau.

Annexe 5 : Témoignages des éleveurs suite à un signalement

Eleveur 1

- Témoignage de l'éleveur :

« La jument était en bonne santé, et a été vue le matin en train de galoper dans le pré par les voisins. Vers 13h, les vautours sont vus en vols à proximité de l'exploitation. Puis vers 15h, les éleveurs observent une concentration importante (environ 200 individus) de vautours sur le pré des juments. L'éleveur se rend sur place avec sa petite fille de 5 ans, et constate un grand nombre de vautours sur la jument, qui est encore vivante mais meurt quelques instants plus tard. Un vautour avec une bague portant le code ESA est observé près de la jument. L'éleveur appelle sa compagne, également éleveuse, qui se rend sur place. Ils dégagent la jument de la curée des vautours à l'aide des fourches de leur manitou, les vautours sont « hystériques », ils suivent et grimpent sur le manitou. « L'hystérie » des vautours a beaucoup impressionné les éleveurs. La deuxième jument est restée immobile la journée sous un arbre, traumatisée par les événements. »

Des voisins auraient été témoins de la scène et pris des photos.

- S'en suit un temps d'échange sur des questions des personnes présentes :
 - => le comportement des vautours et leur frénésie au cours d'une curée.
 - => la technique de prospection collective des vautours, et leur capacité à arriver vite et en nombre sur une carcasse.
 - => le nombre de vautours présent sur les Grands Causses, sujet qui porte à débat
 - => sur les placettes d'équarrissage des éleveurs et de la LPO GC
- Les présents se rendent ensuite sur le lieu de l'interaction.

Une expertise vétérinaire a été réalisée, concluant à une interaction ante-mortem.

Eleveur 2

- Témoignage de l'éleveur :

" L'interaction a eu lieu auprès d'un troupeau de trois vaches. L'éleveur a observé des vautours au-dessus de la parcelle du troupeau, il s'est donc rendu sur place. Il y avait environ 15 vautours autour de la vache qui venait de vêler, dû à la présence du placenta. Le troupeau était affolé et le veau naissant avait une patte cassée. L'éleveur se demande ce qu'il se serait passé s'il n'avait pas été présent. "

- La discussion s'est poursuivie sur des éléments de connaissance des vautours :
- Les placettes d'équarrissage - L'alimentation disponible -Le nombre de vautours - Les différentes études sur les interactions vautours et troupeaux domestiques - Les difficultés rencontrées par la filière bovine en Aveyron, et la problématique vautour est " *la goutte d'eau qui fait déborder le vase* ". Le manque de reconnaissance de la société vis-à-vis de leur métier.
- Trois éleveurs voisins dont Mr XXXX (signalement du 17/05/2021) se sont joints à la rencontre en cours de la discussion. Les échanges se sont poursuivis sur les mêmes sujets que ceux présentés ci-dessus.
- Les échanges ont été cordiaux, avec beaucoup d'écoute de la part de toutes les personnes présentes.

Le signalement n'a pas donné lieu à une expertise vétérinaire.

Eleveur 3

Après une rapide présentation de l'objectif de la rencontre, le climat s'est tendu. Ils ont très mal vécu le constat de dommage, et notamment la présence de la gendarmerie. Ils ont eu le sentiment d'avoir « été pris pour des bandits ». Ils veulent que les interactions s'arrêtent et rapidement. Ils ne comprennent pas que rien n'ait été fait cet hiver pour éviter de nouvelles « attaques » cet été. Ils me signifient qu'ils n'ont rien contre la nature, mais qu'il fallait la réguler, pour éviter les dégâts chez les agriculteurs, notamment réguler les vautours, les rats taupiers, les loups, les lynx, les blaireaux, les renards. Selon eux les « écolos » étaient en parti responsable du tous ces dégâts.

Il y a ensuite eu un rapide moment d'échange sur le rôle de la LPO, de l'OFB, et de la DDT. Ils me conseillent ensuite de ne plus venir seul sur l'Aubrac, des voisins seraient très remontés. Pour le recueil du témoignage, ils me proposent d'aller voir le recueil de l'OFB.

La rencontre s'est terminée au bout d'une trentaine de minutes.

Une expertise vétérinaire a été réalisée, concluant à une interaction post-mortem.

Eleveur 4

L'interaction a eu lieu au sein d'un troupeau de 150 brebis viande.

La rencontre a commencé par la prise de témoignage « *Il a observé de loin un nombre important de vautours, il s'est donc rendu sur place, et a constaté sur place la présence de près de 150 vautours posés sur une parcelle. Le troupeau était très affolé et concentré dans un coin de la parcelle. Entre 10 et 15 vautours était en train de consommer une brebis de deux ans (naissance en 2019), qui était encore chaude à l'arrivée de l'éleveur. La brebis présentait une perforation sans hémorragie à la mâchoire et plusieurs perforations au niveau de la mamelle avec hémorragie. Selon l'éleveur, la brebis était en bonne santé. Il pense que les vautours ont fait peur à son troupeau, et ensuite coincé la brebis dans un coin du parc pour « l'attaquer ». C'est la première fois qu'il est confronté à une interaction. L'éleveur avait déjà observé deux ou trois fois des vautours autour de son exploitation, mais toujours en vol et en faible nombre.* »

La rencontre a été cordiale, et après la prise de témoignage il y a eu des échanges sur des éléments de connaissance des vautours :

- Les placettes d'équarrissage
- Les études sur les interactions vautours et troupeaux domestiques
- La prospection alimentaire des vautours
- Les situations à risque

Le prospectus « Vautours et mortalité dans les élevages des Grands Causses » a été donné à l'éleveur.

Le signalement n'a pas donné lieu à une expertise vétérinaire.

Eleveur 5

Témoignage de l'éleveur : « *J'ai trouvé le cadavre d'une chèvre au-dessus, mais je n'ai pas été présent quand ça a eu lieu. Quand j'ai retrouvé le cadavre, je voyais qu'il y avait un endroit où elle était morte, alors peut-être qu'ils (les vautours) l'ont tuée, je n'en sais rien. On voyait qu'il y avait des résidus de l'intestin, puis sur 10 ou 20 mètres il y avait une bande où l'herbe était piétinée, pleine de plume et d'excrément. Et le squelette était 30 mètres plus bas, en plusieurs morceaux, on voyait qu'il y avait des morceaux de côtes par-ci par-là. Il y avait plus un gramme de viande. Et il y a un voisin qui m'a dit qu'il les avait vu tourner, il y en avait au moins une cinquantaine selon lui. Mais bon voilà, je n'en sais pas plus, je n'étais pas présent au moment où c'est arrivé. C'était une des chèvres les plus âgées, de 10 ou 11 ans, alors est ce qu'elle était morte naturellement, ou est ce qu'ils ont repéré que celle-là était vieille et que c'était la plus commode à choper, ça j'en sais rien. C'était*

un terrain à découvert, sur le plateau, légèrement en pente, à priori un endroit idéal pour eux.

Ici on a un autre problème, ce sont les corbeaux. J'ai eu d'ailleurs un souci ce printemps. Pareil, je n'étais pas présent, mais une chèvre qui était prête à mettre bas, qui était en pleine forme, elle a mis bas là-haut sous un arbre. Et je l'ai retrouvée morte avec les yeux dévorés, et il y avait beaucoup de sang qui a coulé autour de l'œil. Donc si elle a fait une hémorragie autour de l'œil, c'est soit qu'elle venait juste de mourir, soit qu'elle était encore vivante. Les corbeaux ça devient compliqué, je crois que c'est ce qu'il y a de pire aujourd'hui. »

C'est la deuxième fois qu'il voit des vautours, la première c'était il y a 4 ans. C'était un vautour moine seul sur le cadavre d'une de ses chèvres qu'il avait vu morte.

80-90 chèvres et 25-30 vaches. En transformation fromagère et viande pour les vaches. Les troupeaux sont toujours en extérieurs saufs pour la traite. Mise bas pouvant aussi être en extérieur pour les tardives.

- Echange sur l'étude des Grands Causses sur les interactions
- Echange sur les placettes d'équarrissage individuelles
- La ressource alimentaire des vautours sur les Grands Causses.
- Le fonctionnement de la prospection des vautours, leurs rapidités d'intervention sur un cadavre.
- Présentation de ma mission.
- Présentation de la procédure pour les suspicions d'interactions vautours/bétaux.

La rencontre a été très cordiale, avec de nombreux échanges sur le sujet des vautours. L'éleveur a semblé sensible aux éléments que je lui ai donnés. A priori rencontre constructive.

Le signalement n'a pas donné lieu à une expertise vétérinaire.

Eleveur 6

Témoignage de l'éleveur : « C'était le 05 juin 2021, on y était la veille et tout allait bien. Le matin il y avait un paysan à côté, il n'a rien vu d'anormal, et l'après-midi on nous a appelés. On a retrouvé la bourrette (génisse d'un an) morte avec au moins 80 vautours. 3-4 mangeaient, et le reste se battaient et allaient tourner au-dessus des autres animaux du troupeau. Ils se battaient, ils s'envolaient, ils tournaient, il y en a qui revenaient, il y en avait posé de partout autour dans la montagne. Les vaches avec les veaux, elles s'y avançaient avec les veaux derrière, et elles paraient les veaux. Dès que ça s'envolait, elles repartaient en courant au fond de la montagne. Ça les a rendues complètement folles, surtout le troupeau de bourrettes comme ce sont des jeunes. Plus bas, il y avait un troupeau d'adultes avec leur veau, et c'était pareil, elles ont fait monté descente toute la journée dans la montagne à gueuler. Mais les bourrettes depuis ce jour-là on peut plus les tenir. Dès qu'on y va elles sautent les clôtures. Puis le troupeau des bourrettes quand c'est manqué, c'est foutu, je ne sais pas comment on les ramassera. Alors elles viennent nous voir, mais dès qu'on passe derrière, c'est impossible, on peut plu les approcher. Quoi en faire ? Quand c'est manqué, c'est manqué. Mais il faut les voir faire comment ça a galopé, je ne sais pas comment il y en a une qui n'est pas tombée, parce que toute la journée, toute la journée, ça n'a pas arrêté. Une fois qu'on a enlevé la bête, ça s'est calmé un peu mais il y en a qui sont restées, qui ont dormi sur la montagne, posées sur une pierre...

Bon ils n'attaquent pas, peut-être ils n'attaquaient pas, mais aujourd'hui il y en a tellement... Moi j'ai vu des vidéos il y a pas longtemps sur des moutons, jusqu'à temps qu'ils tombent. Ce n'est pas ici, je pense c'est en Espagne. C'est un mouton qui essaye de s'échapper, ils l'isolent, et... (vidéo relayée sur le groupe Facebook AUBRAC montrant des vautours isolant un ovin). L'année dernière

sur l'Aubrac, d'après ce que j'ai compris, c'est bien un peu ce qu'ils essayaient de faire, le veau le plus faible, l'isoler, jusqu'à le coincer. Moi là je ne peux pas dire si elle était morte ou pas. Le véto, il est venu expertiser la bête, il n'a pas enlevé la thèse que ça soit les vautours.

Si ça revient, qu'est ce qu'on fait ? Parce qu'on ne peut pas continuer comme ça, si ça le refait, moi les bêtes je les retrouve plus, c'est fini. Qu'est ce qu'on fait ? On regarde, on fait comment ? On prend le fusil ? Ça va y venir, on est tous... Moi qu'il y ait des vautours, je ne suis pas contre, je m'en fous, mais qu'il y en ait autant non ! On n'a pas des bêtes pour que ça finisse comme ça. Une qui est morte et qu'ils la mangent, je m'en fous, c'est la nature, c'est comme ça, mais les autres ce n'est pas possible. Aujourd'hui, les bêtes sont manquées, quoi en faire, elles sont devenues folles, on ne peut pas les vendre, quoi en faire. Moi je ne suis pas contre qu'il y en ait, mais qu'ils soient régulés, qu'ils aient à manger, je ne sais pas, mais il va falloir trouver une solution. Tous les ans ça augmente. Et il y a rien qui bouge, ça sera vite régulé, s'il le faut, si personne ne bouge... Moi c'est surtout l'après, le dégât qu'ils font sur le troupeau. Qu'ils bouffent la bête, je m'en fous, mais c'est le bordel qu'ils causent. Ça on ne peut pas l'accepter, ce n'est pas possible. »

On suivi des échanges sur :

- les premiers résultats des expertises vétérinaires en 2021
- l'étude réalisée sur les Grands Causses en 2007-2014 sur les interactions vautours et bétails
- les interactions au cours des mises-bas
- les interactions autour des points d'eau
- les placettes individuelles d'équarrissage sur les grands Causses
- les missions de la LPO Grands Causses, notamment le suivi de la population des vautours
- la dynamique de population des vautours fauves
- la mission du médiateur vautours et activités d'élevage de la LPO Grands Causses

La rencontre a été cordiale et constructive, même si l'éleveur est inquiet de la situation. La plaquette « Vautours et mortalité dans les élevages des Grands Causses » a été distribuée à l'éleveur.

Une expertise vétérinaire a été réalisée mais n'a pas permis de conclure.

Eleveur 7

Témoignage de l'éleveur « Samedi 05/06/2021 vers 16h30, en me rendant auprès de mon troupeau, je suis tombé sur 30 ou 40 vautours sur 3 cadavres de mes brebis. Rapidement, je remarque en plus plusieurs brebis blessées au sein du troupeau. Le dimanche, un voisin m'a appelé pour me signaler que des vautours étaient encore présents en vols aux abords de l'exploitation. En me rendant sur place, un 4ème cadavre est découvert. Après avoir communiqué sur les réseaux sociaux, un vétérinaire est venu pour réaliser l'expertise. D'après cette expertise, l'origine du dommage est une attaque de chien. Mais je me pose la question si sans l'intervention des vautours, es que je n'aurais pas pu sauver mes brebis ? »

La rencontre a été très cordiale, même si l'éleveur semble inquiet et se questionne. L'expertise vétérinaire semble avoir, en partie, répondu à ses interrogations.

Après la récolte du témoignage, il y a eu des échanges sur des éléments de connaissance actuels sur le sujet des vautours, notamment sur :

- la prospection des vautours
- la disponibilité alimentaire
- les études sur les interactions avec les troupeaux
- les sites de reproductions

La plaquette « Vautours et mortalité dans les élevages des Grands Causses » a été distribuée à l'éleveur, en précisant la nouvelle démarche à suivre en cas d'interaction.

Une expertise vétérinaire a été réalisée, concluant à une interaction post-mortem.

Eleveurs 8 et 9 : la récolte des témoignages a été réalisée simultanément

Témoignage de l'éleveur 8 :

Une quarantaine de vaches laitières plus les jeunes.

« Je ne suis pas sûr que ce soit ça, enfin je le suppose mais je ne suis pas sûr parce que je n'ai rien vu. Mais bon quand je suis arrivé il ne restait que les squelettes des deux veaux, deux petits veaux naissants. Comme les cadavres ont vite été consommés, je suppose que c'est les vautours. »

Le signalement n'a pas donné lieu à une expertise vétérinaire.

Témoignage de l'éleveur 9 :

Une cinquantaine de vaches allaitantes et 250 brebis laitières.

« C'est un veau qui avait un jour et demi, en fait le veau il devait avoir tété parce que la vache a été tété. C'est la preuve que le veau était vivant un moment donné. Et les veaux après avoir tété, ils passent 10 h à dormir sans bouger, mais dormir très profondément. Et je pense qu'ils (les vautours) devaient surveiller le veau, et l'attaque a eu lieu quand il dormait. Et il y a un voisin qui a vu quand les vautours ont attaqué, c'est là qu'il nous a appelé. Il y avait une cinquantaine de vautours, c'était énorme le truc. Il a dit que les vautours étaient arrivés en deux groupes, les vaches leur ont foncé dessus, mais quand elles chassaient un groupe, il y avait un autre groupe qui attaquait par derrière, et après elles repartaient sur l'autre groupe et c'était vice-versa. Après d'autres personnes ont vu les vautours qui tournaient, mais bon c'est souvent qu'il y a des vautours qui tournent, on ne va pas s'inquiéter dès qu'il y a des vautours qui tournent.

Quand on a voulu s'approcher du veau mort, on s'est fait sortir du champ, les vaches étaient complètement folles. Pendant dix minutes on n'a pas approché les vaches, elles étaient complètement folles. Et le voisin, il a un élevage équin, il a les chevaux à côté, et il a dit que les juments étaient également affolées dans tous les sens.

Il y a eu une autopsie mais il pourra jamais rien se voir parce que les premiers éléments qu'ils mangent c'est les viscères et toutes les parties vitales internes. Ils sont rentrés par l'épaule, il y avait un trou à l'épaule, et ils ont mangé trachée, poumon et cœur. Ils ont mangé la langue, attaqué la lèvre inférieure, et après ils sont rentrés par l'arrière, et ils ont mangé les intestins, l'estomac, la panse. Et après ils ont mangé la viande de la partie arrière du veau. Tout le train arrière était mangé jusqu'à l'os. Le véto quand il a ouvert à l'autopsie, il ne pouvait pas savoir si le veau était vivant ou pas, il n'y avait plus rien dedans. »

La rencontre s'est déroulée dans un climat très cordial, et ponctuée de nombreux échanges sur les vautours.

Les principaux sujets d'échanges :

- le déroulé d'une curée de vautours, et le fait que ce moment laisse des traces
- les différences entre post mortem et ante mortem (écoulements de sang, hématomes)
- la stratégie de prospection des vautours fauves, et le déroulé d'une curée
- l'étude des Grands Causses de 2007-2014 sur les interactions
- la morphologie des vautours fauves
- les quatre vautours présents dans les Grands Causses

- la dynamique de population des différentes espèces de vautours
- les placettes d'équarrissage
- la disponibilité alimentaire pour les vautours
- le rôle de la LPO Grands Causses sur le sujet
- les premiers résultats des expertises vétérinaires en Aveyron en 2021
- les situations à risque.

Une expertise vétérinaire a été réalisée, mais n'a pas permis de conclure.

Questions des éleveurs :

« Parce que s'ils ne trouvent pas assez à manger, est ce qu'ils ne peuvent pas s'attaquer aux animaux vivants ? »

Pourquoi il n'y a pas une régulation, s'il y en a trop, pourquoi ne pas réduire ? »

Eleveur 10

90 mères de Bovin allaitant de race Aubrac. Signalement pour un veau d'1 mois.

Sur la parcelle, il y avait 5 couples (vache + veau).

Le veau a été consommé presque entièrement, il ne restait que le train avant.

« En fin de compte, on ne sait absolument pas si c'est les vautours ou pas qui sont intervenus sur la carcasse, il n'y avait aucun signe de leur présence sur la parcelle. Quand on est arrivé sur le site, il y avait un renard qui était en train de manger le veau, mais bon un renard qui mange un veau entier, ça paraissait un peu bizarre.

Moi je suis passé voir les animaux le dimanche matin, et tout allait bien, et le mardi matin quand je suis arrivé vers 9 h, l'animal était déjà à moitié consommé. Je me suis dit « qu'est ce qui a pu manger aussi vite le veau. La mère du veau était affolée, mais c'est normal qu'elle soit affolée, et le reste du troupeau n'avait pas l'air trop inquiet.

Après je ne sais pas si c'est les vautours donc je ne peux pas critiquer quoi que ce soit, et c'est vrai que c'est intéressant de connaître un peu plus le fonctionnement des vautours, avant de dire que c'est un nuisible. Ce n'est pas forcément un nuisible pour moi.

J'avais déjà eu une interaction avec les vautours, il y a une vache qui a mis bas, et enfin de compte quand elle a fait le placenta, les vautours sont venus consommer le placenta. Mais par contre c'est impressionnant parce qu'ils affolent le troupeau c'est incroyable. Pourtant il n'y en avait pas beaucoup, une dizaine de vautours, mais c'est la bataille. Ça dure pas longtemps parce qu'ils l'ont vite consommé, mais c'est impressionnant, ça gueule... Puis je n'avais jamais vu de vautours de près surtout au sol, dans le ciel j'en avais vu passer mais au sol je n'aurais jamais cru que c'était des animaux comme ça. C'est quand même gros, et on en voit que de temps en temps par ici.

Sur l'affolement, j'ai le copain de ma famille qui a un drone, et la dernière fois qu'il est venu, je lui ai dit d'aller voir le troupeau avec le drone, et c'est impressionnant quand elles voient arriver quelques chose du ciel, elles se sont toutes agglutinées les unes contre les autres. Elles sont parties apeurées. Donc je suppose qu'un vol de vautours, ça doit les ...

Je pense que chaque animal a sa place, et il faut qu'on apprenne tous à travailler ensemble.

20 que j'ai repris la ferme. Commercialisation un peu en vente directe puis coopérative, en bio depuis 5 ans.

Trop d'éleveurs qui ont l'impression que tout le monde veut leur casser les pieds.

Je suis comme les autres, je suis quand même éleveur, trouver un veau mort et bouffé ça fait pas plaisir, mais après faut pas forcément mettre une étiquette sur les vautours quand on sait un peu

quand ils fonctionnent. Tous les gens qui prétendent que les vautours attaquent les animaux vivants, je suis sceptique.

Effectivement, peut être que mon veau il n'était pas mort, bon là déjà on ne sait pas si c'est les vautours, je pense que si ils l'ont attaqué c'est parce qu'il avait un problème, c'est qu'il était faible.

Je pense que la tâche est dure, pour arriver à faire comprendre aux gens, que le vautour à sa place.

Moi j'ai rien contre la réintroduction de tous les animaux, à partir du moment où c'est cadré et que ça parte pas dans tous les sens.

C'était surtout l'histoire de maintenir la quantité de vautours présents, de pas laisser exploser la population. C'est ce que beaucoup de gens disent, c'est qu'en fin de compte, on a laissé reproduire les vautours, et maintenant ils n'ont plus de quoi se nourrir, et qu'ils vont plus loin pour manger. Mais je pense que s'ils n'avaient pas assez à manger, ils ne se reproduiraient pas.

Attendez, je ne sais pas si c'est les vautours, comme je leur ai dit, ce n'est pas la première fois qu'il y a un veau qui crève, et il y en aura d'autre. Donc il faut pas faire monter la mayonnaise forcément. ».

Echange très cordial avec un éleveur très intéressé par le sujet et vraiment à l'écoute des éléments de connaissances apportés. 1 heure de rencontre.

- Echange sur le fait qu'une curée laisse des traces.
- Echange sur le réseau de placette d'équarrissage individuelle sur les Grands Causses.
- Echange sur le phénomène de l'affolement (expérience des Grands Causses).
- Echange sur les différentes études sur les interactions vautours et activités d'élevage.
- Echange sur la stratégie de prospection des vautours fauves, et la zone de prospection.
- Echange sur les situations exceptionnelles d'interventions des vautours sur un animal vivant.
- Echange sur la dynamique de la population des vautours fauves, et sur les taux de reproduction et de survie.
- Echange sur l'historique des vautours fauves et leur réintroduction.
- Echange sur le rôle de la LPO dans le suivi des vautours.
- Echange sur les sites de reproduction des vautours fauves.
- Echange sur la disponibilité alimentaire pour les vautours fauves.
- Echange sur les sites adaptés au décollage et atterrissage des vautours.
- Echange sur les résultats des expertises vétérinaires en 2021.
- Echange sur les éléments sur les interactions ante et post mortem.

Le signalement n'a pas donné lieu à une expertise vétérinaire.

Eleveur 11

75 mères en Charollais et Limousine. Interaction sur des veaux d'un troupeau de 23 vaches. Commercialise en veau d'Aveyron mais hors label, à une coopérative.

« Cette vache, comme elle avait deux veaux, elle a vêlé un peu avant terme, comme ça m'est déjà arrivé quelques fois. Normalement quand elles sont prêtes à vêler, j'essaye de les rapprocher de l'exploitation pour les surveiller.

Je suis arrivé, j'ai vu qu'il y avait des vautours dans le champ, ça m'a paru bizarre, et la vache était partie, je pense que la vache, ils y ont fait peur. Il devait en avoir 30 ou 35 posés, et il y en avait qui volaient au-dessus. Et résultat, je suis vite arrivé là, le veau était par terre, j'ai vite pris le veau, ils y avaient crevé un œil, et après je l'ai pris, je l'ai vite mis sur le quad. Et il m'a mis du sang partout,

parce qu'ils l'avaient attaqué derrière à l'anus, et le veau est mort dans mes bras. Et le veau, j'ai essayé, il me tétait le doigt, c'est qu'il avait tété. Ce que je pense, c'est qu'elle avait dû vèler la veille, il y a de forte chance qu'elle avait fait un veau vivant et un veau mort. Parce qu'après j'ai trouvé les os d'un autre veau mangé à côté, qui avait été mangé, je pense, avant. Parce que s'il avait été mangé en même temps, ils auraient mangé les deux en même temps, alors que celui-là avait déjà été mangé. Alors je pense qu'elle a dû vèler, elle a dû faire ce veau mort, récupérer l'autre, et après elle est revenue là où il y avait le premier veau mort, pour voir où il était. Et je pense qu'il y avait les vautours, et après les vautours s'en sont attaqués au deuxième veau. Un petit veau jumeau, ce n'est pas dégourdi. Ce veau il était vivable, sans soucis, même ce veau il avait tété la mère.

On me dit après de filmer, mais sur le coup, mon plus gros soucis c'était la vache, parce que je me suis dit s'ils ont attaqué la vache, et mangé la vulve comme ils ont déjà fait, je me suis dit la vache, il faut la récupérer de suite. Et j'ai eu du mal à la retrouver, elle a eu peur.

Une vache en train de vèler, et qui a des difficultés, ils l'attaquent vivante. Nous, on n'en voit pas des vautours, on n'en voit presque jamais.

Enfin, c'est impressionnant quand ils arrivent, le nombre qu'il y a.

Le problème, c'est qu'on a des problèmes parce qu'on en a trop. Comme toute population, s'ils ne font pas une gestion, je pense que ça va très mal se passer. Parce que les vautours il faut qu'il y en ait, comme toute espèce, mais quand il y en a trop, il y a des dégâts, comme les sangliers, les loups. Quand il y a une surpopulation, et qu'il n'y a pas assez à manger, il y a des soucis.

Le nombre d'exploitants est en baisse, le nombre d'animaux est en baisse, et s'il y a de plus en plus de vautours, ça ne va pas aller. S'ils ne font pas une gestion, c'est sûr qu'il va y avoir des problèmes. C'est toujours pareil, c'est comme toutes les espèces, quand il y en a trop, on va vers des problèmes. Parce qu'il n'y a rien qui régule le vautour.

Le problème, c'est qu'on fausse le problème, on les nourrit. On fait des placettes, ce n'est pas normal, pourquoi on leur donne à manger ? Ils se réguleraient tout seul. On les nourrit pour qu'il y en ait de plus en plus. Alors le problème il est là. C'est comme les sangliers, quand on fait de l'agraine, ils se reproduisent plus. Puis on met quelque chose, et après on ne sait plus le gérer.

Je ne sais pas où on va, mais vu la situation des exploitations, on se demande si on veut encore de nous. Les courts baissent sans arrêt, on nous baisse la PAC, comme nous en allaitant, on veut tout nous baisser. Alors déjà ça va être difficile, alors si en plus il faut qu'on subisse des dégâts ou autres. Puis on a des prix, c'est une catastrophe. Moi je suis en train de diminuer le troupeau sérieusement. Mais bon dans quelques années, les vautours ils pourront voler, mais ils regarderont, et il n'y aura plus de paysan. Il n'y aura plus personne. Au bout d'un moment, c'est ce qui nous attend. Il y a de moins en moins de reprise, les gens n'arrivent plus à en vivre. En plus la gestion de primes, c'est la catastrophe, ils incitent les gens à récupérer des terrains de partout pour toucher des primes. Puis le terrain n'est plus travaillé, il s'embroussaille, et on n'installe plus aucun jeune ».

La rencontre s'est déroulée durant plus d'une heure dans un climat très cordial, et de nombreux échanges ont eu lieu.

- Echange sur le déroulé et leur comportement au cours d'une curée
- Echange sur l'étude des Grands Causses entre 2007 et 2014
- Echange sur les situations à risque et les facteurs attractifs
- Echange sur les stratégies de prospections des vautours
- Echange sur les placettes d'équarrissage, la disponibilité alimentaire, et les différentes études sur le sujet
- Echange sur le suivi des vautours, et le taux de reproduction et de survie des vautours
- Echange sur les facteurs limitant de la population de vautours (habitat, ressources)

- Echanges sur les expertises vétérinaires 2021 et les premiers résultats
- Echange sur les placettes d'équarrissage naturel, leurs fonctionnements, et le fait que ce qui est déposé sur les placettes, provient des mortalités d'élevage du territoire = pas convaincu

Le signalement n'a pas donné lieu à une expertise vétérinaire.

Annexe 6 : Témoignages des éleveurs dans le cadre du bulletin d'information

Exploitation 1

Ils élèvent 85 vaches allaitantes de race Aubrac sur le Causse Comtal et sur le Causse du Larzac. Leurs bêtes passent 5 mois et demi sur le Larzac en plein air intégral, puis le reste du temps au siège d'exploitation sur le Causse Comtal.

« Sur le Causse Comtal, on en voit des fois, mais c'est très rare, alors que sur le Causse du Larzac c'est quasi permanent. Malgré tout, nous n'avons jamais eu le moindre souci avec les vautours. Nous avons des vèlages en extérieur, certaines de nos bêtes passent environ 6 mois en plein air intégral sur le Causse du Larzac, mais nous n'avons jamais eu de veau ni de vache attaqué, alors que les colonies de vautours sont juste à côté. Mon père et mon grand-père ont élevé, eux aussi, des vaches, et en plein air intégral toute l'année sur le Larzac, avec 100% des vèlages en extérieur sur des dizaines d'hectares, et il n'y a jamais eu aucune attaque.

Pas d'attaque, mais on a cependant plusieurs anecdotes à raconter avec les vautours. Un jour, on a une vache qui est restée couchée trois semaines d'affilées en plein été sur le Causse du Larzac. Elle avait eu un problème au vèlage et son veau était mort-né. Elle ne pouvait plus se lever et ne pouvait bouger que le cou et la tête. Quand on est arrivé, il y avait 45 vautours, et ils observaient à 50 m de la vache, la plus part perchés sur des branches de pins sylvestres. On allait la surveiller deux à trois fois par jour, lui donner à boire et à manger, on n'était pas tranquille. Et au bout de trois semaines, elle a fini par réussir à se lever. Les vautours ont guetté pendant tout ce temps sans s'approcher, sans attaquer, et quand ils ont vu que la vache ne mourrait pas, ils ont fini par partir.

Une autre fois des vautours se sont posés dans un parc sur le Larzac, où il y avait quelques une de mes vaches fraîchement débarquées du Causse Comtal, et pour qui, visiblement, les vautours n'étaient pas familiers. Les vaches sont devenues complètement folles, à courir partout, en meuglant, certaines fonçaient droit sur les vautours, d'autres couraient après les veaux. C'est les vaches qui sont allées au-devant des vautours. C'est sûr que cela ne fait jamais plaisir de voir ses vaches affolées, courir partout, à la limite de se jeter dans les clôtures, mais elles ont ce type de comportement face à l'inconnu. Je les ai déjà vus avoir des comportements similaires avec des cochons roses élevés en plein air. Il faut que les gens s'habituent, et les bêtes aussi.

Et j'ai déjà vu mes vaches venues du Causse Comtal, avoir cette réaction excessive et farouche, alors que de l'autre côté du chemin de terre, dans la parcelle d'en face, des vaches nées sur le Larzac rumaient. Les vautours prenaient leur envol maladroitement en frôlant le troupeau, et elles n'ont pas bronché. Elles connaissent les vautours et cohabitent parfaitement avec eux, et elles ne montrent de l'agacement que si les vautours s'attroupent et charognent bruyamment à côté.

Moi je n'ai jamais eu peur des vautours, par contre eux ils ont peur de nous. Et une attaque de vautours sur un animal vivant en bonne santé, moi j'y crois pas du tout, mais alors pas du tout. Effectivement si il y a des bêtes qui ont des problèmes de mobilité ou des plaies, ça les attirent, et peut être il peut y avoir un accident, bien que je ne l'ai jamais vu, mais hormis ça, je n'y crois pas. Ils ont un appareil buccal adapté pour manger des charognes et non pas pour attaquer. »

Exploitation 2

Eleveur depuis 40 ans à proximité de Millau. Il a 70 bovins de race Limousine et Aubrac, sur 70

hectares. Ses bêtes restent dehors du mois de mars-avril jusqu'au mois de novembre-décembre en fonction des années, avec des vêlages fréquents en extérieur.

« Les vautours, je les connais, ils viennent souvent ici, je les vois, ils passent, ils s'en vont, ils repassent. Je les vois presque tous les jours, les gorges du Tarn ce n'est pas loin d'ici. J'y fais même plus attention, les vautours pour moi, c'est un oiseau comme les autres. Il y a des années et des années qu'ils sont là, et jamais ils ne m'ont attaqué une vache. Je n'ai jamais eu de problème avec les vautours, même quand ils sont posés et qu'ils restent après avoir mangé un veau ou une vache, ils n'ont jamais attaqué une autre bête, jamais. Ils m'en ont mangé des vaches et des veaux, mais ils étaient morts.

Un jour, j'en avais une qui était morte à 100 mètres de l'exploitation, les vautours sont arrivés, je suis allé voir, et quand ils m'ont vu ils sont partis, pourtant je suis arrivé doucement sans faire de bruit. Bon ils sont revenus, ils ne sont pas allés loin. Des fois ça arrive qu'il reste une demi-journée sur place après avoir mangé. Il peut y avoir 80 ou 100 vautours sur une curée, et c'est impressionnant, ils se battent entre eux. Quand ils ne peuvent pas s'envoler parce qu'ils sont trop bas dans le pré, ils montent en sautant, et quand ils sont en haut, ils s'envolent. Et les vaches sont en bas, elles ne lèvent même pas la tête. Les vaches ne s'approchent pas des vautours, quand elles les voient elles n'y vont pas, et les vautours ils ne vont pas vers elles non plus. Je n'ai jamais eu d'affolement du troupeau par les vautours.

Ils peuvent même être indicateur d'une bête morte. S'ils se posent dans le champ, c'est qu'il y a une bête morte. Si il n'y en a pas, je les vois tourner, il y a le troupeau en bas, ils le regardent, et s'il n'y a rien, ils ne descendent pas et repartent.

Sur ce qui se passe actuellement, je ne peux rien affirmer parce que je n'ai pas vu comme ça se passe chez les autres mais chez moi je n'ai jamais rien eu. Une vache, si les vautours l'attaque, elle va se défendre quand même je pense. Ou alors elle est prête à mourir, ça peut être que ça peut arriver, mais pas si elle est bien portante. C'est bien joli de dire que les vautours ils ont attaqués, mais il faut avoir des éléments concrets. »

Exploitation 3

Associés sur le Causse du Larzac, avec 3 autres personnes. Ils élèvent 15 vaches de race Aubrac en plein air intégral, et 350 brebis laitières pour fournir en lait bio une coopérative locale. Ils ont 530 hectares de terres dont 300 de parcours et 75 labourables. Ils disposent d'une placette d'équarrissage naturel, où ils déposent entre 15 et 20 cadavres de brebis par an pour les vautours des Grands Causses.

« Nous, on est content, tout se passe bien, on est content de voir des vautours. On est plein ici à être content de les voir, déjà parce que c'est un service d'équarrissage gratuit, et en plus, un vautour c'est beau. Ça fait 25 ans qu'ils survolent le Larzac et nous les voyons au quotidien. Nous n'avons jamais constaté la moindre attaque ou tentative d'attaque. Même chez nos voisins, nous n'avons jamais entendu parler d'un moindre problème avec les vautours. Et il y en a des troupeaux autour de nous, avec certains qui sont en plein air intégral, et qui mettent bas en extérieur. Les vautours, ici, jamais personne n'a eu de souci avec. Parfois, ça nous arrive d'avoir des bêtes malades qui restent dehors, et elles n'ont jamais été attaquées par les vautours. À aucun moment, on s'inquiète pour nos brebis ou pour nos vaches.

C'est un des rares oiseaux en expansion en France, et on devrait en être content. Pour beaucoup d'agriculteurs, la nature est devenue une ennemie. C'est un symptôme, dû à plein de choses, du désarroi des agriculteurs, qui existe et qui est réel, notamment chez les éleveurs, et puis d'un rapport à la nature qui est de plus en plus désincarné. Il faut connaître pour pouvoir protéger, quand tu ne connais pas, tu peux avoir des refus.

On veut bien comprendre que des troupeaux, survolés pour la première fois, ou présents près d'une curée, ou n'ayant jamais vu de vautours, puissent être affolés. Comme les humains, un paysan qui

n'a jamais vu de vautours, et qui d'un coup en voit 30 ou 40 dans son champ, on peut comprendre qu'il ait peur. Mais les vautours, tu t'en approches, et ils s'en vont.

Notre troupeau, il n'en a pas peur, parce qu'il en a l'habitude. Quand il est survolé, et que les vautours sont très bas, il peut y avoir un petit moment d'inquiétude, mais il n'y a pas de panique. Les brebis n'ont jamais couru, elles ne se sont jamais affolées ou quoi que ce soit. Les vautours passent, et nos brebis les regardent, elles en ont l'habitude.

Nous, on fait de l'agriculture sur de la nature, et on essaie de ne pas trop l'esquinter, et de concilier les deux. »

Exploitation 4

L'exploitation est située sur le Causse Rouge. Ils sont trois associés pour transformer et élever, un troupeau de 12 bovins de race Aubrac et Salers, et des porcs charcutiers. L'exploitation de 64 ha, est en plein air intégral. Ils ont une placette d'équarrissage naturel depuis deux ans alimentée par les déchets de boucherie destinés principalement au Vautour moine.

« Ça fait longtemps qu'on côtoie les vautours et nous n'avons jamais eu de problème. Nous avons une placette d'équarrissage depuis deux ans sur notre exploitation pour nos déchets de boucherie, à côtés de nos deux élevages porcin et bovin.

Les reproducteurs porcins et leurs petits sont à l'extérieur toute l'année, et le troupeau de vaches également. Les mises-bas se font à l'extérieur, et nous n'avons observé aucun problème. Les vautours ne s'approchent jamais des vaches et des porcs. Ils descendent uniquement quand nous déposons les déchets de boucherie. On en voit un peu plus ces dernières années, avant on en voyait une soixantaine, maintenant, en général, on peut voir 120 vautours le jour où l'on dépose les déchets.

Les vautours ont un rôle très important dans l'écosystème, ils évitent la propagation des maladies que pourraient véhiculer des bêtes sauvages mortes. Pour nous, ils ont toute leur place dans nos campagnes. Et ils ne s'approchent pas des bêtes vivantes, qui bougent et qui sont en pleine forme, et quand bien même ils essaieraient d'attaquer nos vaches, on doute qu'elles restent sans bouger. »

Exploitation 5

Exploitation située sur le Causse du Larzac, les deux associés ont un troupeau de 81 chèvres adultes, 22 chevrettes de renouvellements, et 3 boucs, sur 110 hectares. Ils transforment à la ferme, et commercialisent leurs fromages en vente directe sur les marchés et dans un magasin de producteur à Millau. Les chèvres pâturent un maximum en extérieur, en général de la mi-avril jusqu'à la fin octobre. Ils ont une placette d'équarrissage naturel à proximité de l'exploitation depuis 2008.

« Pour nous les vautours, c'est des nettoyeurs, ça ne traîne pas, et c'est propre après leur passage. Au début, c'était l'équarrissage industriel qui venait chez nous récupérer nos bêtes mortes. Le camion ne venait pas régulièrement, et on était obligé de garder le cadavre, ce n'était quand même pas terrible. Puis pour nous, pour trois bêtes par an, la placette d'équarrissage, ça convient très bien. On a donc fait, en 2006, une demande pour une placette d'équarrissage naturel. Ça a été un peu long, mais on a eu l'autorisation en 2008. Depuis, on met les cadavres sur la placette, ça représente 3 ou 4 cadavres par an. On trouve ça bien de ne pas faire venir l'équarrissage industriel, non seulement pour limiter le coût financier, mais aussi le coût écologique.

Des fois, les vautours viennent très rapidement, on n'a pas le temps d'arriver à la placette et ils sont déjà là, et des fois, ils mettent plusieurs jours. La semaine dernière, par exemple, on a fait euthanasier, au matador, une chèvre qui était mourante. On a mis le cadavre le jour même, et ils ne sont arrivés que le lendemain pour la curée, à une cinquantaine, comme la plupart du temps, des vautours fauves et des vautours moines. Une autre fois, on a eu la visite, au cours d'une curée, du gypaète barbu, celui qui casse les os.

Les vautours, on les voit passer souvent ici, surtout en solitaire. Hier, ils sont venus faire un tour en

vol, voir s'il n'y avait pas quelque chose à charogner. Ils sont arrivés à une vingtaine, sans se poser, et ils ont tourné un moment dans le ciel avant de repartir. Quand il y a une curée sur la placette, et qu'on passe à côté avec les chèvres, alors tu as l'effet « surprise ». Les vautours ont peur, les chèvres ont peur, et nous aussi. Et après, au bout d'un moment, tout le monde se calme, et repart faire son truc. Sinon, on n'a jamais eu de problème avec les vautours. On aime bien les voir, les filmer, prendre des photos, quand on a le temps.

La première fois que tu les vois, c'est impressionnant, et si tu ne les connais pas bien, tu peux t'imaginer n'importe quoi. Entre le bruit qu'ils peuvent faire pendant la curée et quand ils décollent, puis tu poses la chèvre, tu reviens deux heures après, et il n'y a pas plus rien. En plus, les vautours, ce sont des charognards, ça fait penser à la mort, si en plus tu ne les connais pas, tu peux partir dans une angoisse, et c'est normal, c'est humain. »

Exploitation 6

L'exploitation est située sur le Causse Noir. Ils sont trois associés à élever, dans un système bio, 140 brebis laitières Lacaune, quelques vaches et quelques cochons. Ils transforment à la ferme, et commercialisent par la vente directe, sur place, sur les marchés, et dans un magasin de producteurs à Meyrueis. Ils sont également accueillant France Passion.

« Pour nous les vautours, ils font parties du local, et on y fait presque plus attention. En plus ça nous sert bien, il y a moins de camions sur la route et ça nous évite de stocker les cadavres de nos animaux. Nos animaux naissent ici, vivent ici, meurent ici, et sont recyclés par les vautours ici. Et puis c'est un attrait touristique relativement important et qui va bien avec notre lieu. On a beaucoup de gens qui viennent ici pour prendre des photos, pour les observer.

On a une placette d'équarrissage depuis 2005, bien placé avec un grand champ devant et une belle plateforme de décollage. Ils y arrivent très rapidement en général. Ils viennent régulièrement prospecter ici, tous les matins ils passent dans le coin. Et ils n'ont pas peur du tracteur, c'est assez impressionnant, on arrive à filmer une curée avec le moteur du tracteur allumé. Par contre il ne faut pas l'éteindre et il faut rester à l'intérieur. La dernière curée, on a pu la filmer, et il y avait entre 100 et 150 vautours.

Pour ce qui est des dégâts, on a eu des problèmes certaines fois avec des vautours immatures au mois d'août après leur envol, des jeunes qui ne savent pas décoller. Une fois, un est tombé du toit, un autre est rentré dans la bergerie. Mais, on n'a pas eu d'attaque, c'était des animaux isolés, complètement perdus, immatures. Après ça arrive qu'ils survolent les troupeaux et nos brebis ne bougent pas. Parce qu'au sol les vautours c'est quand même « gauche », c'est une grosse dinde avec des pattes de poulet.

On a un peu du mal à croire à une réelle attaque, une création d'accident oui. Une attaque, on a un peu du mal, surtout avec ce genre d'animal. On n'a pas assez d'éléments pour pouvoir juger quoi que ce soit, mais on pense que l'attaque en elle-même, semble compliquée, en connaissant un peu le vautour. Par contre, un affolement, on peut tout à fait y croire. Alors oui effectivement s'ils n'avaient pas été là il n'y aurait peut-être pas eu ça. Mais on ne pense pas qu'ils soient assez intelligents, assez organisés pour faire une sorte de battue, ou jeter le troupeau sur une falaise ou sur un barbelé, ou créer un affolement volontairement. On pense que ce n'est pas assez futé pour faire ce genre de chose. Après c'est humain, c'est toujours la faute de quelque chose, ça ne peut pas être la faute de soi-même.

».